

Rapport de stage
Diagnostic des transitions agricoles dans
le département du Lot

Direction départementale
des territoires du Lot

Août 2023

Antoine BOUYGUES

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
Présentation de la démarche	3
Liste des acteurs rencontrés	4
1. PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES DE TRANSITIONS AGRICOLES PAR THÉMATIQUE.	5
1.1. Adaptation au changement climatique et gestion de la ressource en eau : adaptation des systèmes de production, sobriété des usages et agriculture de précision.	5
1.1.1. Gestion qualitative de l'eau.	5
1.1.2 Gestion quantitative de l'eau	8
1.2 Adaptation au changement climatique : autonomie alimentaire dans les élevages.....	12
1.2.1 Expérimentation de nouvelles cultures : tendre vers l'autonomie alimentaire des élevages.	12
1.2.2 Sécuriser l'approvisionnement en aliment.	15
1.3 : autonomie énergétique des exploitations, sobriété des usages, production d'énergie en agriculture.	16
1.3.1 Vers une agriculture plus sobre énergétiquement	16
1.3.2 Production d'énergie et activité agricole : économie circulaire et autonomie énergétique des exploitations.	17
1.3.2.1 Valorisation des déchets agricoles : la méthanisation.....	17
1.3.2.2. Diversification des activités agricoles par la production d'énergie : le photovoltaïque... ..	19
1.4. Préservation de la qualité des sols : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'engrais de synthèse.	21
1.4.1. Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires : l'expérimentation d'alternatives dans le Lot.	21
1.4.2. Vers une agriculture de conservation des sols.....	23
2. DEUXIÈME PARTIE : CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES IMPLIQUES DANS LES TRANSITIONS AGRICOLES	25
2.1. Cartographie des acteurs du département.....	25
2.2. Mise en perspective des projets et programmes déployés dans le Lot autour des transitions agricoles	26
<i>L'intégration de projets à des stratégies plus globales : plan de structuration de filières.</i>	31
CONCLUSION : ATTENTES DES PARTENAIRES ET PERSPECTIVES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL. 33	
4. ANNEXES.....	36
Annexe 1 : Tableau de synthèse des actions menées, mots clés de sujets intégrés par acteurs et thématiques.	36
Annexes 2 : Comptes rendus des entretiens.....	41

INTRODUCTION

Dans le cadre de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) sous la présidence de Mme la préfète du Lot, une réflexion a été initiée sur les « transitions agricoles » avec la mise en place de groupes de travail thématiques. Un besoin a été exprimé par les différents partenaires concernant l'inventaire des initiatives existantes sur le département et le partage de retours d'expérience.

M. Antoine BOUYGUES, étudiant à Sciences Po Toulouse en master « transition écologique, risques, santé », a été recruté par la DDT du Lot pour une mission de trois mois (22/05 au 18/08) afin de réaliser cet inventaire des acteurs et des initiatives concernant les thématiques suivantes :

- Adaptation au changement climatique et gestion de la ressource en eau : adaptation des systèmes de production, sobriété des usages et agriculture de précision ;
- Adaptation au changement climatique en élevage
- Agriculture et énergie : autonomie énergétique des exploitations, sobriété des usages, production d'énergie en agriculture ;
- Préservation de la qualité des sols et de l'eau : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'engrais de synthèse.

À l'occasion de la dernière CDOA plénière, le 23/05/2023 ont été présentés différents projets en lien avec le sujet des transitions agricoles. La chambre d'agriculture, Fermes de Figeac, et BIO 46 ont présenté trois actions menées dans leur structure. L'exercice de recensement des initiatives de « transitions agricoles » a permis d'associer de nouveaux partenaires, venant s'ajouter aux membres de la commission et ce faisant, renouveler ses orientations. Ce premier travail devrait amorcer des discussions et laisser envisager de nouvelles perspectives sur l'avenir de l'agriculture lotoise et ses transitions : transitions agricole, écologiques, sociétales.

Présentation de la démarche

L'inventaire réalisé entre le 22/05/2023 et le 18/08/2023 a débuté par une étude bibliographique des informations mises à disposition par les partenaires sur leur site internet ou sur la presse. Ce premier travail de synthétisation des données a permis d'identifier des partenaires potentiels, ainsi que des sujets à approfondir lors des entretiens.

Pour faire suite à l'étude bibliographique, 27 acteurs ont été sollicités par mail pour convenir d'un entretien de vive voix, lorsque les conditions le permettaient. L'ordre des rencontres s'est établi en fonction de la disponibilité des interlocuteurs pour recevoir M. Bouygues.

Les échanges ont pris la forme d'entretiens semi-directifs d'une heure en moyenne, sur la base de questions préparées en amont. La structure des entretiens s'est voulue similaire pour l'ensemble des acteurs rencontrés : une première partie générale sur les activités de la structure, une partie pour mettre en valeur le lien entre les actions menées et les thématiques des transitions agricoles, une dernière partie pour recueillir les attentes vis-à-vis de la CDOA, du travail mené sur les « transitions agricoles ».

Liste des acteurs rencontrés

Dans le cadre de l'inventaire des initiatives de « transitions agricoles », 17 partenaires ont été rencontrés alors que 27 ont été contactés.¹

Liste des acteurs rencontrés (dans l'ordre des rencontres) :

- Syndicat mixte Dordogne moyenne Cère aval (SMDMCA)
- Station expérimentale de Creysse pour la filière noix
- Chambre d'agriculture du Lot
- Fermes de Figeac
- Organisme de défense et de gestion du vin Cahors (ODG Cahors)
- Organisation de producteurs « Coteaux du Quercy »
- Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR Lot)
- Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Association de formation collective à la gestion Quercy (AFOCG 46)
- Syndicat AOP Rocamadour
- Interprofession du pruneau d'Agen (BIP pruneau d'Agen)
- Pôle d'équilibre territorial et rural Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne (PETR)
- Syndicat mixte Célé Lot médian (SmCLm)
- Vivalie
- BIO 46
- La Quercynoise
- Agence de l'eau Adour-Garonne

Chacune des personnes rencontrées a reçu un compte rendu des éléments échangés lors de l'entretien. Les modifications, suggestions, et remarques ont été intégrées à la version finale de ces documents de travail. L'ensemble des comptes rendus écrits est disponible en annexe de ce rapport. Ils permettent d'appréhender le sujet des « transitions agricoles » par acteur, alors que les éléments présentés dans ce rapport proposent un tour d'horizon par thématique. Chacun des comptes rendus contient un tableau par mots clés, synthétisant les sujets parcourus, en lien avec les thématiques des transitions agricoles.

¹Cf annexe du Rapport

1. PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES DE TRANSITIONS AGRICOLES PAR THÉMATIQUE.

1.1. Adaptation au changement climatique et gestion de la ressource en eau : adaptation des systèmes de production, sobriété des usages et agriculture de précision.

Parmi les thématiques relatives à l'adaptation au changement climatique, la ressource en eau a fait partie des sujets retenus par la commission. Elle intègre dans son acception l'ensemble des initiatives en lien avec l'eau, qu'il s'agisse de la gestion qualitative (1.1.1) ou quantitative (1.1.2).

Parmi les 17 structures interrogées, 12 sont à l'initiative d'actions en lien avec la ressource en eau. On retrouve notamment des acteurs très spécialisés sur le sujet : l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le syndicat mixte Célé Lot médian, le syndicat mixte Dordogne moyenne Cère aval. Ces acteurs collaborent étroitement avec le milieu agricole dans une perspective de préservation des cours d'eau et de la ressource, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. D'autres partenaires en lien plus direct avec le milieu agricole intègrent la question de l'eau à leurs enjeux.

1.1.1. Gestion qualitative de l'eau.

S'agissant de la préservation de la qualité de l'eau et de la limitation des pollutions, les acteurs impliqués prioritairement sont les syndicats de rivières. Leur vigilance se porte notamment sur : la préservation des berges en limitant la divagation du bétail dans les cours d'eau, la préservation/restauration des zones humides, la limitation du transfert d'intrants dans les cours d'eau, la préservation des ripisylves, la présence de haies.²

Limitation de la divagation du bétail et préservation des berges

L'ensemble des actions mises en œuvre sont concertées avec les agriculteurs propriétaires de terrains aux abords des cours d'eau. Afin de limiter la divagation du bétail dans les cours d'eau et le piétinement des berges, les syndicats proposent aux agriculteurs qui le souhaitent, la mise en place de systèmes d'abreuvement déportés. Ce type de dispositifs garantit une eau potable de meilleure qualité et des berges préservées. Les agriculteurs bénéficient d'un système de pompage et d'acheminement de l'eau à un moindre coût. En concertation avec la chambre d'agriculture le type d'outil adéquat est sélectionné. Le syndicat porte l'action et dépose le dossier auprès des fournisseurs et prestataires. Une entreprise privée est ensuite chargée de réaliser les travaux d'aménagement.

Le financement de ce type de projet est assuré à hauteur de 80 % par de l'argent public, le syndicat prend 10 % supplémentaires à sa charge, le reste à payer pour l'agriculteur est de 10 % du montant des travaux. Les financements publics proviennent du FEADER par le biais des régions. L'Agence de l'eau peut également financer des projets de cette nature jusqu'à 80% du montant des

²Cf Compte rendu entretiens SMDMCA et SmCLm

travaux. La communication sur ce type d'actions se fait par le relais des maires ou autres canaux de communication (réunions publiques, échanges de bonnes pratiques).

Préservation des zones humides

Une action de préservation des zones humides est également menée par les syndicats de rivières en lien avec les agriculteurs. L'enjeu dans le contexte de changement climatique est de les préserver voire de les restaurer, notamment sur les têtes de bassins versant où il n'y a pas de nappes. En effet, les zones humides sont le meilleur moyen de conserver de l'eau disponible. Un volet des programmes d'action porte sur la neutralisation de drains.³

Les actions de cette nature nécessitent un premier travail de sensibilisation auprès des agriculteurs propriétaires de zones humides potentielles. Il existe en parallèle des actions de réouverture de zones humides qui ont pu être fermées par la plantation de résineux ou autre. Les opérations sont concertées avec les agriculteurs pour définir le niveau de restauration de zones humides souhaité sur leurs parcelles. Ce type d'opération permet aux agriculteurs d'obtenir des prairies de meilleure qualité avec une pousse de l'herbe prématurée par rapport aux parcelles drainées. L'eau issue des zones humides restituée l'été peut aussi servir à l'abreuvement des bêtes. Ces écosystèmes répondent ainsi à plusieurs enjeux de qualité des eaux et des sols mais aussi de stockage de la ressource.⁴

Le diagnostic et l'étude des zones humides sont confiés aux cellules d'assistances techniques zones humides (CATZH), portées dans le Lot par l'ADASEA et le SmCLm. Il s'agit d'une compétence technique spécifique, financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Les actions de « neutralisation de drains » portées par le SMDMCA et le SmCLm sont financées par des appels à projets de restauration de zones humides, notamment au niveau régional. L'Agence de l'eau finance également ce type de projet à la condition qu'ils soient jugés utiles et pérennes par les CATZH.

Maintien des ripisylves

Les arbres en bord de cours d'eau jouent un rôle important de par leur ombrage en faveur de la biodiversité aquatique. Ils permettent également de maintenir les berges et éviter l'érosion. Les syndicats de rivières travaillent à l'entretien et à la réservation des fonctionnalités de bandes boisées. Le maintien de la bonne fonctionnalité des cours d'eau naturels permet de lutter contre le réchauffement climatique.

La restauration de ripisylves est concertée avec les agriculteurs dans le but de déterminer l'épaisseur des bandes pour la plantation d'arbres et d'établir un accord sur les modalités d'entretien. La sensibilisation des agriculteurs se fait par le relais des élus, de la commission de bassins par bassins versants où le syndicat présente le « diagnostic ripisylves » et les actions de restauration associées. Les élus font remonter les problématiques et relayent le message des syndicats. Pour informer davantage d'usagers, le diagnostic sur les ripisylves est aussi partagé lors de réunions publiques. L'ensemble des actions mises en œuvre nécessite la participation ou a minima, l'accord des propriétaires fonciers, c'est pourquoi la concertation publique tend à se développer.

³ Cf Compte rendu entretiens SMDMCA et SmCLm

⁴ *Ibid.*

Le sujet de la restauration de ripisylves et de haies a été intégré à la thématique relative à la ressource en eau. Il fait également écho à notre dernier item des transitions agricoles, la « préservation de la qualité des sols ».⁵

Espaces de mobilité

Le syndicat mixte Célé Lot médian porte une stratégie de définition d' « espaces de mobilité » qui intègre les sous-thématiques abordées précédemment dans le rapport. Il s'agit d'identifier des espaces via un croisement de données et d'enjeux (fonctionnement naturel de la rivière, présence de voies, d'infrastructures, vulnérabilité des habitants). Lorsque certaines portions des cours d'eau présentent un enjeu particulier (érosion des berges, transfert de terre, présence d'espèces naturelles protégées), ils font l'objet d'un dispositif de protection. Les espaces de mobilité sont encadrés en concertation avec les propriétaires de terrains en bordure de rivières. Une convention matérialise l'accord entre les parties. Elle permet de préserver le fonctionnement des rivières tout en garantissant aux agriculteurs un accès à leur terrain – à condition qu'ils participent à la préservation de la rivière. En contrepartie, les propriétaires bénéficient de compensations, notamment par l'accès au foncier (échange de parcelles). Cette maîtrise foncière concertée avec les agriculteurs permet au syndicat de gérer les bordures de cours d'eau et d'intervenir sur les ripisylves en fonction des besoins.⁶

La définition d'espaces de mobilité et les choix de gestion les concernant dépendent aussi des financements obtenus, qui peuvent varier d'un département ou d'une région à l'autre. Le croisement des enjeux permet ensuite de prioriser les portions à privilégier (présence d'espèces patrimoniales, de captages, de zones humides, du type d'activité agricole). Il est possible d'obtenir des subventions pour les agriculteurs qui œuvrent pour la préservation des milieux, notamment via l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.⁷

Formes de coopération existantes parmi les acteurs du département

Les syndicats de rivière (SmCLM, SMDMCA, Barguelone ...) placent la concertation avec les agriculteurs au cœur de leur démarche ; cela est nécessaire à la réussite de leurs projets. À cette fin, ils développent des partenariats avec la chambre d'agriculture pour faciliter les échanges avec les agriculteurs autour de plusieurs sujets : préservation des berges, ripisylves, abreuvement. Aussi, la chambre accompagne techniquement les agriculteurs engagés dans des programmes à l'initiative de syndicats de rivières.⁸

Outre les agriculteurs présents dans les zones à enjeux, les syndicats cherchent à nouer des partenariats avec des structures à travers des contrats de progrès territoriaux (CPT). Nous pouvons citer le syndicat mixte Dordogne moyenne Cère aval, qui s'est associé aux Fermes de Figeac dans le cadre du CPT qu'elle porte auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. La coopérative est en maîtrise d'ouvrage sur le diagnostic bocager et mène une réflexion autour de la valorisation potentielle des haies dans le Limargue et le Ségala⁹.

Au même titre que les Fermes de Figeac, et que les chambres d'agriculture du Lot et du Cantal, BIO 46 s'implique dans le projet « adaptation des élevages au changement climatique » porté par le

⁵ Cf 1.4 du rapport

⁶ Cf compte rendu d'entretien avec le SmCLM

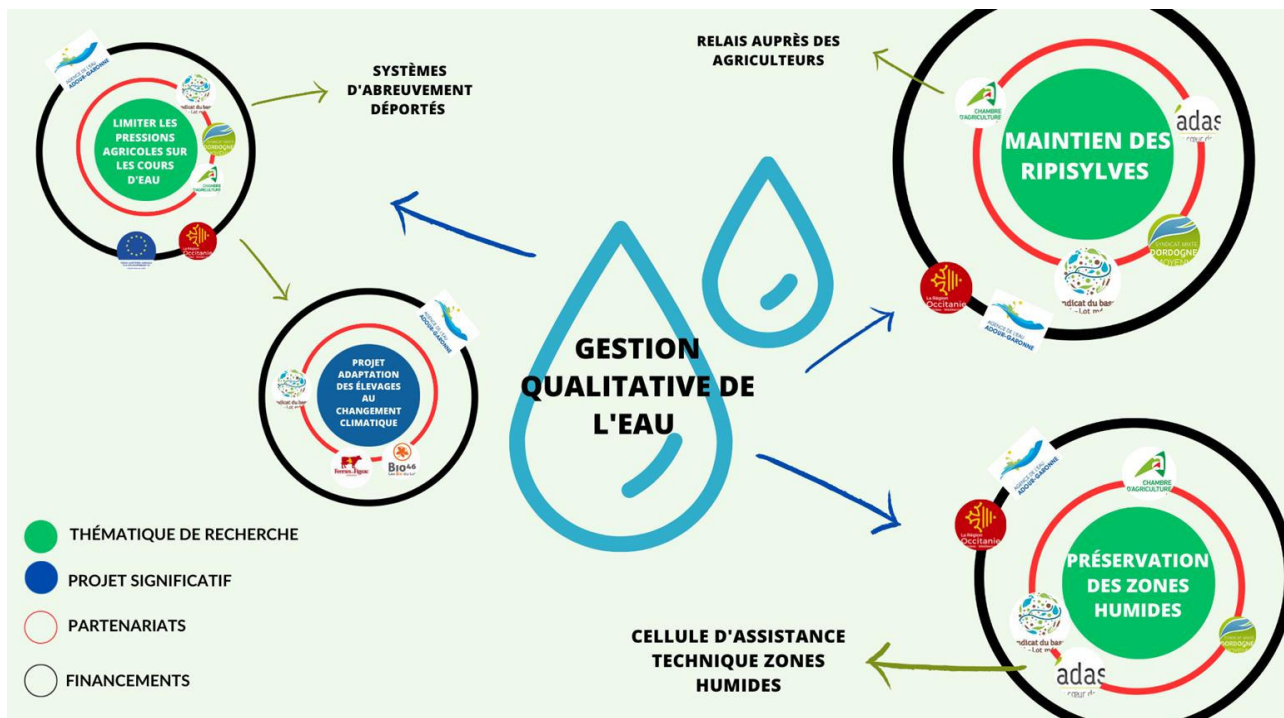
⁷ *Ibid*

⁸ Cf entretien avec la chambre d'agriculture

⁹ Cf entretien avec les Fermes de Figeac

syndicat Célé Lot médian. L'association suit deux élevages dans le Ségala, elle se rend sur les fermes et relève les indicateurs agro-environnementaux déterminés.¹⁰ L'objectif de ce projet est de réaliser des diagnostics et simulations à horizon 2030 et 2050 pour sensibiliser les agriculteurs et accompagner l'adaptation de leurs pratiques, dans une perspective de préservation des cours d'eau.

Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats autour de la gestion qualitative de la ressource en eau :



1.1.2 Gestion quantitative de l'eau

D'autres acteurs du département, concernés par l'adaptation de l'agriculture au changement climatique ont souhaité limiter les pressions sur l'eau par une maîtrise quantitative de la ressource. Parmi les initiatives existantes, ont déjà été évoquées les zones humides, qui restituent de l'eau en été et participent à sécuriser la ressource. Les sujets récurrents en lien avec la gestion de l'eau sont les suivants : maîtrise de la consommation via la récolte de données, les retenues collinaires – dont la présence est jugée nécessaire par la majorité des acteurs interrogés – le travail en sec ou la mise en place de systèmes d'irrigation plus sobres.

Maîtrise quantitative de l'eau via la récolte de données

- Des initiatives sur les filières d'élevage herbager

Parmi les partenaires interrogés dans le cadre du diagnostic des transitions agricoles, la chambre d'agriculture, l'ODG Cahors et la Quercynoise contrôlent leur consommation d'eau via le pilotage de capteurs au service des producteurs et éleveurs.

¹⁰ Cf compte rendu d'entretien avec BIO 46 et le SmCLm

La chambre d'agriculture du Lot est à l'initiative du programme Ec'eau financé à 70 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne. Elle réalise une étude sur 15 exploitations du Ségala en lien avec les pressions quantitatives en été sur les captages d'eau potable. La chambre travaille avec les agriculteurs pour évaluer la consommation d'eau réelle des exploitations grâce à des compteurs connectés. En addition du financement Agence de l'eau, le programme Ec'eau bénéficie d'un financement via un appel à projet CASDAR national – le projet Agrinum. Le programme Ec'eau sert de test pour un projet régional d'observatoire de la consommation d'eau dans les élevages. Le projet est en phase d'émergence et devrait se préciser au cours des trois prochaines années.

- Des initiatives dans la filière viticole

La récolte de données liées à l'eau intéresse également la filière viti-vinicole. Dans une perspective de lutte contre les périodes de sécheresse, l'organisme de défense et de gestion du vin Cahors a mis en place un système de capteurs sur le vignoble. Ces derniers permettent de mesurer le stress hydrique des vignes en relevant la température des feuilles. Le réseau d'observation « vignoble connecté » permet de recueillir des informations en temps réel, d'expérimenter certaines pratiques sur le vignoble de Cahors et d'observer les réactions sur les données.¹¹

En 2023 devrait être intégré un traitement de l'image pour évaluer l'humidité du végétal. Il sera possible tous les 5 jours de spatialiser et cartographier les vignes en situation de stress hydrique. Le croisement des données – densité, stress hydrique, porte-greffe, âge des vignes, surface foliaire, matière organique et structure du sol – permettra de trouver des itinéraires techniques limitant la souffrance des vignes. En outre, la récolte de ces données permet – lorsque l'irrigation est autorisée par le cahier des charges – d'ajuster avec précision l'apport en eau sur les vignes, limitant ainsi le gaspillage. Les résultats obtenus par l'ODG Cahors sont communiqués à Vinalie qui les partage à l'ensemble des coopérateurs dans une perspective de partage des connaissances.¹²

- Des initiatives dans la filière palmipède

Les partenaires industriels du département ont également une vigilance significative au sujet de la ressource en eau. La coopérative Quercynoise pilote sa consommation d'eau, à la fois au niveau de l'activité industrielle et des élevages de canards. La coopérative déploie des schémas de bâtiments connectés qui intègrent des données relatives à la consommation d'eau. Ce type de dispositifs permet d'observer en temps réel l'évolution de la consommation d'eau et de détecter les potentielles fuites sur le réseau. La consommation d'eau est par ailleurs un critère de maîtrise sanitaire des élevages, qualitativement et quantitativement. L'accès à l'eau des animaux est un point d'attention du plan sur le bien-être animal, régi par un nombre croissant de critères. La Quercynoise privilégie des schémas avec pipettes, qui limitent la consommation d'eau. Sur l'ensemble des installations de la filière, tout gaspillage de consommation d'eau se traduit par de la production de lisier, qu'il convient de maîtriser au mieux.¹³

Systèmes d'irrigation plus sobres et expérimentations

La majorité des partenaires issus de filières nécessitant l'irrigation des cultures, travaillent à la mise en place de systèmes d'irrigation sobres (goutte à goutte, micro-aspiration). On retrouve parmi eux l'ODG Cahors, l'OP coteaux du Quercy, Le BIP Pruneau d'Agen. La seule exception concerne

¹¹ Cf entretien avec l'ODG Cahors

¹² Cf entretien avec Vinalie

¹³ Cf entretien avec la Quercynoise

l'irrigation de noyers pour lesquels le goutte-à-goutte est inefficace compte tenu que le système racinaire est très étendu. Les structures évoquées jouent un rôle de relais d'information auprès des producteurs sur les systèmes d'irrigation existants, les bonnes pratiques à adopter. A titre d'exemple, L'OP Coteaux du Quercy est actionnaire du CEFEL (centre d'expérimentation de fruits et légumes) qui travaille notamment sur l'irrigation. Ce partenariat extérieur permet à l'OP de se tenir informée de l'évolution des systèmes d'irrigation et autres expérimentations menées sur la filière fruits et légumes¹⁴. Par ailleurs, la chambre d'agriculture publie dans le cadre du programme « OGAYA », un bulletin d'irrigation sur les différents bassins versants. Elle réalise des expérimentations chez certains agriculteurs à ce sujet.¹⁵

Privilégier les cultures peu consommatrices d'eau

Certains partenaires limitent leur pression sur la ressource en eau en privilégiant la culture en sec ou par l'expérimentation de variétés nécessitant moins d'eau. Le groupement d'agriculteurs bio du Lot BIO 46 mène des expérimentations d'intercultures avec de très faibles besoins en eau, l'objectif étant de conduire les essais en sec.¹⁶

D'autres acteurs réalisent des études variétales sur leur filière, la station expérimentale de Creysse cherche à compenser ses techniques d'irrigation par la recherche de variétés moins sensible aux bioagresseurs et plus économes en eau. Le BIP Pruneau d'Agen pilote également un volet recherche variétale pour la prune en poursuivant les mêmes objectifs. Il réalise notamment des essais en partenariat avec le CTIFL (centre technique de la filière fruits et légumes). Toutefois, le développement d'une variété de fruit s'inscrit dans le temps long, les résultats ne pouvant être espérés qu'au bout de 20 ou 30 ans après la plantation des arbres.¹⁷

Retenues collinaires

Sur la question des retenues collinaires, des conseillers de la chambre d'agriculture sont spécialisés dans la création, le curage et l'agrandissement de ce type d'ouvrages. Il s'agit d'un accompagnement individuel auprès d'agriculteurs qui disposent de retenues d'eau. Les retenues servent notamment à l'irrigation, à l'abreuvement du bétail.¹⁸

Peu d'actions concrètes ont été recensées sur ce sujet mais un consensus explicite sur la nécessité de stocker l'eau est ressorti des échanges. Ont notamment été évoqués les bénéfices suivants : création espaces de biodiversité, des zones humides, lutte contre le gel, ressource pour l'irrigation ou l'abreuvement. Un des acteurs interrogés a cependant alerté sur les enjeux d'accaparement de la ressource, estimant les retenues collinaires comme une solution de court terme.

A la suite du Varenne de l'Eau et du plan d'action pour le Lemboulas (animé par les chambres d'agriculture 82 et 46), un appel à projet expérimental a été lancé par la DDT en 2022 pour financer la réhabilitation et le curage de retenues anciennes. En partenariat avec la chambre d'agriculture et l'OUGC qui ont accompagné les agriculteurs intéressés, près de 90 000 m³ ont été rendus disponibles à l'agriculture. L'acquisition de connaissance sur ces retenues anciennes permettrait de quantifier le potentiel de remobilisation de ressource à l'échelle du département.

¹⁴ Cf entretien avec l'OP Coteaux du Quercy

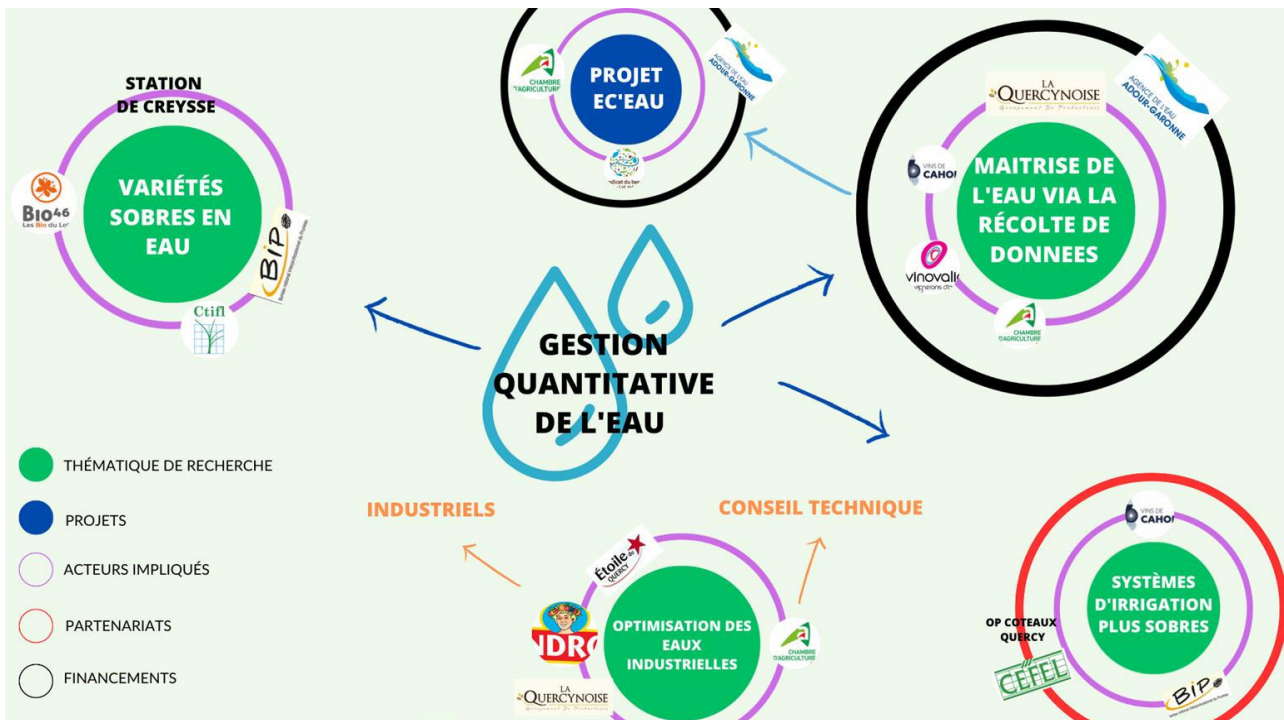
¹⁵ Cf entretien avec la chambre d'agriculture

¹⁶ Cf entretien avec BIO 46

¹⁷ Cf entretien avec le BIP Pruneau d'Agen et la station expérimentale de Creysse

¹⁸ *Ibid.*

Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats autour de la gestion quantitative de la ressource en eau :



1.2 Adaptation au changement climatique : autonomie alimentaire dans les élevages.

La question de l'autonomie alimentaire dans les élevages a fait partie des sujets retenus par la commission. La thématique intègre l'ensemble des initiatives en lien avec l'alimentation dans les élevages, qu'il s'agisse de projets menés au sein des exploitations ou par les coopératives. Ont été recensées les actions portées par chacun des acteurs ayant un lien avec l'élevage.

Parmi les 17 partenaires interrogées, 8 sont impliqués sur les filières d'élevage et sont à l'initiative d'actions en lien avec le sujet de l'autonomie alimentaire. On distingue parmi eux les coopératives du département (CAPEL, Fermes de Figeac), notamment impliquées sur une activité d'expérimentations (1.2.1) et de collecte de céréales (1.2.2). L'ADEAR, la chambre d'agriculture, l'association BIO 46 ou le Parc naturel régional des causses du Quercy mènent également des expérimentations au profit des agriculteurs.

1.2.1 Expérimentation de nouvelles cultures : tendre vers l'autonomie alimentaire des élevages.

Environ 6 partenaires mènent des expérimentations culturelles dans le département. L'objectif est notamment d'identifier des pratiques agricoles adaptées et des cultures résilientes face aux évolutions climatiques.

Essais de nouvelles espèces résilientes face au changement climatique

La chambre d'agriculture réalise des suivis d'essais culturels auprès d'agriculteurs volontaires, notamment dans le cadre du programme « Adaptation des pratiques culturelles au changement climatique » (AP3C). Ce projet, mené en collaboration avec le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM) a pour objectif de réaliser des prévisions agro-climatiques à horizon 2050 dans le Lot. L'adaptation des pratiques se fait en fonction des contextes pédoclimatiques du département - les stations météorologiques étudiées se trouvent dans la Bourianne, le Quercy Blanc et la Châtaigneraie cantalienne.

Des essais de dérobées d'été, et de culture du TeffGrass – céréale secondaire d'Afrique utilisée comme fourrage et dont la particularité est de pousser à des températures supérieures à 33 °C - ont été réalisés avec le PNR des Causses du Quercy dans le cadre du programme « Causses du Lot ». Les deux structures ont étudié la question du pâturage hivernal et de la création de stock en hiver. La chambre d'agriculture dépose également des candidatures aux appels à projets GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) pour ses adhérents. Deux dossiers GIEE ont été soumis à la DRAAF au sujet de l'autonomie protéique dans les élevages et la transition des exploitations vers l'agriculture régénératrice des sols.¹⁹

Dans le cadre du projet « Fermes en transitions », la coopérative des Fermes de Figeac accompagne également des groupements de coopérateurs volontaires pour mener des essais culturels sur leur exploitation. Les variétés expérimentées ont vocation à devenir des solutions face au changement climatique, notamment pour parvenir à l'autonomie alimentaire des élevages. Les

¹⁹ Cf entretien avec la chambre d'agriculture

Fermes de Figeac communiquent ensuite les résultats des essais sur un « livret des transitions agricoles » distribué à l'ensemble des coopérateurs. Des événements sont également organisés pour favoriser le partage de bonnes pratiques entre agriculteurs. Le projet « Fermes en transition » est détaillé dans la deuxième partie du rapport.²⁰

Le syndicat AOP Rocamadour a initié une réflexion qui se concrétise dans le plan de filière Rocamadour 2035. Cette stratégie qui bénéficie de financements du plan de relance place la question de l'autonomie alimentaire comme l'une de ses problématiques prioritaires. Un des axes de travail du plan de filière concerne l'étude du séchage en grange, de son intégration dans les systèmes d'élevage destinés à l'AOP et des opportunités de financement public. Le séchage en grange pourrait notamment permettre de sécuriser les premières coupes et améliorer l'autonomie des élevages²¹. Le plan de filière Rocamadour 2025 implique d'autres partenaires, dont la chambre d'agriculture sur le volet autonomie alimentaire. D'autres acteurs s'impliquent également sur cette question, l'AFOGC – en partenariat avec SCOPELA – a animé un groupe d'agriculteurs durant 3 ans sur le sujet du pâturage tournant.²²

La filière ovine du Lot s'est également structurée à la suite d'une mobilisation d'acteurs divers parmi lesquels la CAPEL, L'ADASEA, la Chambre d'Agriculture, le CER ou encore le label « agneaux fermiers du Quercy ». Le plan de relance « Agneaux fermiers du Quercy » affiche l'ambition de renforcer la filière avec une démarche d'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales des exploitations. Le plan de structuration de la filière intègre un volet « analyse des évolutions des systèmes de fourrage et adaptation au changement climatique », ce qui dans les faits se concrétise par la conduite d'expérimentations culturales. Les expérimentations menées dans le département ont pour objectif d'identifier des variétés de fourrages sobres en eau et adaptés à profil pédoclimatique comme celui du Causse - qui accueille 69% de la surface parcellaire de la filière. Des essais culturaux ont d'ores et déjà été menés en partenariat avec l'IDELE (Institut de l'élevage) autour des impacts du pâturage hivernal sur les récoltes futures en immature. Les comptes rendus d'expérimentation sont communiqués aux acteurs de la filière une fois que les résultats peuvent être interprétés. La mise en place de nouveaux essais d'autonomie fourragère est envisagée pour l'hiver 2023, un appel à contribution des éleveurs a été publié. Parallèlement, des formations et visites d'exploitations – en partenariat avec l'IDELE - peuvent être organisées au sujet de l'autonomie alimentaire des élevages. Outre le volet « expérimentation / formations », le plan de structuration de filière ovins répond à des objectifs économiques très concrets tels que la sécurisation d'un prix de vente pour la viande d'agneaux labellisés « Agneaux du Quercy ».

L'expérimentation de pratiques culturales est une partie importante de l'activité menée par l'association BIO 46 auprès des agriculteurs bio du département. Elle réalise notamment des essais sur les dérobées fourragères d'été, les prairies à flores variées, les couverts végétaux ou les protéagineux. BIO 46 prend en charge l'accompagnement agronomique des participants et le suivi des cultures une fois plantées. Elle réalise des relevés terrain, des analyses laboratoires, et des calculs de la valeur alimentaire des couverts végétaux, ainsi que l'estimation de la production. Les résultats des expérimentations sont rendus publics sur le site internet de BIO 46 dans la rubrique « innover et expérimenter ». Une journée est organisée pour rendre compte des expérimentations menées. Les adhérents se retrouvent pour partager leurs expériences, évoquer les opportunités et les solutions éventuelles pour s'adapter au changement climatique et tendre vers l'autonomie alimentaire des élevages BIO. Le reste du temps, les techniciens et élus du territoire sont des relais pour diffuser les informations auprès des agriculteurs.²³

²⁰ Cf partie 2.1 du rapport : projet fermes en transitions

²¹ Cf entretien avec le syndicat AOP Rocamadour

²² Cf entretien avec l'AFOGC 46

²³ Cf entretien avec BIO 46

S'agissant du financement des expérimentations, des groupes d'intérêt se structurent autour de pratiques qu'ils souhaitent expérimenter. Par exemple, BIO 46 a pu s'associer aux Fermes de Figeac ou à la chambre d'agriculture. Les demandes de financement sont ensuite déposées collectivement auprès de la région pour l'ensemble des organismes intéressés. Une fois les projets financés par la région, les agriculteurs - adhérents des structures associées - peuvent expérimenter les pratiques. Si la totalité de l'enveloppe régionale n'est pas utilisée, le dispositif peut être étendu à d'autres agriculteurs - non adhérents des organismes.

Développement du pastoralisme, sylvopastoralisme.

Le pastoralisme et le sylvopastoralisme ont fait partie des sujets récurrents lors des entretiens. Des formes de coopération se sont développées dans le département autour de ce sujet. Chaque acteur joue un rôle différent dans la promotion de ces nouvelles pratiques.

La chambre d'agriculture dispose d'un conseiller dédié à la question du pastoralisme. Ce dernier travaille notamment sur l'ouverture des milieux pastoraux aux ovins, l'embroussaillage, la lutte contre les incendies, en relation avec les associations foncières pastorales. De nombreux acteurs sont associés au sujet (Conseil départemental, ADASEA, PNR, naturalistes). Un diagnostic d'exploitations permet d'optimiser la gestion fourragère des sous-bois et de prétendre ensuite aux MAEC.²⁴ L'ADEAR délivre quant à elle des formations sur la valorisation des sous-bois, sur le sylvopastoralisme.²⁵

Le PNR des Causses du Quercy est un acteur majeur sur le sujet du pastoralisme. Il est chargé d'animer les associations foncières pastorales sur une partie de son territoire. L'ADASEA et le Conseil départemental du Lot gèrent l'animation hors territoire du Parc. Le PNR assiste les associations foncières pastorales dans les processus administratifs - demande de financements, création de l'association en préfecture, ouverture du compte bancaire, plan d'aménagement - et leur apporte aussi une expertise technique sur le pastoralisme. L'animateur permet de faire le lien entre éleveurs et propriétaires terriens afin que le projet puisse se développer sereinement. Un plan de gestion est mis en place par le Parc et ses partenaires avec des préconisations aux éleveurs sur les périodes à privilégier pour mettre les animaux dans les milieux pâturés (pelouses, landes, sous-bois, etc.) afin de préserver la biodiversité de ces milieux. Des événements ont vocation à favoriser l'échange de bonnes pratiques et le retour d'expérience au sujet du pastoralisme.²⁶

Le pôle d'équilibre territorial et rural Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne participe également aux actions autour du pastoralisme. Il assure le relais auprès des acteurs de la filière, notamment sur la cause où la forêt se développe. Il accompagne les associations foncières pastorales sur la réalisation de tests pour mesurer l'impact du pastoralisme sur les forêts. Certains projets qui n'étaient plus éligibles au FEADER ont été rendus éligibles au fonds européen LEADER par le PETR. Le pastoralisme fait partie de ces projets.²⁷ Le département du Lot – qui n'a pas été rencontré dans le cadre du diagnostic – a été évoqué à plusieurs reprises sur le sujet.

²⁴Cf entretien avec la chambre d'agriculture

²⁵Cf entretien avec l'ADEAR

²⁶Cf entretien avec le PNRCQ

²⁷Cf entretien avec le PETR

1.2.2 Sécuriser l’approvisionnement en aliment.

Sécuriser l’approvisionnement en céréales fait partie des enjeux fortement liés à l’autonomie alimentaire dans les élevages. Ce sujet fait partie des activités historiques pour les coopératives du département. Les Fermes de Figeac disposent d’un atelier de collecte de céréales dans le Ségala, à Latronquière²⁸. Le fonctionnement est le suivant : la coopérative réceptionne la céréale cultivée dans le département et la transforme en aliment complet à destination des coopérateurs. Suivant un principe similaire, la coopérative CAPEL dispose de deux sites dans le sud du département, à Montcuq et Montpezat de Quercy.²⁹

Le « schéma quercynoise »³⁰ de coopérative semi-intégrée semble également assez unique dans le département. La coopérative élabore un plan nutritionnel pour l’ensemble de ses producteurs de canards. Les sites de transformation détenus par ses actionnaires fabriquent l’aliment à partir de céréale française et approvisionnent les producteurs en fonction des besoins. Ce système permet d’assurer un approvisionnement stable pour l’ensemble des producteurs, qu’il s’agisse des volumes ou des prix pour l’aliment et la paille. Lorsque les cours de céréales évoluent, le prix d’achat du canard, indexé à celui de l’aliment, neutralise les variations. Les producteurs ne sont ainsi pas exposés à la volatilité des prix. Ce faisant, l’approvisionnement alimentaire est assuré par la coopérative au profit de l’ensemble de ses producteurs. La coopérative développe en parallèle depuis quelques années la culture du Miscanthus (100ha), pour suppléer la paille. Les quantités de céréales produites dans la région étant insuffisantes pour satisfaire les besoins de l’ensemble des producteurs. Le Miscanthus récolté est stocké dans des bâtiments photovoltaïques, et les producteurs sont alimentés en fonction des besoins.³¹

Concernant la filière caprine, le syndicat AOP Rocamadour est impliqué sur le sujet de l’autonomie alimentaire. Il travaille sur une filière d’approvisionnement en fourrage car le cahier des charges impose que 80 % de la ration provienne de la zone. Un partenariat s’est établi avec les autres AOP de la région (Roquefort, Laguiole) pour sécuriser une filière de céréales et de protéines locales. Le projet en est au commencement mais le regroupement avec les filières locales et les appellations alentours est une réussite pour le syndicat. A la suite de la sécheresse de 2022, l’AOP Rocamadour a également réalisé un recensement des agriculteurs présents sur la zone AOP pour les informer de leur présence sur une zone d’appellation et étudier les offres d’achat de fourrage. La structure envisage la mise en place de contrats avec les producteurs situés dans des zones où la production de fourrage est favorisée.³²

²⁸Cf <https://www.fermesdefigeac.coop/>

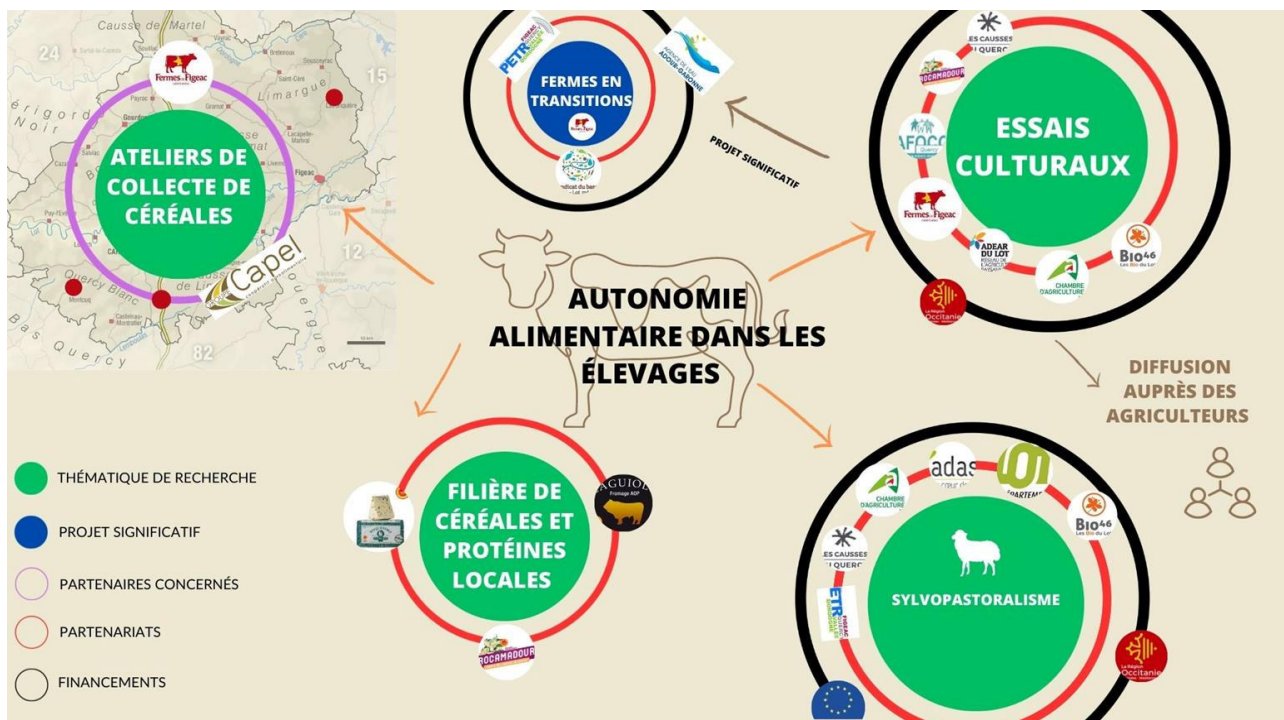
²⁹ Cf entretien avec La Quercynoise / CAPEL

³⁰*Ibid.*

³¹*Ibid.*

³²Cf entretien avec l’AOP Rocamadour

Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats en lien avec l'autonomie alimentaire dans les élevages :



1.3 : autonomie énergétique des exploitations, sobriété des usages, production d'énergie en agriculture.

Le sujet de l'autonomie énergétique des exploitations, de la sobriété énergétique et de la production d'énergie via l'activité agricole a fait partie des thématiques parcourues lors du diagnostic. Ce sujet intègre dans cette acception les actions mises en place pour rendre l'agriculture plus sobre (1.3.1) ainsi que la production d'énergie renouvelable sur la base d'une activité agricole : méthanisation (1.3.2) et photovoltaïque (1.3.3).

1.3.1 Vers une agriculture plus sobre énergétiquement

La recherche d'itinéraires techniques et d'équipements agricoles plus sobres est un enjeu pris en compte à l'échelle des filières. Parmi les partenaires rencontrés, 4 ont insisté sur leur volonté d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus sobres énergétiquement. Il est probable que d'autres acteurs intègrent ce type de sujets à leur activité de conseil, notamment les techniciens des coopératives ou de la chambre d'agriculture. Ces structures ont toutefois insisté sur la production d'énergies renouvelables qui fera l'objet de la partie suivante.

Les acteurs des filières fruits et légumes du département sont relativement peu actifs sur le développement d'énergies renouvelables. En revanche, la plupart d'entre eux cherchent à développer des itinéraires techniques limitant la consommation énergétique des agriculteurs. Par exemple, la station expérimentale de Creysse cherche à limiter l'utilisation des machines et le nombre de passages dans les noyers. Leur action se porte notamment sur la recherche de variétés moins sensibles aux bioagresseurs, limitant ainsi le nombre de traitements. En outre, la station

essaie de limiter le nombre de passages pour le broyage de l'herbe. Elle mène des travaux autour de la gestion des sols sous les noyers. Une fois les noyers arrivés à maturité, ils font de la concurrence à l'herbe. Il est possible de réduire le nombre de broyages et éliminer le glyphosate à partir de 10 ans. Les travaux réalisés au sujet du nombre de passages dans les noyers intègrent la consommation énergétique des machines dans le calcul pour d'une part réduire les coûts et d'autre part réduire l'empreinte carbone des vergers.³³

A travers son accompagnement de proximité avec les producteurs de fruits et légumes dans le sud du département, l'OP coteaux du Quercy cherche également à limiter la dépense énergétique de ses adhérents. L'association tient un registre de chacune des consommations des exploitants (eau gaz, fuel) ramenée au tonnage réalisé. La mise en perspective de ces données permet de suggérer aux adhérents des pistes d'amélioration – comme le type de matériel agricole ou de bâtiments – afin de réduire leur consommation. Les écarts constatés entre exploitations sont parfois du simple au triple pour une SAU équivalente. L'association remplit un rôle d'incitation vis-à-vis de ses exploitants. Pendant la Covid-19, le plan de relance a permis à certains d'entre eux de renouveler leur matériel et constatent un gain énergétique. Les fonds européens alloués via l'organisation de producteurs peuvent également permettre de rénover certains types de matériels comme les réfrigérateurs pour la conservation de fruits et légumes.³⁴ La modernisation des outils génère un gain de performance énergétique.

Pour la filière vitivinicole, les solutions retenues par l'ODG Cahors pour lutter contre le gel sont par nature assez sobres énergétiquement. Les expérimentations menées portent notamment sur la période de taille et le nombre de bourgeons laissés à la vigne. Contrairement à des solutions plus énergivores – à l'image des canons chauffants ou des fils chauffants – un itinéraire technique reposant sur une technique de taille est peu consommateur et peu coûteux.³⁵ La difficulté de ce type de méthode est de la conformer au cahier des charges de l'AOC ou l'IGP Cahors.

1.3.2 Production d'énergie et activité agricole : économie circulaire et autonomie énergétique des exploitations.

1.3.2.1 Valorisation des déchets agricoles : la méthanisation

Parmi les 17 acteurs interrogés, 4 sont impliqués sur le sujet de la méthanisation : la Quercynoise, les Fermes de Figeac, la chambre d'agriculture, l'ADEAR. L'installation d'outil de type méthaniseurs permet de valoriser les déchets issus de l'activité agricole en énergie. Les « digestas » issus de la méthanisation sont ensuite revalorisés comme engrais organiques par les agriculteurs. Le déploiement peut s'envisager à différentes échelles. Une action portée par les fermes de Figeac permettra d'illustrer le fonctionnement de ce type d'outil à l'échelle de groupements d'exploitations. Le méthaniseur mis en service par la Quercynoise revêt quant à lui une dimension industrielle. D'autres acteurs s'impliquent sur le sujet de la méthanisation en délivrant des formations aux agriculteurs.

La coopérative des Fermes de Figeac a accompagné des projets de méthanisation. 4 unités de méthanisation se sont montées en petits collectifs agricoles. Il s'agit de méthaniseurs de niveau intermédiaire gérés par des groupements d'agriculteurs (une dizaine). Ce format permet d'obtenir une meilleure rentabilité que les méthaniseurs individuels sans pour autant prendre une dimension

³³ Cf entretien avec la station expérimentale de Creysse

³⁴ Cf entretien OP coteaux du Quercy

³⁵ Cf entretien avec l'ODG Cahors

industrielle. Les bénéfices de la méthanisation pour les agriculteurs sont les suivants : récupération de digesta utilisé comme engrais organique et revente de l'électricité produite sur le réseau EDF.

L'implication des Fermes de Figeac sur l'activité de méthanisation s'inscrit dans un volet énergétique plus global porté par la coopérative.³⁶ Elle a notamment développé l'activité bois, scierie, avec la commercialisation de plaquettes et une partie significative sur le photovoltaïque³⁷

L'union de coopératives Quercynoise - détenue majoritairement par le groupe CAPEL - a également mis en service un méthaniseur depuis 2018. Cet exemple illustre le fonctionnement d'un outil de type industriel. Le méthaniseur permet de valoriser les déchets issus du site industriel de Gramat, des abattoirs locaux, et les lisiers de producteurs de canards de la zone. La mise en place de ce méthaniseur alimente un schéma d'économie circulaire et d'autonomie énergétique pour le site industriel et les élevages. Près de 70 % de la consommation de propane a été substituée par la présence de cet outil, la Quercynoise est le client exclusif du méthaniseur sur la partie chaleur.³⁸ L'énergie produite par le méthaniseur est revendue sur le réseau par Total Energie en charge de la gestion de cet outil. Enfin, la phase de chauffe des lisiers permet de neutraliser le virus influenza aviaire, les producteurs réutilisent le digesta comme fertilisant. Selon Jean-Luc Fouraignan, directeur d'activité de la Quercynoise « ce format vertueux valorise les énergies renouvelables en substitution des énergies fossiles utilisées antérieurement ». ³⁹

Certains partenaires informent et accompagnent les agriculteurs sur la méthanisation par le biais de conseil ou de formations. La chambre d'agriculture assure le lien entre les agriculteurs et les prestataires – notamment pour réaliser des visites ou des études sur les fermes.⁴⁰

S'agissant des formations, L'ARDEAR (niveau régional) réalise des études sur des sujets choisis. Les ADEAR les déclinent en formations pratiques à destination des paysans volontaires. Une étude sur la méthanisation paysanne, financée par la fondation Carasso, a notamment été réalisée sur deux ans (2020-2021). Un dossier présente la méthanisation paysanne à l'échelle de la ferme et détaille comment les matières organiques peuvent être gérées, propose des outils pour la mise en œuvre technique. L'idée pour les agriculteurs est d'observer si leur production peut servir à alimenter des énergies renouvelables, en lien avec leurs propres besoins énergétiques, tout en évaluant les conséquences sur leur activité agricole, et sur le territoire environnant (notamment qualité des eaux). L'objectif est notamment que la production d'énergie reste secondaire vis-à-vis de l'activité agricole et réponde davantage à une problématique d'autonomie énergétique.

³⁶ Cf entretien avec les Fermes de Figeac

³⁷ Cf 1.3.3

³⁸ Cf entretien avec La Quercynoise.

³⁹ Cf entretien avec la Quercynoise

⁴⁰ Cf entretien avec la chambre d'agriculture

1.3.2.2. Diversification des activités agricoles par la production d'énergie : le photovoltaïque.

Parmi les partenaires associés au sujet des transitions agricoles, 5 portent des actions en lien avec le photovoltaïque sur bâtiments : la Quercynoise, les Fermes de Figeac, la chambre d'agriculture, l'ADEAR, L'AFOCG Quercy. Le sujet de l'agrivoltaïsme est moins bien représenté avec seulement 2 structures impliquées : Le BIP pruneaux d'Agen et la chambre d'agriculture du Lot.

Les activités relatives au photovoltaïque peuvent prendre différentes formes : installation de panneaux sur bâtiments, accompagnement et conseil auprès des agriculteurs (formations, prise en charge des démarches administratives), prises de position politiques. Les exemples évoqués dans cette partie du diagnostic permettront d'illustrer les différentes approches du sujet que l'on a pu recenser sur le département du Lot.

Au niveau opérationnel, le développement du photovoltaïque fait partie des activités structurantes des Fermes de Figeac. La coopérative assure la mutualisation et le montage financier des projets auprès des banques pour l'obtention de financements. Elle dispose en outre, d'une équipe d'installation de panneaux, de maintenance et d'ingénierie. Elle collabore avec des sociétés de fabrication de panneaux pour concevoir un outil adapté à l'activité agricole et au territoire. Les Fermes de Figeac assurent à la fois le lien avec les coopérateurs et les particuliers souhaitant installer ce type d'outil sur leurs bâtiments.

Parmi les acteurs rencontrés, il s'agit du seul à proposer ce type de prestations et de suivi dans le département. Les autres partenaires se positionnent plus volontiers sur une activité de conseil et d'accompagnement. La chambre d'agriculture se positionne en facilitateur au sujet des panneaux photovoltaïques sur les toitures entre les entreprises et les exploitants. Les conseillers ont la mission de faire remonter les projets et d'accompagner les agriculteurs en relations avec les entreprises ou coopératives photovoltaïques (Fermes de Figeac par exemple ...).⁴¹ L'ADEAR ou l'AFOCG délivrent par ailleurs des formations relatives au photovoltaïque, notamment au niveau administratif et fiscal.⁴² L'OP Coteaux du Quercy accompagne également ses adhérents souhaitant s'engager dans une démarche d'installation de panneaux sur bâtiments. L'enjeu évoqué par ces acteurs est de dimensionner un outil compatible avec l'activité agricole et qui rende envisageable la transmission des fermes d'ici 10 ou 15 ans.

Au sujet des parcs photovoltaïques au sol, la chambre d'agriculture réalise des diagnostics, des études environnementales avec l'ADASEA 46. Elle oriente les porteurs de projets en lien avec des bureaux d'étude afin d'évaluer le bénéfice futur de ce type de projets pour les agriculteurs. La chambre assure ensuite un suivi depuis l'étude environnementale jusqu'à l'accompagnement technique des exploitations.⁴³ Pour la filière fruits et légumes, le BIP Pruneau d'Agen étudie la question de l'agrivoltaïsme sur les vergers. Ce type d'installation comporte toutefois de nombreuses contraintes techniques et financières, aucun projet de ce type ne s'est concrétisé jusque-là.⁴⁴

Pour conclure, la question du maintien de l'activité agricole fait l'objet d'une volonté unanime de la part des acteurs interrogés dans le Lot. Elle fait écho au scénario « producteur du vivant »

⁴¹ Cf entretien avec la chambre d'agriculture

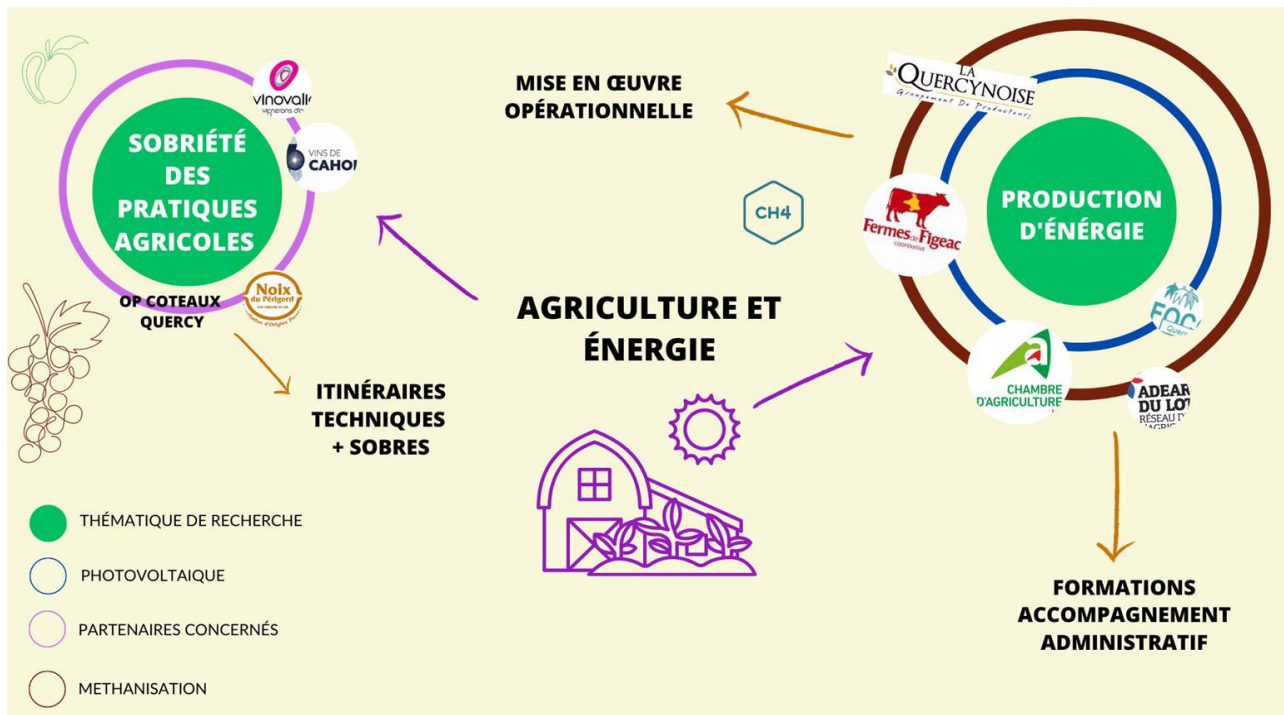
⁴² Cf entretien avec l'ADEAR 46 et l'AFOCG 46

⁴³ Cf entretien avec la chambre d'agriculture du Lot

⁴⁴ Cf entretien avec le BIP Pruneau d'Agen

retenu par les fermes de Figeac dans le cadre du projet « fermes en transition »⁴⁵. Dans un contexte de diminution du nombre d’animaux et d’actifs, la transition devra reposer sur le maintien de l’activité agricole dans le département du Lot. La taille des bâtiments doit être dimensionnée par rapport aux besoins de celle-ci et non pour maximiser la production d’énergie. Les acteurs interrogés ont réaffirmé cette orientation face à la crainte que la production d’énergie ne se substitue à la présence de « paysans et de vaches ».⁴⁶

Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats en lien avec l’autonomie énergétique des exploitations agricoles :



⁴⁵Cf <https://www.fermesdefigeac.coop/fermes-en-transitions-une-agriculture-du-vivant-pour-le-vivant/>

⁴⁶Cf livret « fermes en transition » fermes de Figeac.

1.4. Préservation de la qualité des sols : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'engrais de synthèse.

La préservation de la qualité des sols et la réduction des usages de phytosanitaires ne fait pas partie des thématiques retenues par la CDOA. La DDT a néanmoins souhaité l'associer au diagnostic des transitions agricoles, les initiatives en la matière étant foisonnantes. Elles portent notamment sur les solutions de substitution aux produits phytosanitaires (1.4.1), sur l'agriculture de conservation des sols ou encore la plantation de haies, de ripisylves (1.4.2).

Parmi les 17 acteurs interrogés, 12 mènent des actions en lien avec le travail des sols et la limitation des phytosanitaires. Parmi les partenaires impliqués, on retrouve notamment les syndicats de rivière, les coopératives (Fermes de Figeac, CAPEL, Vinalie), l'organisme de défense et de gestion du vin Cahors (ODG), la chambre d'agriculture, la station expérimentale de la noix à Creysse.

1.4.1. Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires : l'expérimentation d'alternatives dans le Lot.

La réduction des phytosanitaires est une conséquence des évolutions réglementaires à ce sujet. Elles font l'objet d'une vigilance particulière souvent gérée à l'échelle des filières. Il arrive également que des structures se montrent proactives sur le sujet, anticipent les réglementations à venir et envisagent des alternatives. Les exemples suivants – issus des entretiens conduits dans le Lot – illustrent les stratégies d'adaptation par filière. Ils donnent à voir un rôle central des structures pour accompagner les agriculteurs dans le renouvellement des pratiques.

La réduction de phytosanitaires pour les filières fruits, légumes et viti-vinicoles

Pour la filière noix, la station expérimentale de Creysse est particulièrement active sur ce sujet. Au travers d'expérimentations, elle met au point des solutions de biocontrôle qui se substituent aux produits phytosanitaires. A titre d'exemple, la station travaille actuellement sur des champignons antagonistes pour lutter contre les champignons ravageurs, soit par la compétition spatiale, soit pour attaquer le pathogène. L'objectif de la structure est de mettre au point les solutions de biocontrôle qui se substitueront entièrement aux produits phytosanitaires. La difficulté dans ce processus est de trouver un laboratoire privé intéressé pour développer les solutions de biocontrôle. La station expérimentale de Creysse réalise uniquement de la recherche fondamentale, les résultats des expériences sont publics et accessibles à l'ensemble de la profession.⁴⁷

Dans une perspective de préservation des sols sous les noyers, la station réalise des études autour des couverts végétaux : la plantation de féverole. Cette variété de légumineuse permet de limiter le lessivage, elle fixe l'azote de l'air au lieu d'en prélever dans le sol. Une fois la féverole détruite en juin, elle resitue au sol l'azote prélevé dans l'air, c'est un engrais vert. Les couverts végétaux de ce type améliorent la vie du sol, la symbiose mycorhizienne des noyers. Le financement des activités de la station se fonde sur des appels à projets publics, de France Agrimer ou auprès des

⁴⁷Cf entretien avec la station expérimentale de Creysse

régions et couvrent le plus souvent jusqu'à 80 % des dépenses éligibles. Les départements peuvent abonder sur la base des subventions régionales.

Pour la filière viti-vinicole, la chambre d'agriculture porte un groupe DEPHY de réduction des produits phytosanitaires en vigne⁴⁸. La coopérative Vinovalie valorise également les bonnes pratiques auprès de ses adhérents. Ces derniers sont soumis à un cahier des charges qui intègre un volet sur les phytosanitaires. Dernièrement, le label HVE est devenu fortement recommandé, 90 % des vigneronns de la coopérative l'ont obtenu dans le Lot. Les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxique (CMR) avaient également été proscrits par anticipation aux dispositions légales.⁴⁹

Pour la filière fruits et légumes, l'organisation de producteurs « Coteaux du Quercy » joue un rôle de diffusion de connaissances auprès de ses adhérents. Elle partage les bonnes pratiques expérimentées dans les départements voisins, avec qui elle entretient d'étroites relations. Aussi, un partenariat avec le CEFEL (centre d'expérimentation en fruits et légumes du bassin Sud-Ouest) lui permet de mener des expérimentations et ainsi d'étudier l'ensemble des méthodes de culture disponibles pour les maraîchers du département, qu'ils produisent en bio ou en conventionnel.⁵⁰ Pour la filière Pruneaux d'Agen, un pôle technique mène des expérimentations sur le pruneau dans les vergers (produits phytosanitaires, biocontrôle et autres). Des expérimentations sont également menées au profit des transformateurs via le laboratoire interprofessionnel où sont réalisés des essais sur le séchage, la réhydratation etc.⁵¹

Limiter l'apport d'intrants dans les élevages

Concernant les filières d'élevage, un travail est mené par les coopératives du département sur le choix des semences de céréales vendues aux agriculteurs. L'ensemble des essais céréales sont réalisés en tenant compte de la question des produits phytosanitaires. Les Fermes de Figeac et CAPEL privilégient des gammes de céréales plus résistantes et résilientes pour faciliter le travail des éleveurs et limiter l'apport en intrants. Les techniciens des coopératives et de la chambre d'agriculture sont également formés sur les questions agronomiques pour faire évoluer les pratiques vers une transition. Toutefois, la vente de phytosanitaires ne pouvant être menée de front avec une activité de conseil, les coopératives ont préféré conserver l'activité de vente, pour assurer un stock disponible aux agriculteurs au moment où ils en ont besoin.⁵²

D'autres structures en lien avec les filières d'élevage interviennent sur le sujet par le biais de formations. L'ADEAR 46 délivre des formations sur les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires pour limiter les traitements et favoriser la prévention. 90 % des adhérents de la structure sont labellisés BIO, les non-labellisés ont la volonté de s'inspirer de ces pratiques. L'ADEAR collabore avec l'association BIO 46, qui propose des formations plus techniques et se charge de l'animation du réseau de producteurs et éleveurs bio, avec des points techniques très précis lors des échanges de terrain.⁵³

⁴⁸Cf entretien avec la chambre d'agriculture du Lot

⁴⁹Cf entretien avec Vinovalie

⁵⁰Cf entretien avec l'OP « Coteaux du Quercy »

⁵¹Cf entretien avec le BIP Pruneau d'Agen

⁵²Cf entretien avec les Fermes de Figeac

⁵³Cf entretien avec l'ADEAR 46

1.4.2. Vers une agriculture de conservation des sols

Expérimentations de pratiques vertueuses pour les sols

Plusieurs partenaires expérimentent l'agriculture de conservation des sols en parallèle de leur travail sur la réduction des phytosanitaires. Les essais se font souvent sur la base de financements obtenus à travers des appels à projets spécifiques au sujet de la conservation des sols. Des actions de plantation de haies et de restaurations de ripisylves sont également menées, elles ont la vertu de fixer des sols, évitant ainsi le colmatage et le transfert d'intrants dans les cours d'eau.

Parmi les projets en lien avec l'élevage, la chambre d'agriculture assure le lien avec l'association Clac'sol⁵⁴ dédiée à la conservation des sols (ensemble de techniques culturales destinées à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production régulière et performante sur les plans technique et économique). La chambre d'agriculture réalise une étude en coopération avec BIO 46 sur ce type de pratiques. BIO 46 anime un groupe d'agriculteurs bio sur des expérimentations de conservation des sols. La chambre d'agriculture fait de même avec un groupe d'agriculteurs conventionnels. Les groupes de travail communiquent entre eux et échangent sur les résultats obtenus.⁵⁵

La chambre d'agriculture du Lot s'intéresse également au retour au sol des matières organiques. Des conventions sont établies avec la fromagerie Etoile du Quercy et l'entreprise Andros pour la gestion des boues d'épuration. En parallèle, la chambre travaille avec EDF pour la valorisation de sédiments de barrages ; une expérimentation est menée sur des parcelles agricoles pour évaluer l'intérêt agronomique et les bénéfices pour la structure des sols. Un guide du compostage et des matières organiques a été réalisé pour répertorier les issues possibles pour les matières organiques. Les digestas de méthaniseurs sont également utilisés par les agriculteurs concernés comme engrais organiques.⁵⁶

Les Fermes de Figeac sont également impliqués sur cette thématique. Au même titre que le BIP pruneau d'Agen, La coopérative est lauréate d'un appel à projets SOLNOVO⁵⁷ autour de l'agriculture régénératrice des sols. La coopérative réfléchit aux méthodes de conservation des sols, à la protection intégrée des cultures, à l'intégration entre culture et élevage, à l'agroforesterie et la santé des sols. La grande innovation de ce projet, mené avec Agri Sud-Ouest Innovation est un dispositif de financement du risque encouru par les agriculteurs.⁵⁸ Un groupe de 22 coopérateurs représentés par les Fermes de Figeac a fait part de sa volonté de s'orienter vers la régénération des sols, ils sont en attentes de financements à hauteur de 50 % pour entamer la transition. Si les financements sont perçus, les agriculteurs en bénéficieront.

Restauration de ripisylves, plantation de haies.

Les syndicats de rivière ont une vigilance particulière sur la préservation des berges, ils réalisent avec les agriculteurs volontaires des replantations de haies et ripisylves qui jouent un rôle de fixateur de sols. Ce type d'opérations permet de préserver la biodiversité aquatique en évitant le

⁵⁴Cf entretien avec la chambre d'agriculture 46

⁵⁵*Ibid.*

⁵⁶*Ibid.*

⁵⁷<https://solnovo.agrisudouest.com/>

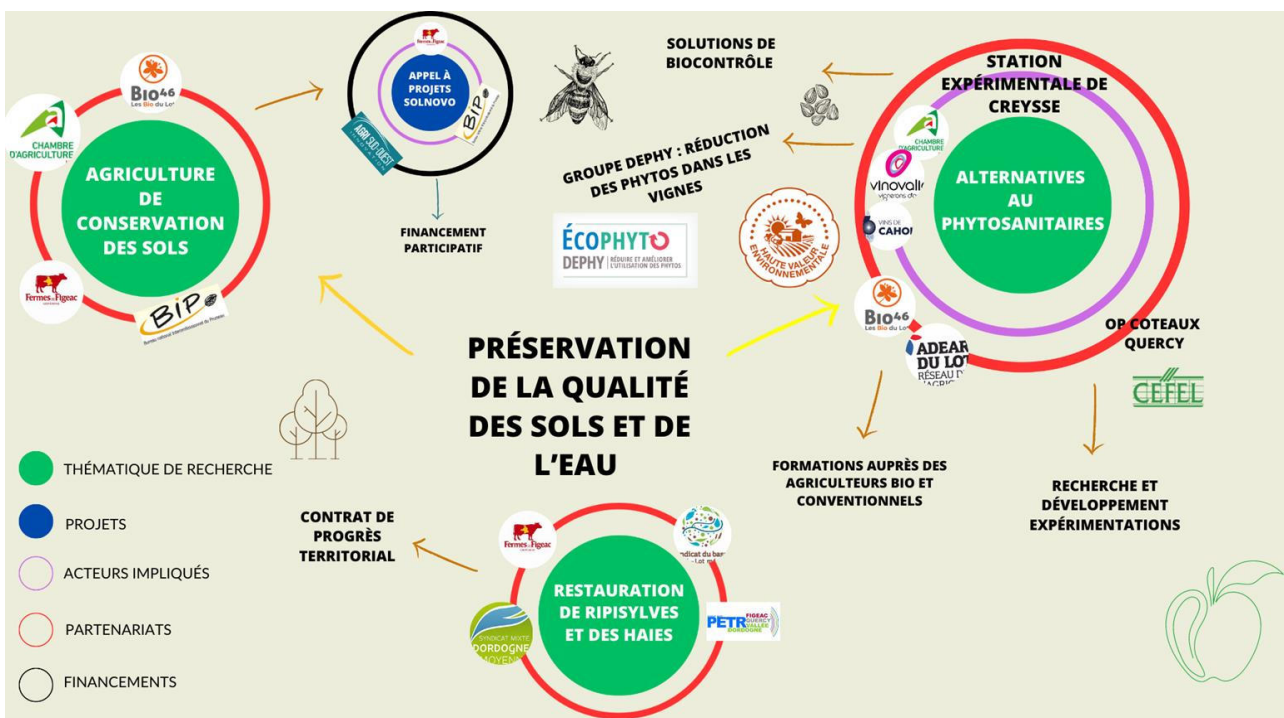
⁵⁸Cf entretien avec les fermes de Figeac

colmatage des cours d'eau et le transfert d'intrants depuis les sols cultivés.⁵⁹ Dans le cadre du contrat de progrès territorial, le syndicat mixte Dordogne moyenne Cère aval réalise en collaboration avec les Fermes de Figeac un diagnostic agricole du territoire pour cibler les pratiques à risque et élaborer des solutions, comprendre les besoins des agriculteurs pour proposer des alternatives en matière d'érosion des sols, de phytosanitaires, de nitrates. La coopérative est en maîtrise d'ouvrage sur l'inventaire des haies, compte tenu de leur rôle dans le stockage carbone et la fixation des sols. Le syndicat et les Fermes de Figeac ont la volonté d'accompagner les agriculteurs sur la plantation de haies, les valoriser (fruitiers, bois de chauffage).⁶⁰

Le SmCLm accompagne également des initiatives de replantation de haies. Dans le cadre du plan d'action et de prévention des inondations (PAPI), un projet de plantation de haies bise-crués et obstacles à l'eau est en cours sur le Lot médian. Il répond notamment à des enjeux d'inondation, mais tient compte de la biodiversité, de l'infiltration de l'eau. Des plantations de haies sont également réalisées au fil de l'eau avec l'association « Arbres, haies, paysages ».⁶¹

Le pôle d'équilibre territorial et rural FQVD intervient également en facilitateur sur la question des ripisylves, des rémanences, des haies. Il fait le lien entre différents acteurs impliqués sur les sujets, organise des réunions communes lorsque les problématiques sont partagées entre différents territoires (Causse, Ségala, Vallée du Célé).

Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats en lien avec la préservation de la qualité de sols et de l'eau :



⁵⁹Cf entretien avec le SMDMCA et le SmCLm

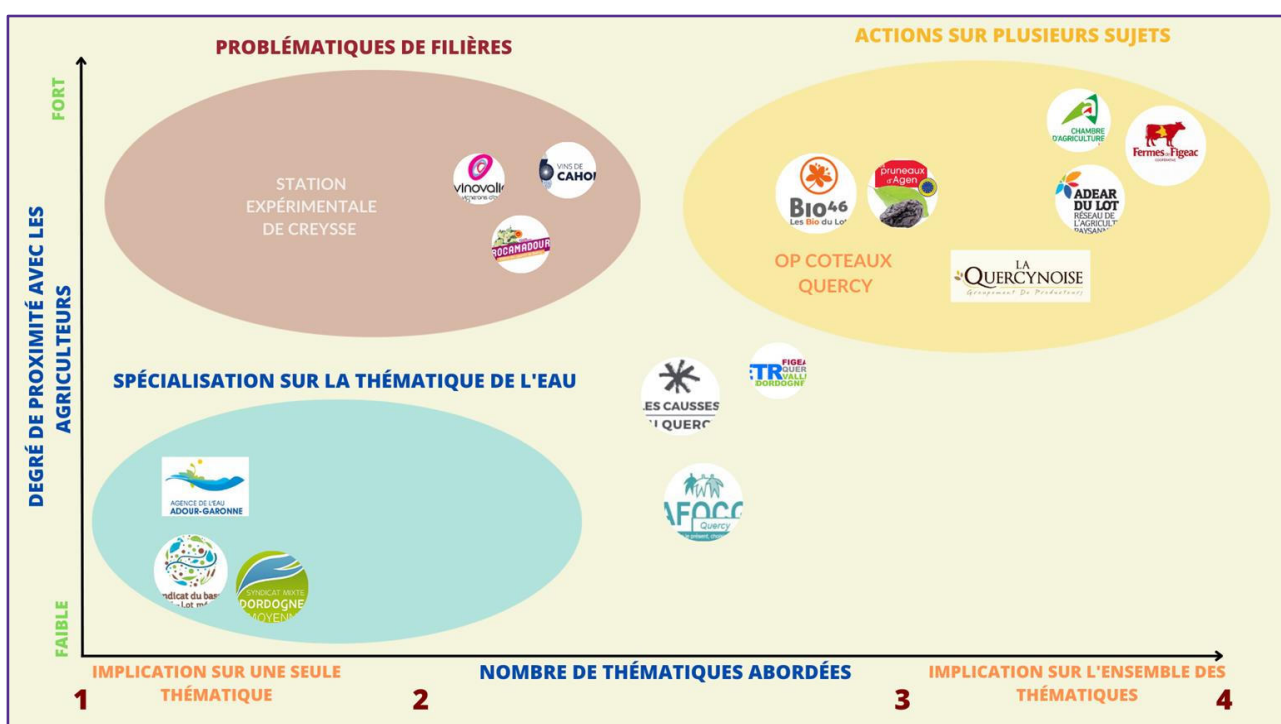
⁶⁰Cf entretien avec le SmCLm et les fermes de Figeac

⁶¹Cf entretien avec le SmCLm

2. DEUXIÈME PARTIE : CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES IMPLIQUES DANS LES TRANSITIONS AGRICOLES

2.1. Cartographie des acteurs du département

Cette cartographie des acteurs rencontrés permet de situer chacun d'eux selon la nature de leurs implications sur le sujet des transitions agricoles et des thématiques retenues par la CDOA. Le graphique ci-dessus présente deux axes permettant de situer l'action des structures : un axe « approche » qui reflète le degré de proximité avec les agriculteurs et un axe « spécialisation thématique » permettant de situer les acteurs en fonction du nombre de thématiques intégrées à leur activité.



Exemple d'interprétation du graphique : le syndicat mixte Célé Lot médian est situé en bas à la jonction des deux axes, cela signifie qu'il est très spécialisé sur une thématique – en l'occurrence le sujet de la ressource en eau – et que son degré de proximité avec le milieu agricole est au départ assez faible. La préservation des cours d'eau et leur vocation à défendre l'environnement les a amenés à collaborer avec les agriculteurs et à travailler le sujet des transitions agricoles. A l'inverse, la chambre d'agriculture est située à l'extrémité des deux axes, cela signifie que son implication porte sur l'ensemble des sujets en lien avec les transitions agricoles et qu'ils entretiennent une relation de proximité avec le terrain.

La cartographie des acteurs a permis de faire émerger 4 catégories d'acteurs. Un premier pôle regroupe les partenaires impliqués sur au moins 3 thématiques de transition agricoles. Il peut s'agir de structures dont les activités sont transversales par nature (ADEAR, Fermes de Figeac, BIO 46 ...) ou plus spécifiques à une filière (La Quercynoise, OP Coteaux du Quercy). Un second pôle regroupe les structures impliquées sur 1 ou 2 thématiques de transitions agricoles, bien souvent en

lien avec les sujets des filières concernées (AOC Cahors, station expérimentale de la noix). Une troisième catégorie plus spécifique regroupe les acteurs spécialisés sur le sujet de la ressource en eau (syndicats de rivières, agence de l'eau). Enfin, deux acteurs demeurent en marge de ces pôles d'activité, ils intègrent la question des transitions agricoles dans leur activité, bien qu'elle ne fasse pas partie de leur raison d'être.

2.2. Mise en perspective des projets et programmes déployés dans le Lot autour des transitions agricoles

Cet inventaire des initiatives lotoises a permis de mettre en évidence que les transitions agricoles sont intégrées dans de nombreux projets portés par des acteurs du territoire afin de répondre à des problématiques qui leur sont propres. Nous avons par exemple des acteurs économiques qui s'interrogent sur leur place dans leur territoire, des groupements techniques qui travaillent sur des problématiques d'adaptation au changement climatique, des gestionnaires de milieux et de ressource qui cherchent à concilier développement économique et préservation de l'environnement ou encore des filières qui évoluent pour trouver un modèle durable tant sur le plan économique pour les éleveurs et les entreprises de l'aval que sur le plan environnemental. Dans toutes ces situations, les projets se sont construits autour d'un consortium plus ou moins large de partenaires, leur permettant d'acquérir une dimension transversale et de couvrir leurs différents enjeux. Ces partenariats sont souvent locaux et intègrent des acteurs économiques des filières, des organismes techniques et des collectivités ou des syndicats mixtes. Ils savent aller chercher des compétences au niveau national, principalement sur le plan technique. Une question centrale reste la bonne diffusion des résultats liés à ces initiatives auprès des agriculteurs, notamment en ce qui concerne les solutions techniques validées mais aussi peut-être une vision d'ensemble sur la situation d'une coopérative, d'un territoire ou d'une filière dont ils font partie.

Un projet de coopérative à ambition territoriale : Fermes en transition, un renouvellement pour les Fermes de Figeac

Les Fermes de Figeac portent un projet significatif de territoire atelier appelé « Fermes en transition ». À travers ce projet, la coopérative a l'ambition d'accompagner ses coopérateurs volontaires sur les expérimentations qu'ils souhaitent mener, en lien avec l'adaptation au changement climatique. Les initiatives portées sont soutenues par la coopérative et alimentent le laboratoire d'innovation des Fermes de Figeac. Les résultats des expérimentations sont publiés sur un livret, transmis à l'ensemble des coopérateurs. À titre d'exemple, les couverts végétaux, la culture de la Siphilie et des plantes médicinales ont fait partie des essais menés en 2022. Des journées et « apéros fermes en transition » sont par ailleurs organisés pour livrer des retours d'expérience et favoriser les échanges au tour de pratiques agricoles innovantes.⁶² Parmi les acteurs rencontrés, le PETR Figeac, Causse, Vallée de la Dordogne et le syndicat mixte Célé Lot médian font partie du consortium.⁶³

⁶² Cf entretien avec les Fermes de Figeac

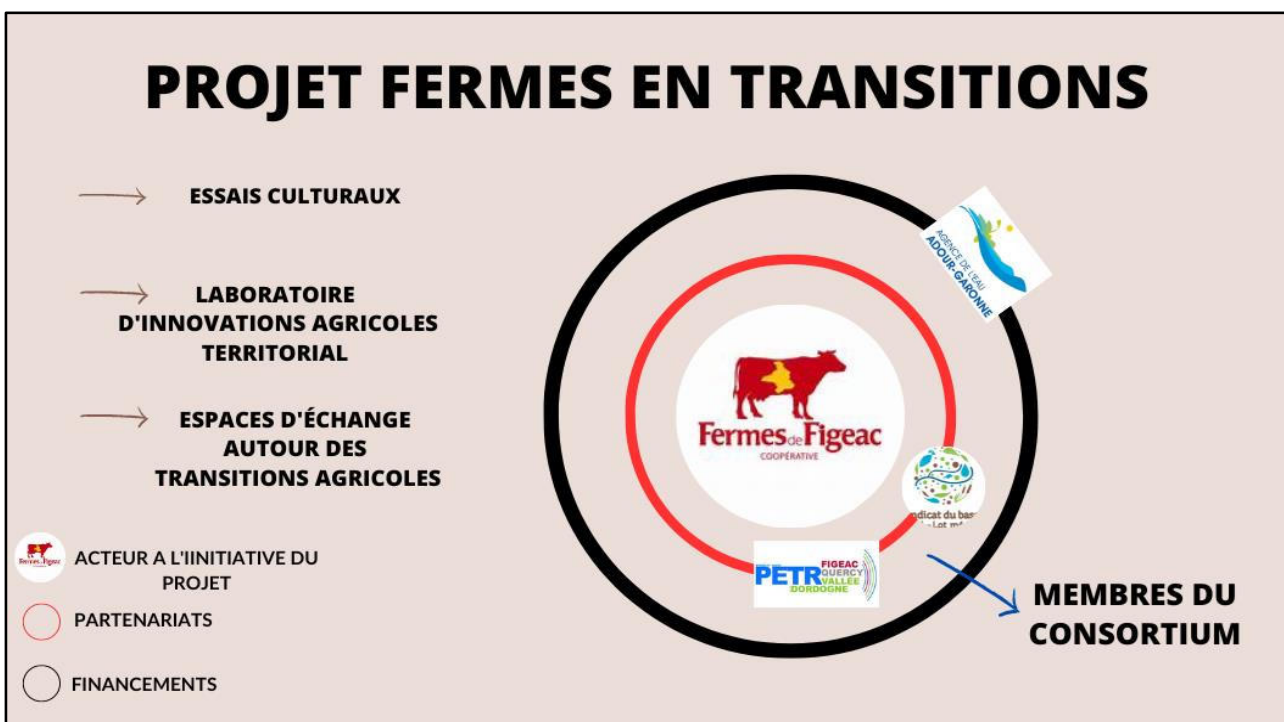
⁶³ Cf entretiens avec l'ensemble de ces acteurs

La coopérative des Fermes de Figeac est implantée dans le Ségala, un territoire connu et encadré où elle connaît chacun des acteurs impliqués dans les transitions agricoles. L'ambition est de porter des actions à l'échelle du territoire et au profit du territoire. Au-delà du projet en lui-même, « Fermes en transition » est un nouveau rôle que la coopérative a souhaité endosser, renouvelant ainsi ses activités historiques.⁶⁴ Dans cette perspective, ce partenaire a souhaité insister sur les interactions entre les thématiques des transitions agricoles et propose une approche très globale du sujet pour envisager des synergies et des liens entre chaque pilier – intégrant les thématiques du diagnostic transitions agricoles.⁶⁵

Un aspect intéressant de leur démarche est la volonté d'intégrer les consommateurs locaux et les riverains à leur réflexion et de travailler sur le partage de la valeur entre acteurs de filière. Ces deux enjeux portent en eux des conditions indispensables aux transitions des modèles agricoles : renforcement du lien agriculteur-consommateur et juste partage de la valeur.

Le financement des expérimentations et de l'indemnisation du risque pris par les agriculteurs est au cœur des préoccupations. Les Fermes de Figeac sont à la recherche de financements pour constituer un fonds de solidarité en cas d'échec des cultures pour subvenir aux besoins des coopérateurs qui se sont montrés volontaires. Un dossier a été déposé auprès du fonds européen « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ». Jusqu'à présent, l'Agence de l'eau Adour-Garonne a financé toute la partie portant sur l'étude de faisabilité du projet.

Plusieurs acteurs parmi ceux rencontrés ont fait part de la nécessité d'assurer aux agriculteurs une prise en charge du risque lorsque de nouvelles pratiques sont expérimentées.⁶⁶



⁶⁴Cf 1.2.2 du rapport

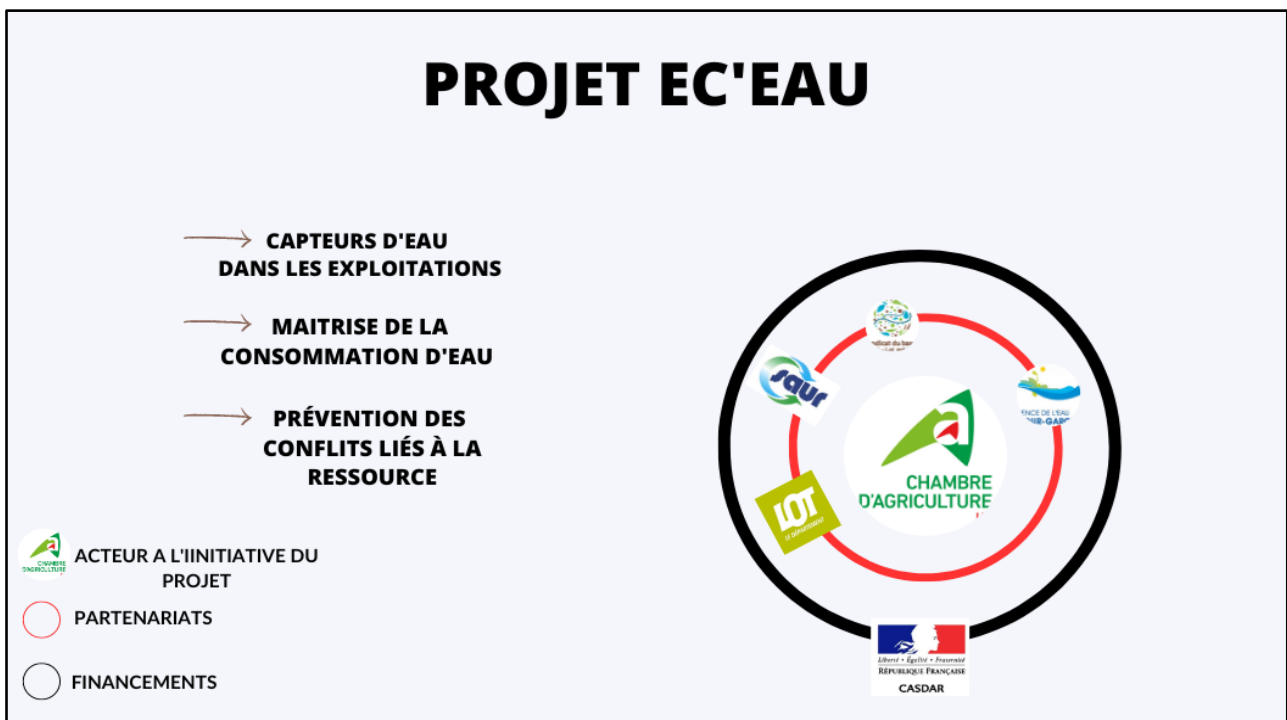
⁶⁵ Cf entretien avec les Fermes de Figeac

⁶⁶ *Ibid.*

- Des programmes de développement partenariaux autour d'une thématique technique : les projets Ec'eau et SOLNOVO

Le programme Ec'eau : contrôler la consommation des élevages pour réduire les pressions agricoles.

Le programme Ec'eau, financé à 70 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a pour objectif de maîtriser la consommation d'eau dans les élevages. La chambre d'agriculture du Lot intervient sur ce programme pour lequel elle réalise un travail sur les exploitations du Ségala (15) en lien avec les pressions quantitatives en été sur les captages d'eau potable. Un travail mené avec les agriculteurs devrait permettre d'évaluer la consommation d'eau réelle des exploitations avec la mise en place de compteurs connectés. La chambre joue un rôle de facilitateur dans la gestion de la ressource - qui peut générer des tensions. La DDT, le conseil départemental, les syndicats des eaux, de rivières (Célé), la Saur, certaines communes, l'institut de l'élevage sont impliqués dans ce projet. La partie « données numériques » (connexion des compteurs d'eau) est financée par un appel à projet CASDAR national (Agrinum). Le programme Ec'eau sert de test pour un projet régional d'observatoire de la consommation d'eau dans les élevages. Le projet devait au départ être réalisé sur le causse mais les syndicats n'ont pas souhaité s'associer au projet.⁶⁷



⁶⁷Cf entretien avec la chambre d'agriculture du Lot

2 partenaires lauréats de l'appel à projets « SOLNOVO » porté par Agri Sud-Ouest Innovation sur l'agriculture de conservation des sols.

À destination de collectifs d'agriculteurs, Solnovo est un programme de recherche-action multipartenarial qui vise à accompagner les transitions vers l'agriculture régénératrice des sols et à en démontrer leurs intérêts au niveau national et européen. Solnovo a pour objectif de fournir des informations et des résultats nouveaux concernant les transitions agroécologiques et leurs impacts, notamment environnementaux et économiques.⁶⁸

Les bénéficiaires pour les structures lauréates de l'appel à projet :

- Une étude environnementale réalisée par une équipe de chercheurs spécialistes et basée sur du prélèvement terrain, de l'imagerie satellitaire et des analyses de cycle de vie (impacts des pratiques sur le carbone, l'eau et la biodiversité)
- Une étude économique (diagnostic comptable et financier par exploitation)
- Un accompagnement technique via des formations adaptées à chacun des projets
- Un accès privilégié à des événements et à une base de données renseignant un maximum de structures agricoles offreuruses de solutions
- La recherche de financements privés provenant de structures qui souhaitent soutenir des projets de transition ou acheter des crédits carbone⁶⁹

Deux partenaires du diagnostic « transitions agricoles » ont répondu à l'appel à projet SOLNOVO.

La coopérative des Fermes de Figeac réfléchit aux méthodes de conservation des sols, à la protection intégrée des cultures, à l'intégration entre culture et élevage, à l'agroforesterie et à la santé des sols. Le projet SOLNOVO mené avec Agri Sud-Ouest intègre un volet financement du risque pris par les agriculteurs via un financement participatif sur la plateforme « mimosa ». Les expérimentations prennent du temps et peuvent générer une perte financière en cas d'échec. A ce stade, le projet n'est pas parvenu à réunir les financements suffisants. Constituer un fond de sécurité en cas d'échec est une des ambitions du territoire atelier, il s'agit d'un levier indispensable à la transition. Un groupe de 22 coopérateurs représentés par les Fermes de Figeac a fait part de sa volonté de s'orienter vers la régénération des sols, ils sont en attentes de financements à hauteur de 50 % pour entamer la transition. Si les financements sont perçus, les agriculteurs en bénéficieront.⁷⁰

Le BIP Pruneau d'Agen s'est également positionné sur cet appel à projets : « 11 producteurs de la filière sont engagés dans le programme SOLNOVO, sur le sujet de l'agriculture régénératrice des sols. Ils travaillent notamment sur des sujets liés à l'irrigation ou aux couverts végétaux pour limiter l'apport de chimie sur les arbres. En raison de retards de financements les actions qui devaient

⁶⁸ <https://solnovo.agrisudouest.com/presentation/>

⁶⁹ *Ibid.*

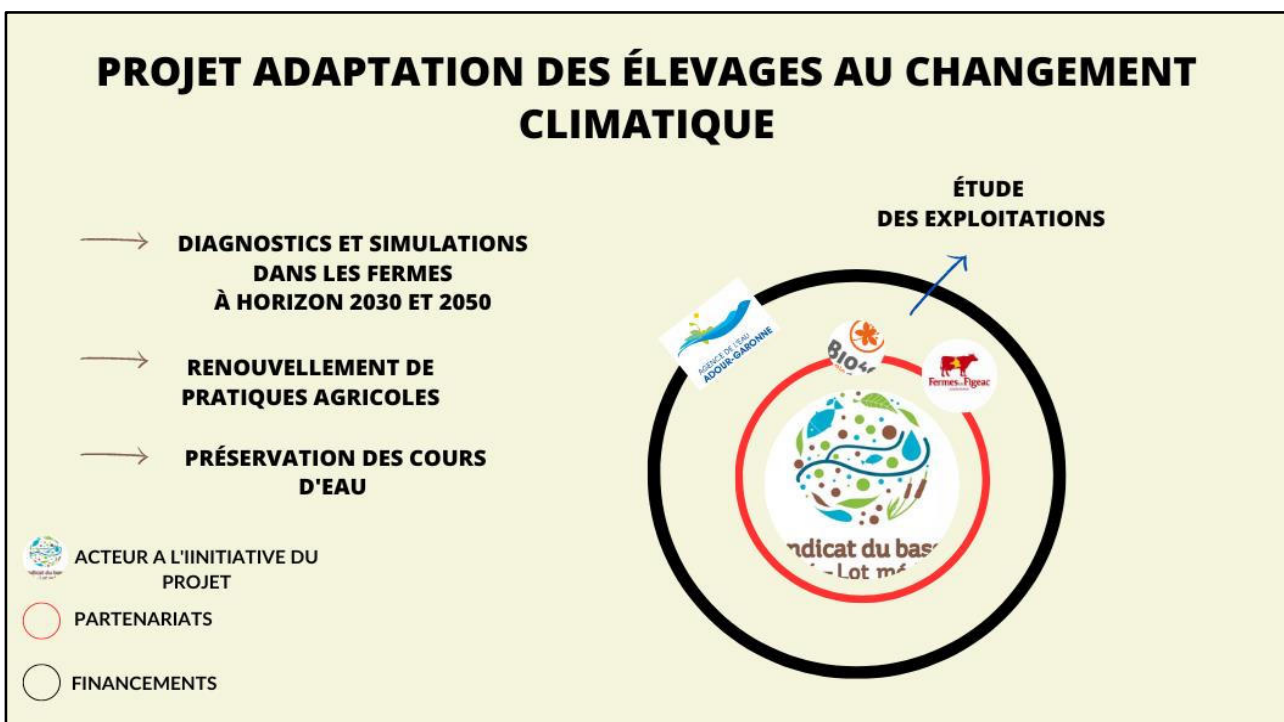
⁷⁰ Cf entretien avec les Fermes de Figeac

démarrer en 2023 sont reportées à 2024. Le projet SOLNOVO repose sur un financement participatif qui a plutôt été un échec. Au sein de la filière, nous sommes en contact avec des partenaires institutionnels, notamment les banques. Ces organismes devraient nous accompagner pour amorcer les projets à partir de 2024.

- Des projets de territoire pour répondre à des problématiques de gestionnaires

Projet « Adaptation des élevages au changement climatique » porté par le SmCLm

Dans son approche le syndicat mixte Célé Lot médian mène des actions en relation étroite avec le milieu agricole. Une étude est actuellement réalisée sur l'adaptation des élevages au changement climatique sur le bassin du Célé. Le Syndicat s'est associé à BIO 46, aux Fermes de Figeac et aux chambres d'agriculture du Lot et du Cantal. Ces derniers réalisent des diagnostics et simulations à horizon 2030 et 2050 pour sensibiliser les agriculteurs et les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques. Selon BIO 46, «les propositions des éleveurs ont permis de compléter les indicateurs initiaux (pâturage à l'année, plantation de méteil). Ce type de projets comporte deux objectifs : permettre aux agriculteurs volontaires de se situer, faire évoluer leurs pratiques et ensuite de diffuser les résultats auprès d'autres agriculteurs pour faire connaître bonnes pratiques ».



La charte du PNR : promotion d'un développement économique local permettant la préservation du paysage et du patrimoine naturel

Le Parc naturel régional des Causse du Quercy pilote sur son territoire une stratégie globale, définie dans une charte et qui intègre les questions agricoles. Ses actions portent notamment sur la valorisation de la brebis « Causse du Lot », une race rustique du territoire adaptée au milieu et assez résiliente vis-à-vis du réchauffement climatique (marche longtemps, alimentation variée, résiste à la piroplasmose, aux températures et à la soif). Le Parc accompagne aussi la diversification des activités agricoles avec un travail réalisé sur les plantes aromatiques et la filière laine. Le renouvellement des générations d'agriculteurs est un sujet important pour la structure, un espace-test agricole devrait s'établir très prochainement sur son territoire. D'autres sujets ont également été abordés lors des entretiens sur les actions menées qui échappent au cadre méthodologique et aux thématiques de transitions agricoles définies par la CDOA.

L'intégration de projets à des stratégies plus globales : plan de structuration de filières.

Certains acteurs intègrent le portage de projets à des stratégies plus globales, qui s'établissent à l'échelle de leur filière. A titre d'exemple, le syndicat AOP Rocamadour porte un plan de structuration de sa filière : Roca 2035, bénéficiant de crédits du Plan de relance. La structure a pour mission de défendre les intérêts de la filière, en assurant une juste rémunération aux éleveurs. Sept partenaires accompagnent la structuration de la filière dans le département, on retrouve parmi eux l'a chambre d'agriculture, l'ADASEA ou encore l'IDELE. L'ensemble des projets menés par la structure ont vocation à nourrir les ambitions économiques, sociales et environnementales du plan de filière. Certains objectifs interagissent avec le sujet des transitions agricoles : « adapter les cultures, les espèces, les récoltes aux changements climatiques pour sécuriser les coûts de production et les approvisionnements locaux pour l'alimentation des animaux », « construire un projet environnemental de la filière AOP Rocamadour ».

De même, la coopérative CAPEL porte un plan sur la filière ovine financé par le plan de relance, en développant les perspectives de la production sous label « agneau fermier du Quercy ». Cette démarche partenariale associe les partenaires techniques locaux (chambre d'agriculture) ou nationaux (IDELE) ainsi que le maillon aval de la filière (CAPEL et Destrel Viandes). Différentes problématiques sont abordées comme l'adaptation au changement climatique par l'adaptation de la conduite des prairies et du pâturage, la transmission et la reprise des exploitations, la valorisation des produits ou encore la gestion de la pénibilité du travail.

Autres sujets abordés à l'occasion du diagnostic : pistes de poursuite de l'étude

Le diagnostic des transitions agricoles, décliné en 4 thématiques a permis d'appréhender la majorité des sujets et actions mises en œuvre dans le département du Lot. Toutefois certaines préoccupations récurrentes n'ont pas pu être intégrées à l'une des thématiques, elles devront faire l'objet d'une vigilance particulière car nécessaires aux transitions des systèmes agricoles. On retrouve parmi elles la question de la reprise des exploitations. Il s'agit d'une des thématiques retenues par la CDOA et les entretiens ont confirmé la nécessité d'en tenir compte. Cet enjeu est au

cœur des préoccupations de la quasi-totalité des acteurs. Il est une des raisons d'être de certaines structures rencontrés comme l'ADEAR Lot ou la chambre d'agriculture. Le maintien de la vocation agricole du département constitue par ailleurs une volonté unanime de la part des acteurs rencontrés. On peut citer également les problématiques de la création de valeur par les systèmes agricoles et de sa juste répartition dans les filières, ainsi que la reconstruction d'un lien entre agriculteurs et consommateurs/riverains.

D'autres axes de transition mériteraient de bénéficier d'une vigilance particulière. On peut citer notamment la préservation de la biodiversité qui a été évoquée à plusieurs reprises lors des entretiens. Des études sont notamment menées à ce sujet par l'ADEAR, les syndicats de rivières, l'OP Coteaux Quercy. L'association de producteurs de fruits et légumes a noué un partenariat avec l'observatoire agricole de la biodiversité et le Muséum d'histoires naturelles de Paris. Des études sont menées autour des solutions de pollinisation, avec des abeilles solitaires. Cette opération permet aux producteurs de mieux connaître la biodiversité présente sur leurs cultures. La sensibilisation les encourage à limiter l'usage de pesticides, à envisager des pratiques nouvelles.

On peut également citer la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre des exploitations agricoles, qui est prise en compte par certaines structures (chambre d'agriculture, BIO 46 ...). Des diagnostics agro-environnementaux sont réalisés via des financements de l'ADEME « bons diagnostics carbone ». L'association BIO 46 a mis au point une méthodologie de bilan carbone sur la base de l'outil « Dialecte » développé par SOLAGRO. Des bilans ont été réalisés sur plusieurs exploitations, ils présentent les fermes étudiés, un bilan socio-économique des exploitations, la commercialisation, le bilan carbone (eau, azote, GES), et la consommation énergétique des fermes. Le diagnostic permet d'identifier les pratiques favorables ainsi que les pistes d'amélioration et des simulations climatiques à horizon 2030.

CONCLUSION : ATTENTES DES PARTENAIRES ET PERSPECTIVES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL

L'analyse des initiatives liées à la transition agricole dans le département du Lot révèle une mosaïque d'actions coordonnées visant à promouvoir des pratiques agricoles durables et à s'adapter aux enjeux contemporains. Les conclusions thématiques soulignent plusieurs points saillants qui illustrent l'engagement et la diversité des acteurs impliqués.

Tout d'abord, la gestion de la ressource en eau est au cœur des préoccupations. Les syndicats de rivières et d'autres acteurs locaux s'efforcent de préserver la qualité de l'eau, limitant la divagation du bétail, préservant les zones humides, et maintenant les ripisylves en bord de cours d'eau. La coopération entre ces acteurs et les agriculteurs, ainsi que le financement public, jouent un rôle clé dans le succès de ces initiatives.

De plus, la gestion quantitative de l'eau est abordée, avec des efforts pour maîtriser la consommation d'eau grâce à la collecte de données, la promotion de systèmes d'irrigation sobres, et la recherche de variétés moins gourmandes en eau. Les retenues collinaires sont également identifiées comme une solution importante pour répondre aux besoins d'irrigation et d'abreuvement du bétail.

En ce qui concerne l'autonomie alimentaire des élevages, les acteurs locaux se mobilisent pour développer de nouvelles cultures, optimiser les zones pastorales, et garantir un approvisionnement stable en céréales grâce à la transformation locale. La diversification des filières, la recherche de variétés résilientes, et la coopération entre différents acteurs renforcent la résilience des exploitations.

Par ailleurs, l'autonomie énergétique est au cœur des préoccupations, avec des efforts pour réduire la consommation d'énergie et produire de l'énergie renouvelable. La méthanisation et le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles contribuent à une économie circulaire et à l'indépendance énergétique, sans compromettre l'essence même de l'agriculture.

Enfin, la préservation de la qualité des sols et la réduction des phytosanitaires sont des enjeux cruciaux. Des initiatives locales promeuvent des solutions de biocontrôle, des bonnes pratiques agricoles, et la plantation de haies pour stabiliser les sols, prévenir le colmatage des cours d'eau, et réduire le transfert d'intrants.

Dans l'ensemble, l'analyse des acteurs, projets et programmes dans le département du Lot révèle un paysage varié d'initiatives visant à favoriser la durabilité agricole. Ces efforts collectifs témoignent de l'engagement des acteurs locaux à relever les défis du changement climatique, de la préservation de l'environnement et de l'innovation dans le secteur agricole. La collaboration entre acteurs locaux, nationaux, et techniques est cruciale pour réaliser ces transitions agricoles et façonner un avenir plus prometteur pour l'agriculture locale. Le Lot est un département impliqué dans les transitions agricoles, il abrite une variété d'initiatives inspirantes pour d'autres régions.

S'agissant du diagnostic et de la démarche associée, les entretiens ont joué un rôle crucial en recensant les attentes et les suggestions de chaque partenaire concernant le séminaire sur les transitions agricoles et les futurs groupes de travail. Il est réjouissant de constater que l'ensemble des partenaires interrogés se montre volontaire pour participer activement au séminaire prévu pour l'automne. Cet engagement démontre un fort intérêt commun pour les questions liées à l'agriculture durable et aux défis environnementaux.

Dans cette démarche collaborative, toute suggestion est la bienvenue. Les participants ont déjà formulé quelques recommandations, notamment en suggérant l'utilisation d'une méthode de travail innovante, le "jeu de territoire"⁷¹. Cette approche, proposée par Caroline Maumus, chargée de mission GEMAPI au SmCLm, repose sur une méthodologie élaborée par Sylvie Lardon, directrice de recherche à l'INRA et professeure à AgroParisTech. Le jeu de territoire implique la création d'une carte du territoire, où les participants dressent un diagnostic de la situation actuelle, identifient les enjeux, imaginent des scénarios d'évolution, et discutent des actions à entreprendre pour atteindre les résultats souhaités. Cette méthode peut être particulièrement pertinente pour explorer les défis des transitions agricoles dans le département du Lot.

Cependant, il est important de souligner que les modalités d'organisation du séminaire et des groupes de travail qui suivront restent flexibles. Cette souplesse permettra d'adapter au mieux les processus aux besoins et aux spécificités du département.


Certains acteurs locaux ont déjà manifesté leur volonté de contribuer activement à l'animation des groupes de travail thématiques. Les syndicats de rivières, par exemple, se sont portés volontaires pour traiter de la question de la ressource en eau. De même, la chambre d'agriculture et l'ADEAR pourront animer d'autres groupes de travail. Cette diversité d'acteurs impliqués garantit une représentation adéquate des parties prenantes et contribuera à enrichir la réflexion sur les transitions agricoles.

En somme, les perspectives pour les groupes de travail s'annoncent prometteuses, avec une volonté d'engagement active, des suggestions innovantes, et un éventail d'acteurs locaux déterminés à travailler ensemble pour relever les défis de l'agriculture durable et de l'environnement. L'ouverture aux nouvelles idées et la flexibilité dans l'organisation renforceront la qualité des échanges et des résultats à venir. C'est un pas encourageant vers des transitions agricoles réussies dans le département du Lot.





⁷¹ <https://www.cerema.fr/system/files/documents/2021/03/210126-panorama-vf.pdf>


ANNEXES





Annexe 1 : Tableau de synthèse des actions menées, mots clés de sujets intégrés par acteurs et thématiques.

Acteurs et actions mises en œuvre	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire (Plan pluriannuel de gestion, Contrat de progrès) - Préservation des berges - Limitation de la divagation du bétail dans les cours d'eau - Points d'abreuvement - Compétence GEMAPI - Préservation, restauration des zones humides - Limitation du transfert d'intrants dans les cours d'eau 			<ul style="list-style-type: none"> - Replantation de ripisylves / Végétalisation naturelle - Replantation de haies - Gestion forestière dans les zones à enjeu « eau » - Enjeux socio-économiques (loisirs, agriculture, infrastructures, ...) - Évolution de la gestion de l'eau et des perceptions liées à celle-ci.
Station expérimentale de la noix à Creysse	<ul style="list-style-type: none"> - Étude variétale difficile à réaliser - Identification du porte-greffe impossible - Irrigation 		<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du passage des machines dans les noyers - Réduction du nombre de broyages 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de solutions par biocontrôle - Limiter l'usage de produits phytosanitaires - Diffusion publique des résultats d'expérimentations - Préservation des sols, couverts végétaux - Étude variétale sur la noix

<p>Chambre d'Agriculture</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion quantitative, qualitative - Programme Ec'eau - Retenues collinaires - Participation aux syndicats de rivière - Programme PNRQC « Revenons à nos moutons » 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils quotidiens - Essais dans les exploitations - GIEE - Pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils auprès des agriculteurs - Mise en relation avec les prestataires - Agrivoltaïsme - Photovoltaïque - Méthaniseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de réduction de phytos dans la vigne - Agriculture biologique de conservation des sols - Retour au sol des matières organiques
<p>Fermes de Figeac</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic bocager dans le cadre du CPT avec le SMDMCA - Impact sur l'eau de l'ensemble des activités agricoles - Réflexion autour de filières haies (fruits, bois) - Auditeur du PSE porté par l'Agence de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet historique pour les Fermes de Figeac - Site d'échange de céréales à Latronquière - Réflexions avec GERSICOP pour l'approvisionnement soja - Réflexion avec FILEG pour les légumineuses - Accompagnement des techniciens auprès des coopérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe d'installation de panneaux photovoltaïques - Développement de méthaniseurs (4) - Montage financier et négociation du projet éolien - Activité bois (scierie, chaudières) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lauréats de l'appel à projets SOLNOVO - Atelier d'innovations territorial : expérimentations culturelles - Financer les expérimentations
<p>AOC Cahors</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Retenues collinaires - Sécheresse - Vignoble Connecté 		<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le gel (taille des vignes) - Absence de travail du sol 	
<p>OP Coteaux Quercy</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Lutte contre le gel (aspersion) - Retenues d'eau - Participation au CEFEL 		<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du matériel des adhérents - Rénovation des bâtiments (photovoltaïque) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletins d'information multi thématiques - Diffusion d'informations sur l'ensemble des techniques - Accompagnement vers l'agriculture Bio

<p>ADEAR Lot</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de foncier avec un accès à l'eau - Développement de filières plus sobres - Formations sur la question de la ressource en eau - Sujet important lors de l'installation d'un agriculteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet historique pour l'ADEAR - Travail autour de l'herbe diversifiée - Formations au sylvopastoralisme - Prise en compte inégale du sujet selon les filières 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations sur la méthanisation paysanne - Maintenir la vocation agricole des fermes - Dimensionnement des bâtiments à l'activité agricole - Enjeu des bâtiments avec panneaux pour la reprise des fermes 	<ul style="list-style-type: none"> - 90% adhérents labellisés en BIO - Formations délivrées avec BIO 46 - Formations à la limitation d'intrants - Partage de bonnes pratiques en lien avec d'autres départements
<p>PNR des Causses du Quercy</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet Agence de l'eau - Système de récupération d'eau de pluie - Collaboration avec la chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Essais de nouvelles cultures (Teff Grass) en collaboration avec la chambre - Pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable aux panneaux sur toitures - Défavorable aux parcs au sol : impacts pour le paysage, retombées minimales pour le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Agroécologie et évolution des pratiques - Travail sur la réutilisation de graines locales - Observation satellitaire des parcelles - Aide au pâturage, fauchage tardif (aides compensatoires)
<p>AFOCG 46</p> 		<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail autour de l'autonomie alimentaire, animé par SCOPEL - Paturage tournant 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de performance énergétique via l'outil jediagnostiquemaferme.com conçu par l'IRAE. - Formations « s'assurer pour se rassurer » en lien avec le photovoltaïque 	
<p>Syndicat AOP Rocamadour</p> 		<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement local pour le fourrage - Recensement des offres de foin sur le territoire de l'AOP - Essais sur de nouvelles espèces (CA) - Étude économique du séchage en grange - Accès à l'extérieur des animaux - Introduction de nouvelles races de chèvres - Agroécologie 		<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des premières coupes - Agroécologie
<p>BIP Pruneau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet qui tend à devenir 		<ul style="list-style-type: none"> - Agrivoltaïsme envisagé 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 producteurs lauréats

<p>d'Agen</p>	<p>important</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70 % du verger irrigué - Évolution des méthodes d'irrigation - Pluies de moins en moins fréquentes 		<p>dans les vergers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun projet concrétisé - Contraintes techniques importantes + coût 	<p>de l'appel à projets SOLNOVO</p> <ul style="list-style-type: none"> = Agriculture régénératrice des sols - IFT faible pour les pruniers - Expérimentations menées dans les vergers - Rôle politique du BIP pour faire entendre les besoins de la filière - Conserver les produits efficaces, s'assurer que les alternatives fonctionnent
<p>PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail avec les syndicats de rivières autour de la question des haies, ripisylves, 	<p>- Sylvopastoralisme</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Charte forestière de territoire, travail autour de la filière bois
<p>Syndicat mixte Célé Lot médian</p>  <p>Syndicat du bassin Célé - Lot médian</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire (SAGE Célé, Contrat de rivière Célé, CATZH, PPG) - Préservation des berges / Capacité du cours d'eau à divaguer latéralement - Limitation de la divagation du bétail dans les cours d'eau - Points d'abreuvement - Compétence GEMAPI - Cellules d'assistance technique zones humides - Préservation, restauration de zones humides - Identification d'espaces de mobilité (espaces à préserver) : études techniques et concertation 			<ul style="list-style-type: none"> - Replantation de ripisylves / Végétalisation naturelle - Replantation de haies - Expérimentations de nouvelles espèces adaptées au changement climatique - Gestion forestière dans les zones à enjeu « eau » - Enjeux socio-économiques (loisirs, agriculture, infrastructures, ...) - Evolutions de la gestion de l'eau et des perceptions liées à celle-ci.

<p>VINOVALIE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Sécheresse - Vignoble Connecté 			<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le gel (taille des vignes) - Recherche d'alternatives aux CMR - Partage de bonnes pratiques - Orientations fixées par la coopérative - Label HVE - Études zéro résidus de pesticides
<p>BIO 46</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations d'intercultures économes en eau - utilisation de phytos proscrite en AB - consommation d'eau prise en compte dans les bilans carbone 	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations menées dans les fermes (dérobées d'été, prairies à flores variées, couverts végétaux...) - essais en laboratoires - publication des résultats obtenus, diffusion de l'information - sylvopastoralisme - participation au programme « adaptation des élevages au changement climatique » porté par le SmCLm. 		<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations de nouvelles cultures - DefiFermes : réduction IFT, bandes fleuries - essais réalisés avec le groupe CLACSOL : agriculture de conservation des sols - AB = utilisation de phytos proscrite
<p>La Quercynoise – CAPEL</p>  	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments connectés, contrôle de la consommation d'eau dans les élevages. - Maîtrise qualitative et quantitative de l'eau - Bien être animal - Calcul des volumes d'eau utilisés par les ateliers d'engraissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement de l'ensemble des producteurs en aliment pour bétail - Fabrication locale d'aliment - Plan nutritionnel défini par la Quercynoise - Autonomie alimentaire et stabilité des prix pour les producteurs de la coopérative - Ateliers de collecte de céréales CAPEL - Culture du Miscanthus pour suppléer la paille 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthaniseur : recyclage des déchets industriels + lisiers des élevages de canard - Panneaux photovoltaïques sur bâtiments d'élevage - Projet d'ombrière parking autour du site de Gramat - Ombrières dans les élevages 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de vente de semences pour CAPEL

Annexes 2 : Comptes rendus des entretiens

Compte rendu d'entretien
 Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA)
 Vendredi 23/06/2023
 Creysse (46)

Entretien avec Mme Barbara Annett, chargée de mission GEMAPI au syndicat mixte Dordogne moyenne Cère Aval.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Réduction du travail du sol, réduction des produits phytosanitaires, restauration hydromorphologique des cours d'eau, restauration/préservation des milieux aquatiques et alluviaux
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire (Plan pluriannuel de gestion, Contrat de progrès) - Préservation des berges - Limitation de la divagation du bétail dans les cours d'eau - Points d'abreuvement - Compétence GEMAPI - Préservation, restauration des zones humides - Limitation du transfert d'intrants dans les cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Replantation de ripisylves / Végétalisation naturelle - Replantation de haies - Gestion forestière dans les zones à enjeu « eau » - Enjeux socio-économiques (loisirs, agriculture, infrastructures, ...) - Évolution de la gestion de l'eau et des perceptions liées à celle-ci.
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche territoriale / environnementale - Approche terrain - Approche scientifique (expérimentations) 	

Présentation du syndicat, cadres opérationnels :

Le syndicat dispose de plusieurs cadres opérationnels et outils de programmation. Le syndicat de rivières travaille sur la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Le contrat de progrès a permis d'élargir les compétences du syndicat et travailler le lien entre agriculture et qualité de l'eau, sujet de plus en plus important en milieu rural, compte tenu de l'exposition des cours d'eau privés avec l'activité agricole. Le syndicat travaille avec les agriculteurs propriétaires des berges, les problématiques aquatiques sont souvent liées à des pressions agricoles. Contrat de progrès, volet réduction des pressions agricoles et sylvicoles, nouvelles compétences pour le syndicat, mais historiquement les sujets en lien avec les transitions agricoles ont leur place dans le cadre des plans pluriannuels de gestion.

Quels projets en lien avec les transitions agricoles dans le cadre des PPG (plans pluriannuels de gestion) ?

Préservation des zones humides

Petit à petit le syndicat élargi le périmètre de ses études au-delà des cours d'eaux et s'intéresse aux versants avec notamment la question des zones humides. Le travail sur les zones humides s'inscrit dans le cadre des PPG (plans pluriannuels de gestion). La première étape consiste à les diagnostiquer, cette mission est confiée à la cellule d'assistance zones humides (CADZH) de l'ADASEA reliée à la chambre d'agriculture. Les techniciens du syndicat complètent le diagnostic avec leurs observations de terrain (arrivées de drains...). Le drainage des zones humides est une problématique majeure, une fois drainées elles ne peuvent remplir leurs fonctionnalités de stockage pour prévenir les inondations ou restituer de l'eau en été. Après avoir pris connaissance du diagnostic et inventorié les drains existants, le syndicat élabore des programmes d'action pour préserver et restaurer les zones humides transformées.

Programmes d'action pour la préservation des zones humides

Les actions sont menées en concertation avec les agriculteurs. Une des premières étapes est d'éviter la pression de pâturage et donc le piétinement des zones humides. Le plus gros volet du programme d'action pour le syndicat est la neutralisation des drains. Les ZH ont été drainées pour être exploitées grâce au financement du drainage par l'État il y a une trentaine d'années. Aujourd'hui, l'enjeu dans le contexte de changement climatique est de les préserver voire de les restaurer, notamment sur les têtes de bassins versant où il n'y a pas de nappe (stockages sous terrain), les ZH sont le meilleur moyen de garder de l'eau.

Le SMDMCA porte des actions de « dédrainage », en répondant à des appels à projets de restauration de zones humides. Il s'est positionné sur un appel à projet régional en Occitanie. Les travaux font suite à un travail de sensibilisation auprès des agriculteurs propriétaires de zones humides potentielles. Il existe en parallèle des actions de réouverture de ZH qui ont pu être fermées par la plantation de résineux ou autre. Les opérations sont concertées avec les agriculteurs pour définir le niveau de restauration de ZH consenti sur leurs parcelles. La restauration des ZH permet aux agriculteurs d'obtenir des prairies de meilleure qualité avec une pousse de l'herbe prématurée par rapport aux parcelles drainées. L'eau issue des ZH restituée l'été peut aussi servir à l'abreuvement des bêtes.

En pratique, une fois la ZH identifiée, le syndicat et la CADZH de l'ADASEA se rendent sur les lieux avec l'agriculteur propriétaire pour diagnostiquer les problématiques / potentialités éventuelles.

Par ailleurs, le syndicat souhaiterait maîtriser le foncier où sont implantées des ZH à l'abandon, un travail est mené avec la SAFER pour réaliser une veille sur la déprise agricole si toutefois des ZH non-exploitées sont identifiées.

Abreuvement du bétail dans les cours d'eau

Un volet « limitation du piétinement » figure dans le PPG. Les cours d'eau sont très colmatés, tous les habitats de reproduction de la faune aquatique sont colmatés. Le colmatage induit un problème bactériologique pour les captages d'eau potable en retenue. Le colmatage des cours d'eau est lié à l'érosion des berges par la présence de bêtes et la disparition d'arbres au fur et à mesure du temps. L'abreuvement des bêtes dans les cours d'eau cause également des problèmes bactériologiques et sanitaires à la fois pour l'eau potable et pour le bétail.

Les programmes d'action pour la préservation des berges et cours d'eau

En pratique, le syndicat intervient pour mettre une clôture à l'approche des berges, replanter des arbres et installer des dispositifs d'abreuvement déportés pour acheminer l'eau jusqu'aux parcelles voisines. Les pompes sont souvent alimentées par des panneaux solaires.

Cette solution profite à tout le monde : eau potable de meilleure qualité, berges préservées. Elle est bien accueillie par les agriculteurs qui bénéficient d'un système de pompage et d'acheminement de l'eau à un moindre coût. Le syndicat se charge de l'inventaire des secteurs à problème, il fait le tour des agriculteurs intéressés par ce type de projets. En concertation avec la chambre d'agriculture le type d'outil adéquat a été choisi. Le syndicat porte l'action et dépose le dossier auprès des fournisseurs et prestataires. Une entreprise privée est ensuite chargée de réaliser les travaux d'aménagement.

Le financement de ce type de projets est assuré à hauteur de 80 % par de l'argent public, le syndicat prend 10 % supplémentaires à sa charge, le reste à payer pour l'agriculteur est de 10 % du montant des travaux. Les financements publics proviennent du FEADER par le biais des régions. Sur les territoires où il n'y a plus de dispositifs régionaux, l'agence de l'eau finance les 80 % des travaux.

S'agissant de la concrétisation des projets, des demandes sont en attente donc le déploiement du dispositif est satisfaisant pour le syndicat. Les actions sont bien représentées sur le territoire par l'intermédiaire des élus et des agriculteurs bénéficiaires.

En termes de communication, aucun protocole n'est vraiment défini, c'est évolutif en fonction des actions. Certains élus se montrent très moteurs pour communiquer sur ces dispositifs. Le recrutement des volontaires peut passer par les mairies ou d'autres canaux de sensibilisation.

Maintien des ripisylves

En raison des déclarations à la PAC les agriculteurs entretiennent leurs parcelles en bord de cours d'eau jusqu'à la rivière et déboisent parfois les ripisylves présentes. Les arbres en bord de cours d'eau ont des vertus au niveau de l'ombrage notamment pour la biodiversité aquatique. Ils permettent également de maintenir les berges et éviter l'érosion.

Le syndicat de rivières travaille sur la ripisylve pour l'entretien et pour conserver les fonctionnalités des bandes boisées et maintenir des cours d'eau naturels qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique.

La restauration de ripisylves est concertée avec les agriculteurs dans le but de déterminer l'épaisseur des bandes pour la plantation d'arbres et se mettre d'accord sur les modalités d'entretien. La restauration de végétation naturelle implique une intervention raisonnable sur les bandes boisées pour l'entretien. La sensibilisation auprès des agriculteurs se fait par le relais des élus, commission de bassins par bassins versants où le syndicat présente le diagnostic ripisylves et les actions de restauration associées. Les élus font remonter les problématiques et relayent le message des syndicats. Pour informer davantage d'usagers, le diagnostic sur les ripisylves est aussi partagé lors de réunions publiques... il y a de plus en plus de concertations pour faire entendre les projets des techniciens auprès des agriculteurs.

Quels projets dans le cadre du contrat de progrès territorial ?

Le Contrat de progrès territorial est un autre outil agence de l'eau Adour Garonne, qui s'ajoute au PPG. Il regroupe un certain nombre d'acteurs impliqués sur les sujets liés à l'eau. Le syndicat est maître d'ouvrage du PPG et animateur du CPT.

Le Contrat de progrès inclus un volet « réduction des pressions agricoles et sylvicoles ». Sur le sujet agricole, aucune institution n'est formellement désignée. La chambre n'a pas de stratégie particulière pour les cours d'eau. Les actions agricoles du CPT sont portées par le SMDMCA et par les Fermes de Figeac qui ont une vraie réflexion stratégique sur les axes de travail. Le projet de recherche « avenir » fait partie du CPT.

Le syndicat réalise un inventaire des actions réalisées sur le territoire et réfléchit à des actions à mener avec les partenaires intéressés. Faire partie du CPT peut permettre aux membres d'obtenir des financements bonifiés, dérogatoire. Dans le cadre du CPT, les Fermes de Figeac bénéficient d'un financement à 50 % de l'agence de l'eau dans le cadre de leurs projets de recherche. Dans le contrat de progrès, l'ambition est d'étendre l'action aux bassins versants.

Le point de départ du volet agricole est le sujet du colmatage de l'eau qui a plusieurs origines. Les pratiques agricoles conditionnent la dynamique érosive par le travail du sol. Aucun diagnostic précis n'est réalisé sur ce sujet. Le syndicat souhaite porter une action de modélisation érosion / ruissellement, cette étude a vocation à identifier où le ruissellement est produit, où il se transfère et s'accumule.

Plusieurs thématiques ont émergées en lien avec le sujet de l'érosion :

→ Quelle est la dynamique de transfert des pesticides / intrants ? pour savoir dans quelle mesure ils sont entraînés dans les cours d'eau (volet phytosanitaire demandé par la DDT dans le cadre du PAOT).

→ Diagnostic agricole du territoire pour cibler les pratiques à risque et élaborer des solutions, comprendre les besoins des agriculteurs pour proposer des alternatives en matière d'érosion des sols, de phytosanitaires, de nitrates.

→ Diagnostic bocager, inventaire des haies compte tenu de leur rôle dans le stockage carbone et la fixation des sols. Volonté d'accompagner les agriculteurs sur la plantation de haies, les valoriser (fruitiers, bois de chauffage).

→ Sensibilisation et formation des agriculteurs à l'entretien des ripisylves.

→ Cellule d'assistance technique trame verte et bleu. Il s'agit d'inclure la question des haies, des écosystèmes des bassins versants, prairies naturelles, ripisylves pour remettre de la végétation si nécessaire.

- Sensibilisation des collectivités aux outils d'urbanisme (trame verte et bleu), travail avec les communautés de communes dans le cadre des PLU pour avoir des règlements plus contraignants.
- Agroforesterie, mélange de culture et d'herboriculture sur une même parcelle pour tirer profit de la présence d'arbres.
- Mise en œuvre de PAEC : ouvrir des MAEC pour les agriculteurs pour rétribuer les bonnes pratiques, dépôt des dossiers auprès de la DRAAF et démarches à réaliser auprès des agriculteurs. Le CPT permet au syndicat d'être opérateur sur les PAEC. La sollicitation des agriculteurs et le diagnostic des exploitations revient aux chambres d'agriculture et à l'ADASEA pour ce qui concerne les zones humides.

Le contrat de progrès territorial doit être validé par l'agence de l'eau le 30/06, et les projets seront entamés en suivant. L'agence de l'eau finance les projets dans le cadre du CPT à hauteur de 70 %.

[Souhaitez-vous participer au séminaire à l'automne sur le sujet des transitions agricoles ?](#)

La difficulté pour nous est d'organiser une gouvernance commune avec des acteurs de tous bords et des contraintes réglementaires différentes, il est compliqué de faire le lien avec tout ce que fait tout le monde. Nous sommes volontaires pour prendre part aux groupes de réflexion, participer aux animations, au séminaire.

Compte rendu d'entretien
Station expérimentale de la noix
Vendredi 23/06/2023
Creysse (46)

Entretien avec Eloïse Tranchand, ingénieure agronome chargée d'expérimentation sur la station de Creysse.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Étude variétale difficile à réaliser - Identification du porte-greffe impossible - Irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du passage des machines dans les noyers - Réduction du nombre de broyages 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de solutions par biocontrôle - Limiter l'usage de produits phytosanitaires - Diffusion publique des résultats d'expérimentations - Préservation des sols, couverts végétaux - Étude variétale sur la noix
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche filière - Approche terrain - Approche scientifique (expérimentations) 		

[Présentation de la station expérimentale de Creysse.](#)

5 personnes sur la Station, 2 chargés d'expérimentations et 3 personnes chargées d'entretenir les 30 ha de verger. La station a été créée par des producteurs regroupés en comités du noyer qui ont acheté les terrains et installé des pépiniéristes pour créer cette station d'expérimentation. 3 producteurs sont cogérants de la structure, un par département (Lot, Corrèze, Dordogne). La station a vocation à répondre aux questionnements des producteurs sur la gestion quotidienne des vergers (taille des arbres, variétés). La cotisation des producteurs est un premier financement qui permet de faire vivre la structure, mais il est insuffisant. Pour se financer, la station répond à des appels à projets publics, France Agrimer ou auprès des régions, afin d'obtenir un financement de 80 %, les départements peuvent abonder sur la base des subventions régionales.

Quelles sont vos actions en lien avec le sujet de l'adaptation au changement climatique, les transitions agricoles ?

Un travail est-il réalisé autour de la gestion de la ressource en eau ?

Au sujet de l'eau il y a peu d'expérimentation, on pourrait chercher des variétés moins sensibles à la sécheresse mais d'un point de vue opérationnel, on rencontre des difficultés, il faudrait planter des noyers et expérimenter plusieurs méthodes sur un même terrain. Il faut configurer une parcelle pour cette expérimentation, il n'est pas possible de partir de l'existant.

Il est difficile d'obtenir des résultats au sujet de l'eau, la question de la variété est importante mais celle des porte-greffe également. Aujourd'hui on ne peut identifier le pollen (le père). La génétique du porte-greffe est différente à chaque semis, la mère est fixée mais le père est inconnu (pollinisation par le vent). Sans porte greffe fixé, il est impossible de travailler une variété moins sensible à la sécheresse, moins gourmande en eau. La filière pépinière n'est pas encore assez développée pour réaliser des études en laboratoire et trouver une espèce moins gourmande en eau. De manière empirique des observations ont pu être réalisées selon l'évolution des conditions météo.

Les systèmes d'irrigation goutte à goutte ne sont pas efficaces sur un noyer qui a des racines étendues, la micro aspersion fonctionne beaucoup mieux une fois que le système racinaire est développé.

Recherche d'itinéraires techniques plus sobres

À notre niveau, on peut réduire la dépense énergétique en utilisant le moins possible les machines, donc en passant moins souvent dans les noyers. L'enjeu est de trouver une variété moins sensible aux bioagresseurs pour limiter le traitement et donc le passage dans les champs.

En outre, la station essaie de limiter le nombre de passages pour le broyage de l'herbe. Elle mène des travaux autour de la gestion des sols sous les noyers. Le plus économique demeure le glyphosate pour les jeunes vergers bien que le paillage permet un apport de matières organiques pour les sols. Une fois les noyers arrivés à maturité, ils font de la concurrence à l'herbe. Au bout de 10 ans, il n'est plus utile de gérer l'herbe autour des arbres, l'herbe entre les rangs ne concurrence pas les noyers, elle peut être laissée en l'état et être entretenue ponctuellement. Cependant, il y a une nécessité que l'herbe soit entretenue au moment des récoltes pour le fonctionnement des ramasseuses. Il est possible de réduire le nombre de broyages et éliminer le glyphosate à partir de 10 ans. Les travaux actuels qui prennent en compte la dépense d'énergie reposent sur ces sujets.

Recherche de solutions par biocontrôle

Il s'agit de la thématique centrale de nos études, nous sommes vraiment ancrés dans ces problématiques. Lorsqu'on travaille sur un bio-agresseur, on cherche à identifier des solutions de bio-contrôles, on ne teste plus de produits phytosanitaires.

« On cherche à bien connaître les ravageurs pour adapter la lutte et une fois le pathogène connu on cherche une lutte par biocontrôle. A titre d'exemple, on cherche des champignons antagonistes pour lutter contre les champignons ravageurs, soit par la compétition spatiale, soit pour attaquer le pathogène. Nous sommes en train de tester un virus bactériophage pour lutter contre une

bactérie. Un papillon nous pose souci (carpocapse), on tente de trouver des guêpes parasitoïdes qui viennent pondre dans les œufs du papillon. Notre objectif est d'identifier les espèces efficaces pour lutter contre les nuisibles et de trouver une entreprise pour nous les élever et faire des lâchers dans les vergers en amont pour prévenir l'arrivée des ravageurs. On teste également la confusion sexuelle et les nouveaux produits liés. L'objectif de la station est de mettre au point les solutions de biocontrôle qui viendront totalement remplacer les produits phytosanitaires. La difficulté pour la station est de trouver un laboratoire intéressé pour développer les solutions de biocontrôle. La station n'a pas de vocation commerciale, elle fait uniquement de la recherche fondamentale, les résultats sont ouverts et accessibles. »

Préservation de sols / couverts végétaux

La thématique des phytosanitaires est centrale dans le travail de la station, le travail autour de l'herbe est lié à la volonté de réduire le glyphosate. Elle a également réalisé des études autour des couverts végétaux : plantation de féverole (légumineuse) au mois de novembre et coupée en juin. La féverole permet de limiter le lessivage, elle fixe l'azote de l'air (légumineuse) au lieu d'en prélever dans le sol. Une fois la féverole détruite, elle restitue au sol l'azote prélevé dans l'air, c'est un engrais vert. La féverole améliore la vie du sol, la symbiose mycorhizienne des noyers.

Travail sur les variétés de noix

Levier variétal sur les noyers, une centaine des variétés (non répertoriées) travaillées sur différentes parcelles et noyers. La station étudie la floraison pour limiter le risque de gel au printemps. Elle cherche des variétés peu sensibles aux bioagresseurs, nécessitant moins d'eau. La maturité à la récolte est également prise en compte, volonté d'avoir des variétés pas trop tardives en récolte sans être trop précoces pour répondre aux attentes des consommateurs. Les nouvelles variétés ne peuvent pas faire partie de l'AOP noix du Périgord. La franquette représente 70% de la production. La durée entre la plantation de nouvelles variétés, leur inscription et leur commercialisation est très longue. Les variétés travaillées actuellement seront commercialisées d'ici 30 ans environ. Le renouvellement du verger est très long.

Comment communiquez-vous sur vos expérimentations ?

Portes ouvertes, livrets, stands, comptes rendus pour diffuser l'information aux producteurs. Transmission d'informations aux conseillers techniques de la filière (chambre, coopératives) qui relayent les résultats de nos expérimentations auprès des producteurs. On se réunit très régulièrement pour présenter nos bulletins techniques et les avancées de nos études. Ils vulgarisent et adaptent les résultats en fonction des besoins observés sur le terrain. Ils peuvent également nous faire part de difficultés rencontrées sur le terrain et dont nous n'avons pas nécessairement connaissance. Ce lien avec les techniciens nous est très utile à la fois pour diffuser l'information, mais aussi pour en recevoir.

Êtes-vous intéressés pour être associés au séminaire ?

Au niveau charge de travail on est très chargé mais pourquoi pas participer au séminaire, on verra sur le moment si on est disponibles ou non.

Compte rendu d'entretien
Chambre d'Agriculture
Jeudi 29/06/2023
Cahors (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion quantitative, qualitative - Programme Ec'eau - Retenues collinaires - Participation aux syndicats de rivière - Programme PNRQC « Revenons à nos moutons » 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils quotidiens - Essais dans les exploitations - GIEE - Pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils auprès des agriculteurs - Mise en relation avec les prestataires - Agrivoltaïsme - Photovoltaïque - Méthaniseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de réduction de phytos dans la vigne - Agriculture biologique de conservation des sols - Retour au sol des matières organiques
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche terrain - Approche scientifique - Approche multi acteurs 			

Entretien avec Mme Christelle Lacombe, chef de pôle environnement et végétal et M. Damien Laupretre chef du pôle élevage à la chambre d'agriculture du Lot

A. Quelles sont les actions de la chambre d'agriculture au sujet de l'adaptation du changement climatique et de la ressource en eau ?

La chambre d'agriculture a une mission de gestion quantitative et qualitative de l'eau. L'objectif de la chambre est de recueillir des informations pour les restituer aux agriculteurs sous formes de

formations ou de prestations, conseils, suivi. Les conseillers montent en compétence sur certains sujets de recherche.

Des conseillers de la chambre d'agriculture sont spécialisés dans la gestion quantitative de l'eau. Ils travaillent notamment sur les retenues collinaires (création, curage, agrandissement). Il s'agit d'un accompagnement individuel auprès d'agriculteurs qui disposent de retenues d'eau. Les retenues servent notamment à l'irrigation, à l'abreuvement.

La chambre d'agriculture gère également l'organisme unique de gestion collective du bassin Lot (OUGC).

Dans le cadre du programme «OGAYA » dédié au pilotage de l'irrigation, la chambre d'agriculture publie chaque semaine un bulletin d'irrigation sur les différents bassins versants. Elle réalise des expérimentations chez certains agriculteurs.

Programme Ec'eau

La chambre d'agriculture du Lot intervient notamment sur le programme Ec'eau financé à 70 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne. Elle réalise un travail sur les exploitations du Ségala (15) en lien avec les pressions quantitatives en été sur les captages d'eau potable. La chambre travaille avec les agriculteurs pour évaluer la consommation d'eau réelle des exploitations avec des compteurs connectés. Elle joue un rôle de facilitateur dans la gestion de la ressource - qui peut générer des tensions. La DDT, le conseil départemental, les syndicats des eaux, de rivières (Célé), la Saur, certaines communes, l'institut de l'élevage sont impliqués dans ce projet. La partie « données numériques » (connexion des compteurs d'eau) est financée par un appel à projet CASDAR national (Agrinum). Le programme Ec'eau sert de test pour un projet régional d'observatoire de la consommation d'eau dans les élevages. Le projet devait au départ être réalisé sur le causse mais les syndicats n'ont pas souhaité s'associer au projet.

Soutien aux syndicats de rivières

La chambre est partenaire des syndicats de rivières du Lot (SmCLM, SMDMCA, Barguelone ...) qui portent des plans pluriannuels de gestion (PPG) ou contrats de rivières. Elle intervient pour faciliter les échanges avec les agriculteurs autour de plusieurs sujets : préservation des berges, ripisylves, abreuvement. La chambre accompagne aussi les agriculteurs engagés dans des programmes à l'initiative de syndicats de rivières.

Programme Revenons à nos moutons – récupération des eaux pluviales

La chambre d'agriculture est partenaire du programme « Revenons à nous moutons » porté par le parc naturel régional des causses du Quercy et la Fondation Avril. Elle participe au recensement des besoins d'abreuvement du parc, aux réflexions autour du changement climatique, des eaux pluviales et informe les agriculteurs des dispositifs dont ils peuvent bénéficier.

Gestion qualitative

Sur la gestion qualitative, la chambre mène deux actions dans le Quercy blanc avec la chambre du Tarn et Garonne. Elle réalise notamment un état des lieux de tous les plans d'eau existants (par usage, taux de remplissage) pour planifier des actions à réaliser et évaluer le potentiel de la ressource pour les agriculteurs. Ce recensement est notamment financé par l'Agence de l'eau, la région, le Lot et le Tarn et Garonne.

La chambre collabore également avec les syndicats d'eau potables ou collectivités sur les problématiques bactériologiques liées à l'élevage. Des zones « vulnérables aux nitrates » sont identifiées dans le Lot. Des expérimentations de territoires sont menées au sujet des nitrates pour éviter la pollution des eaux (gestion des effluents, stockage au champ, érosion des sols, calendriers d'étendage).

B. Quelles sont les actions de la chambre d'agriculture au sujet de l'adaptation du changement climatique et de l'autonomie alimentaire dans les élevages ?

Accompagnement quotidien des conseillers

Le sujet de l'autonomie alimentaire est central dans le travail quotidien de nos conseillers. L'adaptation au changement climatique se fait petit à petit en réaction aux événements météo et climatiques. Les conseillers essaient de trouver des solutions individuelles pour répondre à la question de l'autonomie alimentaire. A titre d'exemple, on a des cas de conversion d'exploitations en bovins lait au 0 maïs par rapport à la problématique de la faible rentabilité de la culture. Les conseillers accompagnent les agriculteurs sur ces orientations et évaluent l'incidence économique de ces changements pour les exploitations.

Essais

La chambre réalise des suivis d'essais auprès d'agriculteurs volontaires, notamment dans le cadre du programme AP3C. L'adaptation se fait en fonction des contextes pédoclimatiques. Des essais de dérobés d'été ont été réalisés avec le PNRQC dans le cadre du programme « Causse du Lot » nous avons étudié la question du pâturage hivernal et de la création de stock en hiver.

La prise de risque des éleveurs est une difficulté majeure. Des programmes d'action existent pour récolter des fonds à destination des agriculteurs dans l'idée d'encourager la prise d'initiatives. La chambre était partenaire du fond participatif Mimosa à travers le programme « Les 2 pieds sur Terre du Fonds Ecosystème Danone pour les agriculteurs qui souhaitent mettre en place des évolutions dans leurs exploitations. La prise en charge du risque est une possibilité d'accompagnement des agriculteurs.

La chambre dépose également des appels à projets GIEE pour ses adhérents. 2 dossiers GIEE ont été soumis à la DRAAF au sujet de l'autonomie protéique dans les élevages et la transition des exploitations vers l'Agriculture régénératrice. La chambre est partenaire du plan de relance Rocamadour où la question de l'autonomie alimentaire est importante. Les fonds CASDAR permettent de financer des actions au sujet de l'autonomie alimentaire. Il a également vocation à aller capter les expérimentations nationales dans les centres de recherche pour communiquer localement sur les résultats observés.

Un volet pastoralisme ovins se développe, un conseiller est dédié à ce sujet. Il travaille notamment sur l'ouverture des milieux pastoraux aux ovins, à l'embroussaillage, à la lutte contre les incendies, avec les associations foncières pastorales. De nombreux acteurs sont associés au sujet (ADASEA, PNR, naturalistes). Un diagnostic d'exploitations permet d'optimiser la gestion fourragère des sous-bois et de prétendre ensuite aux MAEC.

C. Quelles sont les actions de la chambre d'agriculture au sujet de l'adaptation du changement climatique et de l'autonomie énergétique ?

La chambre assure le lien avec les demandes d'agriculteurs pour l'installation de méthaniseurs, notre rôle est de les mettre en relation avec des prestataires (visites, études).

Au sujet des parcs photovoltaïques au sol, la chambre défend le maintien de terres agricoles et un juste retour pour les exploitants agricoles. Les diagnostics, enquêtes environnementales sont réalisés avec l'ADASEA. La chambre oriente les porteurs de projets en lien avec des bureaux d'étude sur un diagnostic agricole afin d'évaluer ce que pourra percevoir l'exploitant en contrepartie. La chambre assure ensuite un suivi depuis l'étude environnementale jusqu'à l'accompagnement technique de l'exploitation.

La chambre se positionne en facilitateur au sujet des panneaux photovoltaïques sur les toitures entre les entreprises et les exploitants. Les conseillers ont la mission de faire remonter les projets et d'accompagner les agriculteurs en relations avec les entreprises photovoltaïques (Fermes de Figeac par exemple ...).

D. Quelles sont les actions de la chambre d'agriculture au sujet des sols, de l'utilisation de produits phytosanitaires ?

Au sujet de la réduction des intrants, la chambre porte un groupe de réduction des produits phytosanitaires en vignes. Un groupe 30 000 a été déposé lors du dernier appel à projets sur la filière noix.

La chambre d'agriculture assure le lien avec l'association Clac'sol dédiée à la préservation des sols. On travaille également avec Bio 46 sur l'agriculture biologique. Bio 46 livre des informations sur l'agriculture Bio et la chambre sur l'agriculture de conservation des sols et sur l'Agriculture Biologique. Les groupes d'agriculteurs communiquent entre eux et échangent sur les résultats.

Un travail est réalisé autour de la zone vulnérable nitrates, tout le Quercy blanc et la partie autour de Limogne est concernée. La chambre assure un relais d'information auprès des agriculteurs pour le respect des réglementations.

On travaille également le sujet du retour au sol des matières organiques, la gestion des boues de stations d'épuration, des conventions sont établies avec étoile du Quercy et Andros. La chambre travaille avec EDF pour la valorisation de sédiments de barrages, une expérimentation est menée sur des parcelles agricoles pour évaluer l'intérêt agronomique mais surtout pour la structure des sols. Un guide du compostage et des matières organiques a été réalisé pour répertorier les usages possibles pour les matières organiques.

Réduction des émissions de GES

Plusieurs conseillers sont formés et agréés à la réalisation de bilans carbone dans les exploitations (CAP2er). La dynamique a été impulsée par les laiteries et s'est ouverte aux autres productions ensuite. Un programme Danone permet notamment de financer les bilans carbone des exploitations pour satisfaire leur cahier des charges depuis 2015. La laiterie Sodiaal a ensuite proposé cette action aux éleveurs.

Le Conseil Régional a contribué à la réalisation des diagnostics en exploitations bovin lait en interaction avec l'interprofession

Le plan de relance « les bons diagnostics carbone » de l'ADEME a permis de financer des bilans carbone pour tout type d'exploitation (y compris grandes cultures et vignoble) Si les résultats sont

probants, les exploitations peuvent intégrer le programme France Carbone Agri et vendre des crédits carbone à des acheteurs potentiels. Cette démarche Bas Carbone dans les filières laitières contribue à valoriser les produits, avec l'image communiquée au consommateur.

[Auriez-vous des suggestions, remarques, volontés au sujet du séminaire « transitions agricoles » ?](#)

La chambre sera présente et pourra éventuellement animer un atelier (thématique à définir en fonction du séminaire).

Compte rendu d'entretien
 Fermes de Figeac
 Lundi 30/06/2023
 Lacapelle-Marival (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic bocager dans le cadre du CPT avec le SMDMCA - Impact sur l'eau de l'ensemble des activités agricoles - Réflexion autour de filières haies (fruits, bois) - Auditeur du PSE porté par l'Agence de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet historique pour les Fermes de Figeac - Site d'échange de céréales à Latronquière - Réflexions avec GERSICOP pour l'approvisionnement soja - Réflexion avec FILEG pour les légumineuses - Accompagnement des techniciens auprès des coopérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe d'installation de panneaux photovoltaïques - Développement de méthaniseurs (4) - Montage financier et négociation du projet éolien - Activité bois (scierie, chaudières) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lauréats de l'appel à projets SOLNOVO - Atelier d'innovations territorial : expérimentations culturelles - Financer les expérimentations
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche terrain, travail direct avec les agriculteurs - Approche technique - Approche multi acteurs - Territoire atelier : interactions entre toutes les thématiques de la transition 			

[Les Fermes de Figeac et le projet de territoire atelier](#)

Les Fermes de Figeac portent un projet de territoire atelier aussi appelé laboratoire d'innovations territorial. La coopérative à travers ce projet à l'ambition de favoriser le partage d'informations entre agriculteurs autour de thématiques multiples parmi lesquelles le sujet de la ressource en eau, de l'autonomie alimentaire, de l'énergie et des intrants. Chacune des initiatives portées ou soutenue par la coopérative a vocation à nourrir ce laboratoire d'innovations. Le sujet des « transitions agricoles » face au changement climatique est central dans ce projet et l'ensemble

des projets présentés dans ce compte rendu s'inscrivent dans le cadre du projet structurant de territoire atelier.

La coopérative des Fermes de Figeac travaille sur un territoire connu et encadré où elle connaît chacun des acteurs impliqués dans les transitions agricoles. L'ambition est de porter des actions à l'échelle du territoire et au profit du territoire. La coopérative insiste sur les interactions entre les thématiques des transitions agricoles et propose une approche très globale du sujet pour envisager des synergies et des liens entre chaque pilier.

A. Quelles sont les actions des Fermes de Figeac au sujet des transitions agricoles ?

La diversification des cultures, développement des PPAM

Toute une partie de nos travaux portent sur la diversification. On est sur un territoire spécialisé en bovins viande et lait avec une filière longue et peu de valeur ajoutée ramenée aux agriculteurs. On pense que la diversification dans les exploitations est un moyen d'être plus autonome financièrement mais aussi de diminuer l'impact sur l'environnement direct en permettant des rotations plus longues. Toutes les études sur la diversification sont initiées par des demandes d'agriculteurs en place qui cherchent à se diversifier en créant de nouvelles activités, notamment le développement des PPAM sur les fermes. La diversification des exploitations favorise la transmission et l'installation de nouveaux agriculteurs.

L'aspect bocager est un marqueur territorial du Ségala-Limargue de même que la production de châtaignes. Une réflexion se structure autour de la création d'un atelier châtaigne et petits fruits qui pourrait offrir une opportunité de diversification pour l'avenir.

Quelles activités de la coopérative interagissent avec le sujet de l'autonomie énergétique, de l'agrivoltaïsme ?

Photovoltaïque

En 2007 une première vague de photovoltaïque a permis d'installer 6 ha de panneaux sur les toits des bâtiments d'élevage. La coopérative travaille autour de la mutualisation de la partie panneaux pour réduire les coûts. Un système de financement mutualisé s'est structuré, un projet commun a été présenté aux banques afin d'obtenir les financements.

Le photovoltaïque sur toits s'est développé au fil des années, les Fermes de Figeac assurent aussi le lien avec les particuliers. La coopérative dispose d'une équipe d'installation de panneaux, d'une équipe de maintenance et d'ingénierie.

Éolien

Les Fermes de Figeac ont également été impliquées sur des projets éoliens. La coopérative est animée par la volonté de faire profiter le territoire des installations qu'il accueille. Lorsque le projet d'éoliennes s'est structuré, la coopérative a assuré le montage financier et la négociation auprès du porteur de projet privé. Le système participatif mis en place permet au territoire de détenir 40 % des parts d'éoliennes installées. L'ensemble des habitants du territoire volontaires ont été associés au projet éolien.

Méthanisation

La coopérative des Fermes de Figeac a également accompagné des projets de méthanisation. 4 unités de méthanisation se sont montées en petits collectifs agricoles. Il s'agit de méthaniseurs de niveau intermédiaire gérés par des groupements d'agriculteurs (une dizaine). Ce format permet d'obtenir une meilleure rentabilité que les méthaniseurs individuels sans pour autant prendre une dimension industrielle. Ce projet a notamment mis sur la table la question de l'autonomie alimentaire des troupeaux et l'utilisation de fumier et lisiers. Techniquement les méthaniseurs fonctionnent bien, c'est un sujet qui permet de créer du lien entre les agriculteurs, une difficulté conjoncturelle existe sur les contrats de revente d'électricité qui ont été signés à une période où le cours était bas.

Le bois

Une autre source de diversification est l'activité bois, scierie que nous avons développée. Nous produisons des plaquettes du bois d'œuvre, et avons récemment racheté France Noyer (placage noyer). La SCIC Bois énergie Lot met en place des chaudières sur des petits collectifs.

La question des la ressource en eau, des bassins versants, préservation des haies

L'ensemble des projets de la coopérative ont un impact potentiel sur la ressource en eau. On travaille avec le syndicat mixte de la Dordogne sur la question des bassins versants et notamment du maintien des haies et du bocage. La question de l'érosion des berges a aussi un impact direct sur l'eau.

Les Fermes de Figeac sont chargés du diagnostic bocager dans le cadre du contrat de progrès territorial porté par le SMDMCA. Les Fermes de Figeac sont en maîtrise d'ouvrage sur question des filières autour des haies et de leur valorisation potentielle. A partir du diagnostic une réflexion devrait permettre de déterminer si le développement de haies présente un potentiel économique pour le territoire.

Les haies sont un moyen d'entrer en interaction avec le territoire au-delà de la fonction agricole, notamment par la production de bois. Les Fermes de Figeac réfléchissent à l'accompagnement d'agriculteurs qui souhaiteraient implanter des haies pour développer des nouvelles filières (fruits, bois). La filière fruits pourrait trouver un débouché si l'atelier de transformation voit le jour, pour le bois, nous avons la scierie.

Le sujet des haies est lié à celui de la ressource en eau. Elles permettent notamment de limiter l'érosion de sols en bordure de parcelles, de maintenir la biodiversité qui permet de limiter les attaques de parasites et donc potentiellement l'utilisation de pesticides. L'ensemble des sujets agricoles ont un impact sur l'eau, il s'agit d'une question à laquelle nous sommes vigilants. Le projet de territoire atelier appréhende un fonctionnement systémique des activités agricoles et du vivant.

Nous parviendrons à agir sur notre environnement si les éleveurs arrivent à vivre correctement de leur métier, et si leur attention se détache du quotidien pour aller vers de nouveaux sujets comme l'eau, la biodiversité.

Sur la partie PSE portée par l'Agence de l'eau, les Fermes de Figeac sont auditeurs, elles accompagnent les éleveurs sur les actions à mettre en place pour obtenir la certification.

Quelques adhérents ont la volonté d'accéder au « label haie » dans le cadre du PSE (paiements pour services environnementaux). Les Fermes de Figeac souhaitent les accompagner pour consolider ce projet une fois le PSE arrivé à son terme.

La question de l'autonomie alimentaire dans les élevages

Il s'agit d'une question historique de l'activité des Fermes de Figeac. Depuis 2010, on est autonomes en céréales à paille sur le territoire. La coopérative a développé une activité d'échanger de céréales, elle récupère les céréales du territoire sur le site de Latronquière et redistribue en échange de l'aliment complet pour les animaux.

Deux axes se sont développés plus récemment. Nous sommes en relation avec une coopérative du Gers (Gersicop) pour étudier la possibilité de s'approvisionner en soja dans le Gers plutôt que de dépendre du marché international. A l'échelle du territoire il n'est possible d'arriver à une autonomie protéique (manque de surface). La possibilité s'étudie au niveau régional. La négociation avec Gersicop doit permettre de trouver un prix d'intérêt pour les deux parties, pour limiter la volatilité.

Nous travaillons également avec l'association FILEG qui promeut les légumineuses à graines en Occitanie. Les Fermes de Figeac sont administrateurs de l'association. Nous étudions la solution des légumineuses pour l'autonomie protéique des animaux.

Ces partenariats devraient donner lieu à des expérimentations qui ont vocation à alimenter le laboratoire d'innovation territorial.

La question de l'autonomie alimentaire dans les élevages interagit avec l'ensemble des thématiques liées aux transitions agricoles. A titre d'exemple, un moyen d'être autonome est de réduire la surface de sols nus, ce qui limite aussi le risque d'érosion et de dégradation des cours d'eau, de réchauffement climatique.

Agir sur la qualité des sols, financer le risque pris par les agriculteurs

Les Fermes de Figeac ont répondu à un appel à projets SOLNOVO avec l'idée de travailler sur une agriculture régénératrice des sols. La coopérative réfléchit aux méthodes de conservation des sols, la protection intégrée des cultures, l'intégration entre culture et élevage, l'agroforesterie et la santé des sols. La grande innovation de ce projet, mené avec Agri Sud-Ouest Innovation est le financement du risque pris par les agriculteurs. Les expérimentations prennent du temps et peuvent générer une perte financière en cas d'échec. Le projet SOLNOVO réunit plusieurs groupements d'agriculteurs et une équipe de recherche financée par de l'argent public. Une recherche de financements privés a été lancée pour financer les expérimentations des agriculteurs. La plateforme mimosa a vocation à réunir ces financements privés au service des transitions agricoles et de l'agriculture régénératrice des sols. Pour le moment, le projet n'a pas réussi à réunir les fonds suffisants. Constituer un fond de sécurité en cas d'échec est une des ambitions du territoire atelier, c'est un levier indispensable à la transition. Un groupe de 22 coopérateurs représentés par les Fermes de Figeac a fait part de sa volonté de s'orienter vers la régénération des sols, ils sont en attentes de financements à hauteur de 50 % pour entamer la transition. Si les financements sont perçus, les agriculteurs en bénéficieront.

Réduire l'utilisation de phytosanitaires, s'orienter vers une activité de conseil

Le sujet des produits phytosanitaires fait partie des réflexions du territoire atelier dans de le cadre de l'évolution des pratiques et de l'adaptation au changement. La coopérative a fait le choix de la vente de produits phytosanitaires pour assurer un stock disponible aux agriculteurs au moment où ils en ont besoin. Les Fermes de Figeac souhaiteraient s'orienter vers le conseil, qui correspond davantage à leur métier. Assurer la partie conseil auprès des agriculteurs permettrait de les orienter vers un usage régulé en intrants.

L'ensemble des essais céréales sont réalisés en tenant compte de la question des produits phytosanitaires. Les Fermes de Figeac privilégient des gammes de céréales plus résistantes et résilientes pour faciliter le travail des éleveurs et limiter l'apport en intrants. La coopérative forme les techniciens sur les questions agronomiques pour faire évoluer les pratiques vers une transition. Les techniciens ont une fonction d'accompagnement, ils ne sont pas rémunérés à la quantité de produits vendus.

B. Dans quelle mesure souhaitez-vous prendre part aux groupes de travail dans le cadre du séminaire « transitions agricole » ?

Nous participerons au séminaire en tant que membres de la CDOA. Le partage et les échanges autour des pratiques permettra de progresser sur le territoire. On se pose aussi la question du financement des agriculteurs notamment pour les expérimentations.

Compte rendu d'entretien
AOC Cahors
Mardi 04/07/2023
Anglars-Juillac (46)

Entretien avec M. Vincent LA MACHE, Responsable Technique Syndicat AOC Cahors.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Retenues collinaires - Sécheresse - Vignoble Connecté 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le gel (taille des vignes) - Absence de travail du sol
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche vigneron - Approche scientifique (laboratoire, recherche et développement) - Appui des technologies (météo, capteurs xilem, sondes) 	

Quel est l'impact du changement climatique sur vos activités ?

Nous travaillons deux sujets qui sont impactants pour nous : le gel et la sécheresse. Cette année on a une particularité avec la présence de pluie.

En 2021, une étude prospective d'un an avec des experts et intervenants a permis de travailler des modèles de prévision climatiques (températures, nombre de jours chauds, quantité de précipitations et répartition dans le temps et l'espace, ETP, Bilan Hydriques). L'avancement du stade phénologique des vignes dans les temps a également été analysé par rapport à des gels printaniers qui arrivent tous les ans début avril. A partir de cette étude ont été élaborés des activités de recherche et développement afin de contrecarrer le gel et la sécheresse.

A. Quels moyens d'adaptation en période de sécheresse ?

Un travail de recherche et développement est mené au sujet de la sécheresse. Le niveau de surface foliaire est étudié, le vignoble est équipé d'un réseau de capteurs qui mesurent le stress hydrique des vignes en relevant la température des feuilles. Plus la température des feuilles est éloignée et supérieure à celle de l'air, plus la vigne est en stress. Le réseau d'observation « vignoble connecté » permet de recueillir des informations en temps réel, d'expérimenter certaines pratiques et d'observer les réactions sur les données. Ces observations menées en 2022 ont permis d'arriver à la conclusion que les vignes ayant les surfaces foliaires les plus basses sont les moins soumises au stress hydrique.

La densité de plantation est également un levier permettant de lutter contre l'assèchement des vignes. Plus il y a de pieds à l'ha, plus le sol est asséché rapidement. Dans le vignoble de Cahors on se situe entre 4000 et 5000 pieds / ha.

L'utilisation de technologies permet un suivi relativement précis du stress hydrique des vignes. En 2023 devrait être intégré un traitement de l'image pour évaluer l'humidité du végétal. Il sera possible tous les 5 jours de spatialiser et cartographier les vignes en situation de stress hydrique. Le croisement des données (densité, stress hydrique, porte-greffe, âge des vignes, surface foliaire, matière organique et structure du sol) permettra de trouver des itinéraires techniques limitant la souffrance des vignes.

B. Avez vous des actions en lien avec la thématique de la ressource en eau ?

Le cahier des charges historique de 1971 donne la possibilité d'irriguer. En 2022, les mesures de contrôle d'irrigation ont été intégrées dans le plan d'inspection (règles de contrôle du Cahier des Charges) pour être effectif. Il intègre des mesures de contrôle pour les irrigants et les irrigables. Le dossier déposé en 2022 auprès de l'INAO a permis d'obtenir une autorisation d'irriguer. En 2022, les premières irrigations historiques du vignoble ont été pilotées par les capteurs positionnés dans les vignes. Les résultats sont très satisfaisants.

La pluviométrie est contrôlée par des stations météo dans les vignes qui révèlent en temps réel la teneur en eau, la température, les précipitations.

La ressource en eau fait partie des interrogations pour les vigneron, les épisodes pluvieux violents (21/06/2023 : 200 mm tombés à Parnac en 30 min) que nous rencontrons amènent une grande partie de ruissellement. L'infiltration est très mauvaise, la capacité de stockage doit être augmentée. L'eau doit être prélevée en situation d'abondance et relarguée lorsqu'elle vient à manquer. Les retenues collinaires permettent de recréer des zones humides. L'agriculture est un levier de climatisation important, elle crée une fraîcheur environnante. Il nous semble important de préserver et recréer des zones humides pour maintenir les précipitations et la vie des sols. L'irrigation doit absolument être basée sur des retenues d'eau qui préservent les zones humides et donc la biodiversité. Les bassines alimentées par des pompages dans les nappes phréatiques ne sont pas une solution. L'irrigation doit être vertueuse, gérée à l'échelle des exploitations ou de groupements d'exploitations.

S'agissant de l'IGP (1000ha dans le Lot), il est possible d'irriguer sans dérogation du 1^{er} Mai au 15 août, certains vigneron maîtrisent les techniques d'irrigation depuis très longtemps. La technique la plus répandue est le goutte-à-goutte – qui représente un coût de 3000€/ha. L'irrigation est nouvelle pour l'AOC mais connue pour l'IGP. Elle se fait à partir de l'eau prélevée dans le Lot ou de retenues collinaire sur le plateau.

C. Quels moyens d'adaptation en période de gel ?

Il y a différents types de gels. Les gels radiatifs se caractérisent par des pertes de chaleur au niveau du sol. Les gels advectifs sont caractérisés par des masses d'air froid. Les gels peuvent provoquer ou non un gradient de température (variation de la température en fonction de la proximité avec le sol). Les moyens de lutte physique comme le brassage de l'air sont inefficaces face aux gels advectifs (sans gradient).

Une sélection des moyens de lutte physique s'opère en fonction du type et de l'intensité du gel et du stade phénologique de la vigne (à quel moment de l'évolution de la vigne survient le gel). Dans

le Lot, la culture de lutte contre le gel est assez faible, ce n'est pas un vignoble avec un historique gel.

Le moyen de lutte contre le gel étudié pour le vignoble de Cahors est le nombre de bourgeons laissés à la taille. « Si on laisse 10 bourgeons sur une baguette de cèpe cep ou si on en laisse 70, une vigne fera du raisin et l'autre non ». L'objectif de cette méthode est d'anticiper la perte de bourgeons afin qu'il en reste un nombre suffisant pour faire du raisin. Agir sur le type de taille peut présenter des difficultés d'un point de vue réglementaire. En AOC Cahors, le cahier de charges impose pas plus de 12 bourgeons laissés à la taille, tous les AOC ont des obligations à ce niveau. En situation de crise, pourrait-être imaginée une dérogation sur le nombre de bourgeons pour faire face au gel. Si le gel n'a pas lieu, le nombre de bourgeons laissé à la taille reste le même, la production en hl/ha augmente et la qualité du vin est dégradée. Une fois la floraison faite, il est possible d'intervenir chimiquement ou mécaniquement pour réduire la charge et maintenir un profil produit AOC (autour de 50 hl/ha).

Cette méthode de lutte est décarbonée, accessible à tout le monde et ne coûte rien. Il s'agit du moyen de lutte le plus rentable par rapport aux autres moyens de lutte physique (canon à air chaud). Elle est envisageable à très grande échelle, contrairement aux méthodes de lutte physique qui se concentrent sur quelques parcelles valorisées.

D. Quelles sont vos actions au sujet des sols / produits phytosanitaires?

Je laisse cette partie est réservée aux distributeurs, et à la Chambre d'Agriculture, qui font un gros travail dessus autour du plan écophyto. Au sujet du travail des sols, on pense que ce n'est pas une solution comme compte tenu que le vignoble est âgé. Le passage de machines pourrait engendrer des dégradations, nécessite du temps et génère un bilan carbone élevé. En recherche et développement nous avons essayé plusieurs techniques plus ou moins efficaces. L'une sort du lot, en matière d'efficacité : le désherbage électrique. Mais le coût d'investissement très important ne pourra pas reposer uniquement sur les épaules des vigneron. Notre société et l'Etat, souhaitent moins d'usage d'herbicides, ils faudra qu'ils prennent leur part de financement.

E. Avez-vous des remarques éventuelles, attentes vis-à-vis de la DDT, du séminaire « transitions agricoles » qui se tiendra à l'automne ?

On a peu d'attentes sur le fond, mais nous aimerions que la DDT nous aide à flécher les bonnes enveloppes pour certains de nos projets et en faire bénéficier les vigneron. L'expertise « administrative » de la DDT pourrait nous être utile pour aller chercher des financements publics. Pour le séminaire nous pourrions nous rendre disponibles en novembre plutôt qu'au mois d'octobre (période de vinification).

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Méthodes de traitement des fruits et légumes (chimie, biocontrôle, prophylaxie)
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Lutte contre le gel (aspersion) - Retenues d'eau - Participation au CEFEL 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du matériel des adhérents - Rénovation des bâtiments (photovoltaïque) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletins d'information multi thématiques - Diffusion d'informations sur l'ensemble des techniques - Accompagnement vers l'agriculture Bio
Type d'approches	Approche producteurs : partage d'information, retour d'expériences, identification des besoins	Approche scientifique : partenariat avec le CEFEL, études expérimentales.	Approche filière : informations par fruits / légumes, échanges avec les responsables techniques des départements voisins

I. Présentation de l'organisation de producteurs « Coteaux du Quercy ».

Rencontre avec Michel Gaignoux, responsable technique de « l'association de producteurs de fruits et légumes des coteaux du Quercy ». L'association est basée à Fontanes dans le Quercy blanc. Elle a été créée en 1968, et est reconnue depuis 1996 comme organisation de producteurs par les services de l'État (France Agrimer) et également au niveau européen.

L'association compte 58 adhérents, producteurs de fruits à pépins (pomme, poire), des fruits à coque (noisette, noix) à noyaux (prune), référencés kiwis depuis juillet 2023, le melon, les courges, raisin de table. Le référencement sur ces fruits au niveau national et européen permet à l'association d'obtenir des financements publics, notamment européennes, autour de thématiques définies par l'association.

Gouvernance de l'association

S'agissant de la gouvernance, l'OP est une association. Ce statut confère une liberté d'action relativement forte (un homme = une voix). La taille des exploitations n'est pas un élément pris en compte dans les processus décisionnels. L'OP n'est affilié à aucun parti ou syndicat agricole, elle est autonome financièrement. La présidence est tournante, 12 membres composent le conseil d'administration, tous les fruits / territoire / âges sont représentés. Les producteurs cotisent (part

fixe, au tonnage, à l'hectare). Une cotisation de 2 % du CA est retenue en cas d'aléa, sinon elle est redistribuée équitablement.

Les producteurs adhérents sont implantés pour la majeure partie dans le Quercy blanc. On en compte quelques-uns dans le nord est du Tarn et Garonne. L'association a vocation à faire perdurer l'activité agricole et maraîchère dans le sud du département.

Quelles sont les missions de l'organisation de producteurs ?

L'association a une mission de veille réglementaire, une fonction d'accompagnement technique pour assurer la conformité avec les cahiers des charges souscrits (IGP Melons du Quercy, Label Rouge Reine Claude, Charte nationale pomme poire...). L'association accompagne la transition en agriculture biologique ou HVE pour les producteurs volontaires. L'ensemble des producteurs est labellisé PMI (production maraîchère intégrée) ou PFI (production fruitière intégrée). Les producteurs évoluent à un rythme variable, certains sont en bio, d'autres en conventionnel. L'OP a vocation à favoriser les échanges entre les membres pour faire évoluer les pratiques vers une agriculture capable de s'adapter, de se renouveler.

La structure se positionne en intermédiaire entre les producteurs, les fournisseurs, les clients, l'administration. Les factures sont centralisées, les informations de chacun des producteurs sont connues. Ces éléments permettent de comparer, mettre en évidence des points de vigilance pour orienter au mieux les producteurs.

Quelles sont vos sources de financement ?

Une partie provient des cotisations d'adhérents, une autre partie des financements publics. Des thèmes sont définis au niveau européen (amélioration de la qualité, amélioration environnementale, de la production, pénibilité). L'association s'inscrit pour obtenir des fonds opérationnels en fonction de ses orientations et des thématiques choisies. Elle fait l'objet de contrôles réguliers par France Agrimer ou l'Europe.

Ces fonds encouragent les orientations fixées par l'association pour rendre le territoire compétitif. Les fonds opérationnels européens sont relativement stables, ils sont alloués à des projets étalés sur plusieurs années (3-7 ans), ce qui permet une bonne lisibilité. À la différence de fonds nationaux ou régionaux, les fonds européens offrent une meilleure sécurité, si l'association correspond aux critères, elle perçoit les fonds. En parallèle, certains producteurs peuvent répondre à quelques appels à projets régionaux (infrastructures...), une fois le quota de financements européens atteint. Une partie des fonds européens perçus a vocation à protéger les producteurs contre les aléas (grêle, gel).

II. L'adaptation au changement climatique : un enjeu fort pour l'organisation de producteurs

A. Quelles actions interagissent avec l'adaptation au changement climatique et la problématique de la ressource en eau ?

La protection des cultures contre le gel nécessite de l'aspersion, des retenues d'eau sont nécessaires. La protection des cultures a lieu de février à mai, l'eau utilisée pour lutter contre le gel ne sert pas pour l'irrigation, elle est restituée à la nature par l'infiltration et l'écoulement (drains...). En situation d'abondance de l'eau, il est nécessaire de la retenir par des retenues collinaires pour

être capables de la restituer en cas de besoin (lutte contre le gel, irrigation). La grêle et le vent font également partie des difficultés auxquelles les producteurs de fruits et légumes sont confrontés.

La consommation d'eau fait partie des pistes de réflexion de l'association. Elle interagit avec la question des sols, de l'usage de plastique au sol. Les techniques d'irrigation sont également surveillées, elles doivent être ajustées aux spécificités territoriales. L'OP est actionnaire du CEFEL (centre d'expérimentation de fruits et légumes) basé à Montauban.

Le CEFEL travaille notamment sur le sujet de l'irrigation, des plastiques. Les observations réalisées ne bénéficient qu'aux producteurs organisés, je ne connais pas d'autres organisations comme la nôtre dans le département. Cette action en collaboration avec des ingénieurs agronomes permet d'explorer de nouvelles méthodes, elle diversifie l'approche producteurs qui caractérise l'OP. Le cofinancement permet d'orienter certaines études vers les spécificités du Lot (plantes ressources, hauteurs d'enherbement, période de fauchage, irrigation).

B. Quelles actions interagissent avec l'adaptation au changement climatique et la question de l'autonomie énergétique, de la sobriété ?

Le travail au sujet de l'énergie est essentiel, le parc actuel dans les exploitations consomme beaucoup trop par rapport à ce qu'il est possible d'obtenir maintenant. Les performances énergétiques actuelles ont évolué, il faudra que les producteurs renouvellent leur matériel au profit de machines plus sobres. L'association tient un registre de chacune des consommations des exploitants (eau gaz, fuel) ramenée au tonnage réalisé. Cela permet de faire des comparaisons pour suggérer aux adhérents des pistes d'amélioration (types de matériels) afin de réduire leur consommation. Les écarts constatés entre exploitations sont parfois de l'ordre de X3 pour une SAU équivalente. L'association remplit un rôle d'incitation vis-à-vis de ses exploitants. Pendant la covid, le plan de relance a permis à certains d'entre eux de renouveler leur matériel et constatent un gain énergétique.

Au sujet de la rénovation des bâtiments, l'association peut conseiller les exploitants sur l'installation de panneaux photovoltaïques, en évoquant les possibilités éventuelles. L'accompagnement se limite à du conseil et du renseignement auprès des membres, et il ne s'agit pas d'une activité reconnue de l'association. Les fonds européens alloués via l'association peuvent également permettre de rénover certains types de matériels comme les réfrigérateurs pour la conservation de fruits et légumes.

Les déchets de fruits servent à alimenter les méthaniseurs d'éleveurs voisins lorsqu'il leur manque des déjections.

C. Quelles actions interagissent avec l'adaptation au changement climatique, l'usage de produits phytosanitaires et la question du travail des sols ?

La prolifération d'un grand nombre de parasites est une réalité pour les producteurs de fruits et légumes. Actuellement, la punaise diabolique fait des dégâts colossaux. Il y a quelques années, l'ensemble des producteurs était en conventionnel. Le rôle de l'association aujourd'hui est d'enrichir la boîte à outils dont disposent les agriculteurs pour protéger leurs cultures. Il s'agit de produits phytos de synthèse, mais également de biocontrôle, de produits naturels AB, des méthodes alternatives, de la prophylaxie.

L'association a souhaité regrouper toutes les pratiques pour favoriser l'échange entre les producteurs et leur fournir les clés pour trouver des solutions ajustées à leurs problématiques.

Bien souvent, la combinaison de différentes méthodes permet d'assurer une gestion durable des problématiques. Une partie des producteurs initialement opposés au bio sont désormais convertis en AB.

D. Un rôle de diffusion de l'information multi thématiques

L'OP fait partie d'un groupe technique régional (Limousin, Lot et Garonne) qui élabore un guide arboricole. Chaque producteur possède un guide qui synthétise toutes les techniques envisageables qu'il s'agisse du conventionnel ou du bio. Ce groupe technique arboriculture se réunit à distance toutes les semaines pour partager les dernières évolutions constatées chez les producteurs. Un groupe sur les légumes se réunit également chaque semaine pour échanger et produire des bulletins d'informations communiqués aux producteurs par fruits / légumes (groupe melon, raisin ...). Les bulletins parcourent différentes thématiques : irrigation, grossissement des fruits, qualité. La communication est très importante, il faut faire en sorte de rendre les informations audibles pour les producteurs, aller les rencontrer, s'adapter à chaque producteur.

La diffusion d'information permet de créer des dynamiques avec les territoires voisins, de faire connaître différentes pratiques, d'anticiper certaines évolutions climatiques à venir. « Mes collègues de l'omagne me disent qu'il ont expérimenté quelque chose, je sais que le climat du beaumontois arrivera ici dans quelques jours, cela nous permet d'avoir un recul sur ce qui fonctionne ».

Par ailleurs, les agriculteurs conventionnels s'informent sur les pratiques bio, etc. L'association à l'ambition de rendre autonomes les producteurs en favorisant le partage d'expérience entre eux tout en les informant sur les évolutions réglementaires.

Le partenariat avec le CEFEL permet d'expérimenter de nouvelles méthodes, de les adapter au territoire, observer ce qui fonctionne ou non, relever les incohérences entre la réglementation générale et les particularités du Lot. Récemment, l'union européenne a accepté d'intégrer aux programmes opérationnels une partie du financement pour les centres d'expérimentation.

Le croisement des sources d'information entre l'approche producteurs et l'approche scientifique / expérimentale permettent d'identifier les meilleures solutions pour les producteurs à la fois sur le court et le plus long terme. Un séminaire annuel est aussi organisé entre différentes régions pour faire le bilan des évolutions et donner des orientations éventuelles.

E. Quels autres sujets êtes vous amenés à parcourir ?

Il y a quelques années, l'association à mis en relation certains exploitants avec l'observatoire agricole de la biodiversité et le muséum d'histoire naturelle de Paris. Des études sont menées autour des solutions de pollinisation, avec des abeilles solitaires. Cette opération permet aux producteurs de mieux connaître la biodiversité présente sur leurs cultures. La sensibilisation les encourage à limiter l'usage de pesticides, à envisager des pratiques nouvelles.

F. Un atelier de conditionnement

L'association dispose d'une unité de conditionnement pour ses producteurs. L'activité de production est encadrée par le responsable technique de l'OP et le conditionnement et la vente sont organisés par l'OP. Toute la partie logistique est assurée par l'association afin d'optimiser les frais de transport, de logistique. Les transporteurs ont un seul interlocuteur et un seul lieu de chargement. Le développement du savoir-faire autour de la chaîne de conditionnement a permis

d'obtenir de normes (Global Gap, normes internationales) afin de satisfaire les conditions de différents marchés.

Les fruits sont classés par qualité mais tous les producteurs reçoivent une rémunération identique, égale à la moyenne du prix de vente des fruits. Les producteurs Bio sont cependant distingués, ils vendent sur un marché Bio indépendant du conventionnel.

III. Quelles sont vos attentes vis à vis de la DDT, du séminaire qui se tiendra à l'automne ?

La DDT doit mettre en synergie les forces vives présentes sur le terrain. Depuis 20 ans nous n'avons jamais été conviés à un quelconque évènement. Dans le Lot tous les acteurs doivent défendre le territoire, les associations aussi. Les fruits et légumes ne sont pas la production la plus importante mais ce sont des produits d'appel à prendre en compte. Il faut veiller à rendre le discours audible pour l'ensemble des exploitants. Les représentants se parlent souvent entre eux mais les informations doivent ruisseler jusque dans les fermes. La DDT devrait autoriser les expérimentations agroforestières (plantations d'arbres exotiques).

S'agissant du séminaire, l'association semble volontaire pour participer et échanger sur ses pratiques, la transmission d'informations fait partie de ses missions majeures et de ses valeurs. La DDT doit faire en sorte que tout le monde ait la volonté de mutualiser les efforts et les actions dans un contexte de changement climatique. Il n'y a pas de concurrence entre les filières, nous serons confrontés aux mêmes évolutions.

Compte rendu d'entretien
 ADEAR Lot
 Lundi 10/07/2023
 Assier (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de foncier avec un accès à l'eau - Développement de filières plus sobres - Formations sur la question de la ressource en eau - Sujet important lors de l'installation d'un agriculteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet historique pour l'ADEAR - Travail autour de l'herbe diversifiée - Formations au sylvopastoralisme - Prise en compte inégale du sujet selon les filières 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations sur la méthanisation paysanne - Maintenir la vocation agricole des fermes - Dimensionnement des bâtiments à l'activité agricole - Enjeu des bâtiments avec panneaux pour la reprise des fermes 	<ul style="list-style-type: none"> - 90% adhérents labellisés en BIO - Formations délivrées avec BIO 46 - Formations à la limitation d'intrants - Partage de bonnes pratiques en lien avec d'autres départements
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche terrain, travail direct avec les agriculteurs - Approche technique via les travaux menés par l'ARDEAR - Approche multi acteurs 			

Présentation de l'ADEAR

L'« association de développement de l'emploi agricole et rural » existe depuis les années 1990 en France et dans le Lot depuis une vingtaine d'années. Les ADEAR se sont créés puis organisés et fédérés autour d'une fédération nationale et d'antennes régionales qui structurent et apportent de la matière à l'ensemble du réseau national. Le conseil d'administration est composé de paysans, paysannes, retraités, porteurs de projets, citoyens qui animent la politique de l'association. L'ADEAR du Lot compte 4 salarié.e.s, elle est financée essentiellement par l'État, la Région Occitanie, le département le fonds de formation VIVEA et les cotisations des adhérents.

Dans le cadre du projet de PAT départemental, le département souhaite inclure les acteurs impliqués dans les transitions agricoles et approfondir la question des filières locales outre les questions récurrentes du tourisme ou de la biodiversité. L'ADEAR est partenaire du PAT de Cauvaldor et du Grand Cahors, autour de la question de la transmission des fermes et l'installation pour Cauvaldor et de l'espace Test pour le Grand Cahors. Elle est en lien avec les collectivités territoriales et prendra part au PAT départemental.

Environ 170 porteurs de projets ou jeunes installé.e.s sont en cours d'accompagnement, dont environ 70 engagés dans un premier niveau d'exploitation, avec l'ambition de devenir chef d'exploitation d'ici 4 ans. 90% des agriculteurs adhérents sont labellisés AB.

Les 4 principales missions de l'ADEAR dans le Lot autour du renouvellement des générations agricoles :

– Accompagnement à l'installation des porteurs de projets agricoles. De nombreux porteurs de projets ne sont pas issus du milieu agricole, l'ADEAR facilite leur installation en mobilisant les outils qu'elle a pu développer. Les projets de ce profil d'installants sont bien souvent en phase avec les problématiques de transition agricole. Leurs ambitions répondent bien aux problématiques agricoles actuelles mais nécessitent un accompagnement plus fourni.

– L'accompagnement à la transmission de fermes, qui représente un enjeu plus ou moins important selon les exploitations. L'ADEAR accompagne les cédants et les repreneurs vers une reprise des exploitations qui peut parfois impliquer une transition des pratiques, une identification des potentiels non valorisés.

– La formation technique. Il s'agit de formations agricoles délivrées aux paysan.ne.s ainsi qu'aux porteurs de projets qui ne disposent pas de tous les savoirs-faire pour mener une exploitation. Les thématiques peuvent être purement agricoles (organisation du travail, soins aux animaux, production végétale...) ou administratives (statut des exploitations, assurance...). Une trentaine de formations collectives sont délivrées par an. Elles sont ouvertes à tous les agriculteurs et financées par le fond Vivea. Les porteurs de projets peuvent également y participer en mobilisant d'autres financements. L'ambition est de mettre en réseau les agriculteurs installés et les porteurs de projets pour favoriser la création d'un réseau professionnel, et stimuler d'entraide.

– L'accompagnement des collectivités territoriales. Cette mission plus récente consiste à accompagner les collectivités qui portent ou s'inscrivent dans des PAT. Il s'agit essentiellement de sensibilisation, de formations ou d'accompagnement des élus sur les problématiques de renouvellement des générations agricoles et sur la mise en œuvre de projets spécifiques (installation d'agriculteurs, magasins de producteurs...).

[Vos actions peuvent-elles interagir avec les thématiques des transitions agricoles retenues par la CDOA ?](#)

Promouvoir l'agriculture paysanne : intégrer le sujet des transitions

L'ADEAR promeut une agriculture paysanne qui entre en interaction avec le sujet des transitions agricoles. Depuis 1993, nous avons une charte, cadrant la démarche proposée aux paysan.ne.s au travers de 10 principes et de 6 thématiques, permettant aux agricultrices et agriculteurs de situer la gestion de leur exploitation au regard de différents enjeux. Les thèmes parcourus par la charte sont notamment le travail avec la nature, la qualité des produits, la répartition (des emplois et des productions), le développement local, la transmissibilité des fermes et l'autonomie. A travers sa

structuration, ses démarches de questionnement et ses outils de diagnostic, l'agriculture paysanne intègre les transitions agricoles (climatique, énergétique, biodiversité, autonomie...). Les outils techniques permettent aux fermes d'atteindre leurs objectifs en phase avec l'évolution des problématiques agricoles, environnementales et sociétales. Les questions du changement climatique, de la résilience des fermes et leur participation à atténuer le réchauffement sont centrales pour les agriculteurs.

L'ADEAR les intègre à ses catalogues de formation et élabore des solutions pratiques qu'elle partage à ses adhérents, qu'ils soient déjà en activité ou envisagent une installation. A travers la richesse du réseau national des ADEAR, de ses expérimentations et de ses innovations, elle essaye d'appréhender les problématiques agricoles actuelles et à venir, afin d'accompagner les paysan.ne.s à anticiper les changements pour éviter d'avoir à les subir, lorsque de nouvelles réglementations les rendent obligatoires.

Outre l'accompagnement à l'installation, l'ADEAR a la volonté de faire réfléchir sur le fond. L'enjeu pour les agriculteurs en activité est d'être accompagnés lors de l'évolution de leur ferme ; pour les porteurs de projets il s'agit de rendre leurs ambitions réalisables, de les confronter à la réalité du terrain (organisations de stages sur les fermes, formations, aide à la réflexion sur le temps long). Ainsi l'accompagnement collectif à l'installation peut aussi prendre la forme de visites de fermes où les paysan.ne.s rencontré.e.s présentent le vécu de la ferme, détaillent les orientations choisies.

Mettre en relation les agriculteurs et agricultrices entre eux et avec les porteurs de projets

Mettre en relation les porteurs de projets avec des agriculteurs installés permet aussi de prendre la mesure des enjeux actuels relatifs au métier et à ses évolutions (manque d'eau, sécheresse, adaptation des variétés...). Les agriculteurs chevronnés peuvent partager leurs craintes, leurs solutions, leur expérience. L'ADEAR souhaite favoriser au maximum la transmission entre les agriculteurs du territoire et les nouveaux installants.

Plusieurs supports permettent de favoriser ce type de rencontre : des rencontres « café installation » autour de thématiques précises : installation en collectif, recherche de foncier, transmission, etc... De nombreux acteurs sont conviés à ces moments d'échange. Un premier témoignage est souvent suivi d'échanges informels au cours desquels les agriculteurs partagent leur expérience. L'ADEAR organise également des « cinés débats » autour de l'installation. La Fête de l'Agriculture Paysanne tous les deux ans est une journée complète qui permet d'aborder de nombreuses thématiques par le biais de conférences, de démonstrations, de visites et de tenue de stands (traction animale, semences fermières, sécurité alimentaire, autonomie énergétique...). L'ouverture des formations aux porteurs de projets permet également de créer des échanges et de réfléchir ensemble à ces problématiques nouvelles.

Diffuser les recherches / guides réalisés à l'échelle de la région ou nationale

L'ARDEAR (niveau régional) réalise des études sur des sujets choisis. Elle peut élaborer ensuite des guides à destination des agriculteurs et les ADEAR peuvent transmettre ensuite ces informations auprès des paysan.ne.s intéressé.e.s par ces sujets, notamment au travers de formations. Par exemple une étude sur la méthanisation paysanne, financée par la fondation Carasso, a notamment été réalisée sur deux ans (2020-2021). Un dossier présente la méthanisation paysanne à l'échelle de la ferme et détaille comment les matières organiques peuvent être gérées, propose des outils pour la mise en œuvre technique.

Ces études ont ensuite été déclinées en formations départementales pour que l'expérience puisse être partagée. Un café installation à ce sujet a été organisé. L'idée pour les agriculteurs étant de voir si leur production pouvait servir à alimenter des énergies renouvelables, en lien avec leurs propres besoins énergétiques, tout en évaluant les conséquences sur leur activité agricole, et sur le territoire environnant (notamment qualité des eaux). L'enjeu est notamment que la production d'énergie reste secondaire vis-à-vis de l'activité agricole et réponde davantage à une problématique d'autonomie énergétique.

Réchauffement climatique et ressource en eau

Parmi les thématiques parcourues, l'ADEAR s'intéresse au sujet de l'eau. L'agriculture actuelle, compte tenu des productions, des variétés et des filières a un fort besoin de ressource en eau pour arroser. Le premier enjeu est de sécuriser l'accès à la ressource pour que les agriculteurs maintiennent leur activité mais aussi de faire évoluer l'agriculture pour être moins dépendante de l'eau. Il est parfois nécessaire de reconsidérer des filières départementales qui participent à créer des besoins en eau alors que la ressource vient à manquer. La mise en place de solutions techniques peut convenir à des problématiques précises à court terme (retenues ou bassines) mais génèrent des problèmes par ailleurs (accaparement de la ressource vis-à-vis d'autres agriculteurs ou d'autres usages). La connaissance scientifique des fonctionnements hydrologiques doit être partagée pour sensibiliser les agriculteurs à l'évolution des ressources. Lors de l'accompagnement de nouveaux installants, la question de l'accès à la ressource en eau et du choix des productions doit être abordée.

L'ADEAR doit s'assurer que les activités agricoles envisagées soient compatibles avec la préservation de la ressource en eau et avec le contexte géographique et pédoclimatique du territoire. Par exemple pour sécuriser l'accès à la ressource il est par exemple nécessaire de rechercher du foncier en s'assurant de la possibilité d'un accès à l'eau, éventuellement d'assurer un peu de stockage (solutions pour récupérer l'eau de pluie) tout en veillant à ne pas bouleverser l'ensemble des cheminements de l'eau, qui impacterait la ressource en eau en aval du bassin. Certaines cultures peuvent nécessiter moins d'eau ou être moins sensibles à l'évaporation. Certaines techniques et pratiques agricoles sont à favoriser pour limiter l'évaporation. L'ensemble de ces sujets sont pris en compte par l'ADEAR lors de l'installation d'un nouvel agriculteur. Ils interagissent avec la volonté de promouvoir une agriculture paysanne qui s'insère dans un territoire en limitant les nuisances qu'elle est susceptible de générer. L'enjeu, tout en diversifiant les cultures, est aussi de maintenir une agriculture qui serve le territoire (alimentation locale, atténuation du réchauffement climatique, richesse de la biodiversité).

La question de l'autonomie alimentaire dans les élevages

Le sujet de l'autonomie sur les exploitations fait partie des réflexions initiales de l'ADEAR. Au niveau de l'élevage et de l'alimentation des animaux, l'herbe est privilégiée (pâturage et foin), en assurant une diversité de variétés. Les formations de l'ADEAR portent également sur la valorisation des sous-bois, sur le sylvopastoralisme, il s'agit d'un espace utilisable par les animaux. La prise de conscience au sujet de l'autonomie alimentaire dépend beaucoup des filières, certaines sont plutôt avancées sur le sujet, d'autres comme les volailles peuvent avoir du retard, et dépendent souvent d'achat d'aliments à l'extérieur avec une faible maîtrise des prix.

Quels enjeux autour de l'autonomie énergétique ?

Pour nous l'enjeu est surtout de maintenir l'activité agricole et que les agriculteurs conservent leur vocation initiale et ne deviennent pas prioritairement des producteurs d'électricité. La taille des

bâtiments doit être dimensionnée par rapport aux besoins de l'activité agricole et non pour maximiser la production d'énergie. Ceci respecté, l'équipement en panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricole peut-être utile pour augmenter l'autonomie énergétique et décarboner l'agriculture.

Attention, toute cette évolution de l'énergie renouvelable sur les fermes peut rendre plus difficile la transmission des fermes 15 ou 20 ans plus tard, compte tenu de la valeur financière d'ouvrages équipés avec des grandes surfaces de panneaux. Il est important de dimensionner un outil au service du projet de transmission futur.

Quels enjeux autour de la question des sols?

90% des projets que nous accompagnons sont labellisés en Bio. On travaille en partenariat avec Bio 46 qui intervient dans nos accompagnements collectifs. Nous avons un œil assez attentif sur la question de l'usage des produits phytosanitaires, des engrais de synthèse et proposons des formations sur les alternatives à ces usages pour limiter les traitements et favoriser la prévention au traitement. Pour les non labellisés ils ont quand même la volonté de s'inspirer de ces pratiques et la participation à ces formations les aide à évoluer techniquement. L'objectif est de préserver la biodiversité et protéger la santé humaine (des paysan.ne.s ainsi que des consommateurs et consommatrices).

Bio 46 propose des formations plus techniques et se charge de l'animation du réseau de producteurs et éleveurs bio, avec des zoom très précis lors des échanges de terrain.

Nous sommes aussi en lien avec les autres Adears départementales pour échanger sur les contenus de formation et reproduire ce qui a pu fonctionner ailleurs. Le lien avec les collectivités ou des instances partenariales (comme la CDOA) permet aussi d'échanger autour de différentes thématiques utiles aux paysans en place ou en devenir.

Une prise en compte indispensable de la biodiversité

L'ADEAR travaille également sur la thématique de la biodiversité. Nous sommes convaincus que les solutions mises en place pour la lutte contre le réchauffement climatique doivent être favorables à un maintien de la biodiversité. A titre d'exemple, la plantation d'arbres en monoculture n'est pas une solution que nous envisageons. A chaque fois que l'on souhaite agir le climat il est nécessaire de veiller à préserver la biodiversité. Cette ambition transparaît dans les formations que l'on peut délivrer, l'ADEAR a notamment travaillé sur la place des équins dans un élevage bovin ou ovin pour maintenir une biodiversité des prairies. Aussi, nous soutenons le programme « Patur'ajuste » animé par SCOPELA, dans lequel s'est fortement impliquée l'AFOCG Quercy, un de nos partenaires, porte sur la gestion des pâtures, des rotations, des fourrages pour valoriser les milieux. Une formation sur les haies, animée par une chargée de mission du PNR des causses du Quercy, a également été organisée en 2020.

Quelles sont vos intentions par rapport au séminaire « transitions agricoles » ?

L'ADEAR est intéressée. Des administrateurs ou adhérents pourront aussi apporter leurs connaissances, en fonction des thématiques des groupes de travail et de leur disponibilité. Il serait souhaitable d'installer quelque chose de durable sur le sujet des transitions agricoles, le séminaire amorce une réflexion mais il faudra qu'elle se poursuive pour que les acteurs concernés puissent avoir un retour régulier des avancées de chacun dans le temps et construire des partenariats durables.

D'autres questionnements sont attendus au sujet des transitions agricoles, ils sont davantage d'ordre social, je pense notamment à la question de l'isolement des agriculteurs, à la prévention du mal être. Par exemple, il faut faire en sorte que l'évolution des pratiques par rapport aux problématiques climatiques soit anticipée pour que les agriculteurs soient accompagnés avant de subir trop fortement les problèmes (formations, expérimentations collectives). Par ailleurs, dans ce contexte d'exigences techniques encore plus fortes pour répondre à ces enjeux environnementaux qui met la pression sur les paysans en place et à venir, l'amélioration de la vivabilité du métier d'agriculteur est indispensable pour maintenir une certaine attraction de la profession, nécessaire pour réussir le pari du renouvellement des générations agricoles. C'est pourquoi, en parallèle de la réflexion sur les transitions agricoles, il est également important de mener un travail sur les aspects sociaux (installation en collectif, retraites agricoles, accompagnement au changement, lutte contre l'isolement, favoriser l'entraide...).

Formations Adear 2020-2023 p/r aux enjeux de transitions agricoles

1. Adaptation au changement climatique et ressources en eau : vers une agriculture sobre en eau et une sécurisation de l'accès à la ressource
2. Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages
3. Agriculture et énergie : autonomie énergétique des exploitations agricoles et agrivoltaïsme
4. Préservation de la qualité des sols et de l'eau : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'énergies de synthèse

1. Adaptation au changement climatique et ressources en eau : vers une agriculture sobre en eau et une sécurisation de l'accès à la ressource	2. Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	3. Agriculture et énergie : autonomie énergétique des exploitations agricoles et agrivoltaïsme	4. Préservation de la qualité des sols et de l'eau : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'énergies de synthèse
	Sécuriser son système fourrager et prairies multi-espèces 2020	Traction animale en maraîchage 2020	
Se préparer au changement climatique et énergétique et favoriser la biodiversité 2020			Homéopathie en élevage 2020 et 2021
Sélection semences et multiplication 2021	Arbres fourragers et élevages 2021	Séchage solaire des fruits et légumes 2020	Maraîchage sur sol vivant 2020
Gestion durable des sols viticoles 2022	Ma forêt j'en fais quoi ? 2022	Développer l'autonomie énergétique de sa ferme 2021	aromathérapie en élevage 2020
		Monter un projet de centrale photovoltaïque 2023	Engrais verts en rotation 2021
		Installation photovoltaïque autonome 2023	Médecine manuelle en élevage 2021
		Projet photovoltaïque : quel statut adopter ? 2023	Médecine chinoise en élevage 2023
			Gestion durable des sols viticoles 2022

- Et aussi mixité des animaux au pâturage (équins) : rôle des équins pour préserver la biodiversité 2020
- Patur'ajuste (SCOPELA) : gestion des pâtures et valorisations des milieux

2

² Ce tableau met en lien les sujets de formation délivrés par l'ADEAR avec les thématiques de transition agricole de la CDOA

Compte rendu d'entretien
 PNR des Causses du Quercy
 Mercredi 12/07/2023
 Labastide-Murat (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet Agence de l'eau - Système de récupération d'eau de pluie - Collaboration avec la chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Essais de nouvelles cultures (Teff Grass) en collaboration avec la chambre - Pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorable aux panneaux sur toitures - Défavorable aux parcs au sol : impacts pour le paysage, retombées minimales pour le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Agroécologie et évolution des pratiques - Travail sur la réutilisation de graines locales - Observation satellitaire des parcelles - Aide au pâturage, fauchage tardif (aides compensatoires)
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche expérimentale - Approche territoriale - Implication politique 			

Quelles sont les actions menées par le Parc naturel régional en lien avec les thématiques agricoles (de façon générale) ?

Entretien avec Anne Laure Cancès, chargée de mission agriculture. 3 chargés de mission travaillent au Parc sur les thématiques des filières, de l'agroécologie et du pastoralisme. Les missions du Parc en lien avec l'agriculture sont assez diversifiées, elles portent sur la valorisation de la brebis « Causses du Lot », une race rustique du territoire adaptée au milieu et assez résiliente vis-à-vis du réchauffement climatique (marche longtemps, alimentation variée, résiste à la piroplasmose, aux températures et à la soif). Le Parc accompagne aussi la diversification des activités agricoles avec

un travail réalisé sur les plantes aromatiques et la filière laine. Le renouvellement des générations d'agriculteurs est un sujet important pour le Parc. Un travail est également mené autour des mesures agroécologiques à travers les MAEC (gestion du pâturage, fauchage plus tardif) et du pastoralisme (accompagnement à la création et animations des AFP, aménagement des parcours, landes).

Quelles actions menées par le Parc interagissent avec les thématiques de la transition agricole ?

En 2019, le Parc a été lauréat d'un appel à projets Agence de l'eau. Nous avons parcouru les problématiques des éleveurs mais sans lien identifié avec les thématiques des transitions et du changement climatique. En menant ces études, nous avons identifié une forte demande des éleveurs par rapport à ces sujets et notamment le sujet de l'autonomie protéique. Nous avons également souhaité étudier la question de la ressource en eau et de l'abreuvement.

Essais de nouvelles cultures et ressource en eau

Dans le cadre d'un nouvel appel à projet porté par l'Agence de l'eau et la fondation Avril, nous menons deux actions en lien avec le sujet des transitions. Avec la Chambre d'agriculture du Lot, nous avons mis en place des essais de nouvelles ressources fourragères (Teff Grass). Le premier test réalisé l'an dernier n'a pas été concluant, nous avons rencontré des difficultés pour l'implantation. Nous avons renouvelé l'expérience cette année et attendons des résultats. Les variétés que nous testons ont eu des résultats dans le Massif central. En collaboration avec la Chambre, le Parc a lancé cet été une enquête auprès de 360 éleveurs pour connaître leurs problématiques liées à la gestion de l'eau et déceler ou non un intérêt pour envisager collectivement des solutions. L'enquête n'est pas clôturée mais quelques éleveurs sont intéressés par le sujet. Ce sujet pose des questions au niveau sanitaire et bactériologique, l'installation de systèmes nécessite une étude individuelle des exploitations au préalable. Sur ces sujets le Parc en est au stade de la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Pastoralisme

Le Parc travaille sur la valorisation des ressources naturelles par le pâturage. Certaines de ces ressources sont parfois à redécouvrir par les agriculteurs, plus familiers avec des surfaces plus productives. Il faut changer de regard et de raisonnement sur ces surfaces : ne pas chercher à calculer une valeur alimentaire mais mettre à disposition des indicateurs tels qu'une capacité jours/brebis par lande (capacité à nourrir combien de brebis sur une journée). Les sous-bois amènent un complément et une sécurisation alimentaire, ce sont des ressources valorisables malgré la difficulté d'accès géographique et les autorisations administratives nécessaires. Un éleveur seul ne souhaitera pas exploiter de petites parcelles morcelées.

Les associations foncières pastorales regroupent des associations de propriétaires fonciers et des associations d'éleveurs. On en compte 25 dans le Lot, elles se sont développées sur les territoires où sont identifiés des risques incendies, le Département du Lot est le pilote de ce projet. Le Parc est chargé de l'animation de ces associations sur une partie de son territoire, l'ADASEA et le Conseil départemental du Lot gèrent l'animation hors territoire du Parc et sur une autre partie du territoire du Parc. Le rôle des animateurs est d'accompagner l'association de propriétaires et d'éleveurs durant toute la durée de l'AFP. Il assiste l'AFP dans tous les processus administratifs (demande de financements, création de l'association en préfecture, ouverture du compte bancaire, plan d'aménagement) et leur apporte aussi une expertise technique sur le pastoralisme. L'animateur permet de faire le lien entre éleveurs et propriétaires terriens afin que le projet puisse se développer sereinement. Un plan de gestion est mis en place par le Parc et ses partenaires avec

des préconisations aux éleveurs sur les périodes à privilégier pour mettre les animaux dans les milieux pâturés (pelouses, landes, sous-bois, etc.) afin de préserver la biodiversité de ces milieux. Des évènements ont vocation à favoriser l'échange de bonnes pratiques et le retour d'expérience au sujet du pastoralisme.

À la suite de la sécheresse de l'an dernier, les éleveurs nous ont sollicités pour étudier la capacité de la ressource naturelle à récupérer après une période de sécheresse. L'utilisation des parcours et des landes fait partie des solutions, les bois ont été utilisés pendant l'été, et certains éleveurs ont été contraints de réduire leur cheptel. La question de l'autonomie alimentaire est centrale, avec le réchauffement climatique il faudra soit trouver d'autres ressources, soit agrandir les exploitations pour amortir les pertes.

Quel est votre positionnement sur l'agrivoltaïsme ?

Le Parc est favorable à l'installation de panneaux sur bâtiments. Concernant les projets photovoltaïques au sol, le Parc est favorable aux projets prévus sur des espaces déjà artificialisés et conçus « par et pour » le territoire, c'est-à-dire s'appuyant sur une participation et une gouvernance citoyenne, garante d'une acceptabilité sociale et d'un retour financier local. Car il s'agit souvent de porteurs de projets privés qui investissent sur le territoire avec ce type de projets pour en récupérer les bénéfices. Les subsides versés à la commune sont une obligation mais sont extrêmement faibles comparés aux retombées réelles. Le gain est notoire pour l'éleveur qui loue sa parcelle mais le territoire n'y trouve aucun bénéfice (destruction de milieux, détournement de la vocation des terres agricoles, augmentation du prix du foncier, impacts paysagers et potentiels impacts sur l'attractivité touristique, etc.). Le Parc étudie au cas par cas et peut accompagner des projets coconstruits avec les collectivités et les habitants du territoire et au bénéfice du territoire et cohérents avec les stratégies d'aménagement qui sont discutées au niveau des EPCI. Jusqu'à présent le Parc s'est montré défavorable lorsqu'il a été sollicité. Ce positionnement peut entretenir des relations conflictuelles avec certains éleveurs qui souhaitent accueillir ce type d'installations sur leur terrain.

Quelles sont vos actions en lien avec le sujet des sols ?

Un poste vient d'être ouvert au Parc sur le sujet de l'agroécologie. De nouveaux projets vont donc être initiés, toujours à l'écoute des demandes des agriculteurs : la réutilisation de graines locales plutôt que l'achat de semences, l'utilisation des données satellitaires pour comprendre et caractériser le changement climatique (projet « Adopt »). Les éleveurs sont très dépendants des ressources naturelles, le sujet des transitions agricoles se développe et devient de plus en plus préoccupant pour le Parc.

Reprise des exploitations, création d'un espace-test agricole

Nous avons créé un espace test agricole, l'AG constitutive a eu lieu le 3 juillet C'est un endroit qui a vocation à permettre aux personnes non issues du milieu agricole de se faire une première idée du métier avant de s'installer. L'objectif est d'accueillir les premières personnes au premier semestre 2024. La première expérience se fera sur une ferme dans le cadre d'une transmission potentielle. Les espaces-test permanents ont vocation à conserver ce statut pour permettre aux agriculteurs aspirants de découvrir le métier. Les espaces-test éphémères sont des fermes qui s'appêtent à être transmises lorsqu'un repreneur sera intéressé.

Quelles autres pistes de diversification de l'activité agricole ?

Le Parc travaille sur la question des plantes aromatiques. Nous accompagnons l'association Quercy PPAM en partenariat avec la Chambre d'agriculture sur l'étude de la lavande du Quercy. Jusque dans les années 1960 de la lavande était produite dans le Lot. Des graines se sont ressemées et une étude est menée sur cette lavande pour connaître son identité et savoir dans quelle mesure elle se démarque des variétés provençales. Il y a 100ha et une quarantaine de producteurs dans l'association. Une analyse génétique est en cours.

Le Parc travaille également sur la filière laine avec l'objectif de développer un débouché potentiel pour valoriser la laine qui actuellement est un déchet non valorisé. Des tests d'isolation par la laine sont réalisés dans deux bâtiments. Le Parc étudie des débouchés potentiels avec les acteurs de la filière (textile, ameublement, isolation) et la structuration des outils de transformation à l'échelle locale et interrégionale (station de micro-lavage, montage d'expérimentations avec des acteurs économiques du Massif central et des Pyrénées). En termes de volume on a beaucoup de matière à valoriser, l'objectif est de trouver des utilisations possibles et de structurer une filière économique viable.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la DDT dans le cadre du séminaire « transitions agricoles » ?

Le Parc est intéressé pour participer au séminaire, la coordination des actions est importante et manque parfois entre les acteurs du département. Le travail mené avec la Chambre nous a permis de créer du lien, d'être complémentaires et donc plus efficaces. Il serait intéressant que ce type de démarches concertées puissent inclure de nouveaux acteurs.

Présentation de l'AFOCG 46

L'Association de Formation Collective à la Gestion est présente dans le département du Lot depuis 43 ans. Elle accompagne 110 exploitations de petite taille, dont certaines sont labellisées BIO ou ont une activité de vente directe à la ferme.

L'AFOCG assure une activité de suivi et de formation auprès des paysan.es du département sur les obligations administratives, fiscales et comptables inhérentes à leur activité. L'association enrichit les formations délivrées selon les besoins recensés sur le terrain (autonomie alimentaire, énergie).

Un travail autour du changement climatique

Chaque année au moment de la clôture des comptes, 3/4 jours sont dédiés à un travail collectif des adhérents autour de thématiques déterminées. L'adaptation au changement climatique est un sujet récurrent depuis quelques années. Ce travail de sensibilisation est suivi par un moment d'échange entre paysans sur les bonnes pratiques à adopter pour faire évoluer sa ferme.

Les animateurs de l'AFOCG se sont formés à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique via l'outil jediagnostiquemaferme.com conçu par l'IRAE. Les agriculteurs ont pu réaliser un diagnostic de leur exploitation et envisager des points d'amélioration de performance énergétique.

En outre, une assemblée générale de l'AFOCG a été organisée autour de la thématique du changement climatique, avec une visite de fermes, des discussions informelles entre éleveurs et paysans et l'intervention d'un professionnel de l'agroécologie.

Assurer l'autonomie alimentaire des élevages

D'autres exploitants ont souhaité travailler le sujet de la résilience, de l'autonomie alimentaire avec la volonté de consommer moins d'énergie en ayant une surface de pâturage plus importante. Un groupe s'est formé en collaboration avec SCOPELA pour travailler le sujet du pâturage tournant. L'AFOCG a animé ce groupe pendant 3 ans avec 2 à 3 interventions par an du formateur spécialisé.

Accompagner la mise en place de panneaux photovoltaïques

Depuis 3 ans l'AFOCG organise des formations « s'assurer pour se rassurer » avec des experts en assurance. De plus en plus de demandes sont recensées au sujet du photovoltaïque, l'association de gestion organise des formations administratives et fiscales sur ce sujet.

Un réseau national

Au niveau national, les animateurs du réseau AFOCG se forment sur différents sujets, notamment avec SOLAGRO autour de la thématique du Changement climatique et de ses implications

économiques et techniques. D'autres AFOGC ont mis en place des formations diverses : sécuriser son revenu, travail en collectif, penser son système agricole et alimentaire.

Participerez-vous au séminaire « transitions agricoles » ?

Oui, c'est une très bonne initiative. Cela nous permettra d'identifier les actions de chacun des acteurs du département.

Compte rendu d'entretien
Syndicat AOP Rocamadour
Vendredi 21/07/2023
Cahors (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement local pour le fourrage - Recensement des offres de foin sur le territoire de l'AOP - Essais sur de nouvelles espèces (CA) - Étude économique du séchage en grange - Accès à l'extérieur des animaux - Introduction de nouvelles races de chèvres - Agroécologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des premières coupes - Agroécologie
Type d'approche	<p>Approche producteurs : partir des difficultés, besoins, volontés des producteurs</p> <p>Approche recherche et développement : travail mené avec l'interprofession régionale caprine ou le pôle fromager du massif central pour faire évoluer les pratiques agricoles</p>	

[Présentation du syndicat AOP Rocamadour](#)

Il y a un peu moins de 80 producteurs dans l'AOP. Le syndicat regroupe des producteurs laitiers, qui produisent du lait de chèvre, et des producteurs fermiers, qui possèdent une activité de transformation et de commercialisation du fromage. Il y a également 3 entreprises qui collectent du lait sur la zone et le transforment en AOP Rocamadour. Le Rocamadour est AOP depuis 1996.

Le cahier des charges détermine plusieurs critères distinguants pour le Rocamadour, notamment concernant l'alimentation. 80 % de la ration totale des chèvres doit provenir de l'aire d'appellation,

et celle-ci doit être composée à 70 % de fourrages minimum. L'alimentation est exclusivement non OGM et les fourrages fermentés sont interdits.

2 salariés travaillent à temps plein pour le syndicat et 2 emplois sont partagés avec la chambre d'agriculture à mi-temps.

Le conseil d'administration du syndicat est composé de 17 membres répartis dans 3 collèges (laitier, fermier, artisan). Les membres/producteurs définissent les grandes orientations de l'AOP. La durée du mandat est de 3 ans renouvelables et de nouveaux membres peuvent s'impliquer assez facilement.

Selon les secteurs d'activités, le syndicat collabore avec différentes structures : CNAOL, IRQUALIM, chambre d'agriculture, ainsi que le pôle fromager du massif central qui travaille avec les 9 AOP du massif central sur des thématiques de recherche et développement. La profession interrégionale caprine accompagne également la filière sur différents sujets. Le syndicat présente une approche fondée sur le travail des producteurs et mène en parallèles des travaux de recherche et développement accompagnés par des structures interdépartementales.

Avez-vous des actions en lien avec le sujet de l'autonomie alimentaire ?

Nous menons plusieurs actions en lien avec ce sujet. On travaille notamment sur une filière d'approvisionnement local compte tenu que 80 % de la ration doit provenir de la zone et contenir au moins 70% de fourrages. On essaie de mettre en place avec d'autres AOP de la région (Roquefort, Laguiole) une filière de céréales et de protéines locales. Le projet en est au commencement mais le regroupement avec les filières locales et les appellations alentours est un enjeu important pour l'AOP Rocamadour.

Avec la sécheresse 2022, des producteurs se sont retrouvés en manque de fourrage. Nous avons réalisé un recensement des agriculteurs présents sur la zone AOP pour les informer de leur présence sur une zone d'appellation et étudier les offres d'achat de fourrage. La question de la mise en place de contrats se pose avec les producteurs situés dans des zones où la production de fourrage est favorisée. Certains agriculteurs n'ont pas le foncier nécessaire pour assurer une autonomie fourragère, ils ont tout intérêt à sécuriser leur approvisionnement en qualité et en quantité.

Le syndicat AOP Rocamadour s'informe également sur la possibilité d'implanter de nouvelles espèces plus résilientes face au changement climatique pour la production de fourrages. Des essais sont notamment réalisés par la chambre d'agriculture et d'autres acteurs du département.

Une étude économique sur les systèmes de séchage en grange est envisagée. Environ un tiers des producteurs de l'AOP ont mis en place différents systèmes (vrac, bottes, presse). L'objectif de l'étude est de réaliser un calcul coût/avantage économique de ces systèmes et de diffuser de l'information auprès d'autres producteurs. Le séchage en grange pourrait notamment permettre de sécuriser les premières coupes et améliorer l'autonomie sur les élevages. L'AOP envisage notamment d'étudier les financements publics possibles pour ce type de projets et le cas échéant, de sensibiliser les pouvoirs publics pour leur création. La mise en place de ce type de dispositifs pourrait permettre de rendre les outils de production plus attrayants pour favoriser la reprise des exploitations.

Avez-vous des actions en lien avec le sujet de l'agroécologie?

L'AOP Rocamadour travaille avec le pôle fromager du massif central sur le sujet des transitions agroécologique. L'idée de ce projet en cours de construction est de proposer aux producteurs un cadre financier et technique pour favoriser leur lancement dans de nouvelles pratiques. Le pôle fromager à l'ambition de rassembler plusieurs experts techniques (sols, bâtiments, alimentation, travail) qui pourraient soutenir les opérateurs dans leurs initiatives.

Les producteurs volontaires pourront engager des actions autour de quatre thématiques :

- L'accès à l'extérieur. Aujourd'hui rien n'est imposé par le cahier des charges mais il est intéressant d'étudier cette possibilité. Sur les 75 producteurs, une vingtaine de troupeaux sortent. Si d'autres sont tentés par l'expérience du pâturage ou de la sortie des animaux, les experts pourront les accompagner et étudier l'impact de ces changements sur l'exploitation (charge de travail, qualité du lait, alimentation).
- L'introduction de nouvelles races. Aujourd'hui, deux races de chèvres sont autorisées dans le cahier des charges, l'Alpine et la Sannen. Aucune race n'a été présélectionnée pour le moment.
- Adaptation des bâtiments au changement climatique (ventilation, confort des animaux).
- Gestion des premières coupes. L'idée est de comparer les prairies pour définir la méthode la plus efficace pour des fourrages de quantité et qualité suffisantes.

Quelles sont vos attentes vis-vis de la DDT, notamment dans le cadre du séminaire « Transitions agricoles » ?

Les thématiques sont d'actualité pour notre filière. Il sera intéressant pour nous de voir où en sont les autres filières pour s'inspirer des initiatives.

Outre le séminaire nous souhaiterions que la DDT soit en mesure de nous communiquer différents éléments et notamment les dispositifs de financements publics et nous accompagner à mettre en place des relevés de prix du lait auprès de nos structures de collecte comme cela a été mis en place en Auvergne.

Compte rendu d'entretien
 BIP Pruneau
 Lundi 24/07/2023
 Villeneuve sur Lot (47)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet qui tend à devenir important - 70 % du verger irrigué - Évolution des méthodes d'irrigation - Pluies de moins en moins fréquentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrivoltaïsme envisagé dans les vergers - Aucun projet concrétisé - Contraintes techniques importantes + coût 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 producteurs lauréats de l'appel à projets SOLNOVO = Agriculture régénératrice des sols - IFT faible pour les pruniers - Expérimentations menées dans les vergers - Rôle politique du BIP pour faire entendre les besoins de la filière - Conserver les produits efficaces, s'assurer que les alternatives fonctionnent
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche terrain individualisée - Approche scientifique / partenariats avec des entreprises phytosanitaires - Rôle politique de l'interprofession 		

Présentation du BIP et de la filière pruneau

Entretien avec Gaëtan Vergnes, secrétaire général du Bureau national interprofessionnel du pruneau (BIP). L'interprofession regroupe deux maillons de la filière pruneau : les producteurs de prunes et les industriels qui transforment le fruit et assurent la mise sur le marché. La filière compte 900 producteurs sur 11 000 hectares de vergers et une soixantaine de transformateurs. Depuis 2002 le pruneau bénéficie d'une IGP (indication géographique protégée) sur le département du Lot et Garonne et les 5 départements limitrophes. Le Lot est le plus petit département de production de l'aire IGP, on y retrouve 20 exploitations pour 140ha de pruniers. 99 % de la production de prunes se fait dans l'aire IGP et est transformée en pruneaux. 20 % de nos

vergers sont labellisés Agriculture Biologique, c'est un peu plus que la moyenne de l'arboriculture en France.

L'interprofession a pour mission de défendre les intérêts des producteurs auprès des transformateurs, de promouvoir la consommation de pruneaux, et de réaliser de la recherche appliquée. Un pôle technique mène des expérimentations sur le pruneau dans les vergers (produits phytosanitaires, biocontrôle et autres). Des expérimentations sont également menées au profit des transformateurs via le laboratoire interprofessionnel où sont menés des essais sur le séchage, la réhydratation etc.

L'interprofession est administrée par les maillons de la filière. Le conseil d'administration accueille 8 représentants des producteurs et 8 représentants des transformateurs. Pour les producteurs, la filière est organisée en associations de producteurs, il y en a 8 qui occupent chacun un siège au CA. On retrouve des OP coopératives et des OP privées.

Côté transformateur, les 8 entreprises présentes au CA sont les plus importantes en volume de fruits transformés. 70 % des pruneaux sont commercialisés en France et 30 % à l'export.

Quelles actions menées par le BIP interagissent avec le sujet du réchauffement climatique et des transitions agricoles ?

Les thématiques des transitions agricoles retenus par la CDOA correspondent aux sujets majeurs que nous avons pu identifier pour la filière pruneau. La filière a subi un gel printanier deux années consécutives (2021, 2022) qui ont détruit 70 % du potentiel de récolte de la filière. Le potentiel est de 45 000 tonnes et les deux dernières années nous n'avons pu récolter qu'entre 16 et 17 000 tonnes/an. En raison du réchauffement climatique, la floraison est de plus en plus précoce, les arbres sont fragiles à partir du mois d'avril. On est également soumis à des événements extrêmes (gel, chaleurs, pluies, orages) qui perturbent l'activité de la filière et induisent une baisse des rendements et des volumes récoltés. En France, nous sommes autosuffisants pour la production de pruneaux, nous ne sommes pas soumis au risque d'importation massive sauf en cas de situation exceptionnelle. La France est le troisième producteur mondial de pruneaux après les États-Unis et le Chili.

La recherche de variétés résilientes face au changement climatique

Au-delà du changement des pratiques, nous travaillons sur un volet de long terme, la recherche variétale. La filière pruneaux n'a qu'une seule variété, la prune d'ente créée au 13^e siècle à partir de pruniers locaux et de variétés du Moyen-Orient. C'est une variété très rustique, adaptée au terroir mais sensible aux climats froids et au gel. Aujourd'hui le BIP travaille avec le CTIFL (centre technique de la filière fruits et légumes) sur des sujets de recherches variétales. Les problématiques évoluent au fil du temps, en raison du changement climatique et des attentes des consommateurs. Il faut 20 ans au moins pour faire émerger une variété nouvelle. La recherche variétale est un des axes liés à l'adaptation au changement climatique mais ces sujets s'inscrivent dans le long terme. En parallèles nous menons des actions relatives à l'évolution des pratiques.

Quelles actions liées à la sécurisation de la ressource en eau ?

Le cœur historique de la production est la vallée du Lot, la ressource en eau offerte par le Lot est accessible et presque illimitée. 70 % du verger est irrigué. Les pratiques ont évolué au niveau de l'irrigation, on privilégie le goutte-à-goutte ou la micro aspersion à l'arrosage par jets. Le prunier rustique supporte mieux le stress hydrique que l'excès d'eau.

Une étude est menée par la fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF) qui montre qu'à horizon 2030 il faudra envisager 150 mm de pluie en moins. La réduction des pluies nécessitera une adaptation des pratiques. La ressource en eau devra être optimisée, avec peut-être des solutions de stockage en situation d'abondance.

La sécurisation de la ressource en eau était jusque-là maîtrisée du fait de la proximité avec le Lot. Ce n'est pas un sujet prégnant aujourd'hui, mais il le deviendra par la force des choses.

Quelles actions en lien avec le sujet de l'énergie, de l'agrivoltaïsme ?

LE BIP réfléchit au sein de la filière à l'agrivoltaïsme. L'installation de panneaux dans les vergers pourrait servir de protection contre le gel. Plusieurs sociétés exploitent des vergers de fruits à noyaux dans le sud-est, la présence de panneaux semblent pouvoir limiter le gel des arbres. C'est aussi une protection physique contre le vent, les orages violents. L'agrivoltaïsme est également une source de revenu complémentaire pour les producteurs.

En revanche, l'installation de panneaux nécessite un investissement massif (500k€/ha). Nous essaierons d'aller voir des vergers test dans le sud est en arboriculture pour se rendre compte. Lorsque des opportunités se présentent de la part des entreprises, nous diffusons les offres aux OP qui les relaient auprès des producteurs. Aucun projet ne s'est concrétisé dans l'aire IGP à notre connaissance. Un projet d'agrivoltaïsme pruneaux est envisagé dans le Tarn et Garonne, l'entreprise recherche un porteur de projet.

Au niveau technique il est compliqué de mettre en place un projet d'agrivoltaïsme sur des vergers existants. Il serait plus opportun d'envisager ces installations sur un nouveau verger afin d'adapter la plantation, l'orientation des arbres et la mise en place des panneaux. Au niveau du BIP nous souhaiterions avoir un verger test pour réaliser des essais et connaître les conséquences éventuelles sur les rendements mais les investissements sont très importants.

Quelles actions en lien avec le travail du sol, l'utilisation d'intrants ?

Il est difficile de mobiliser les producteurs sur ces sujets et la communication ne peut se faire de façon homogène à l'ensemble des producteurs. Les exploitations ont des particularités et sont confrontées à des problématiques localisées (pluies, orages), il convient de trouver des solutions techniques personnalisées. Cet accompagnement de terrain nécessite davantage de temps et une meilleure compréhension des phénomènes agronomiques.

Appel à projets SOLNOVO

11 producteurs de la filière sont engagés dans le programme SOLNOVO, sur le sujet de l'agriculture régénératrice des sols. Ils travaillent notamment sur des sujets liés à l'irrigation ou aux couverts végétaux pour limiter l'apport de chimie sur les arbres. En raison de retards de financements les actions qui devaient démarrer en 2023 sont reportées à 2024. Le projet SOLNOVO repose sur un financement participatif qui a plutôt été un échec. Au sein de la filière, nous sommes en contact avec des partenaires institutionnels, notamment les banques (crédit agricole, maïf). Ces organismes devraient nous accompagner pour amorcer les projets à partir de 2024.

Usage de produits phytosanitaires

Au niveau de l'usage de produits phytosanitaires, nous avons une culture rustique avec des indicateurs de fréquence de traitements (IFT) assez bas. On se situe autour de 10 alors que des

cultures comme la pomme sont plutôt à 30. De plus en plus de produits sont interdits, c'est un sujet pour nous. Certains produits ne sont pas remplacés ou sont remplacés par de solutions de biocontrôle. Elles peuvent être moins efficaces ou moins spécifiques, chaque producteur doit évaluer la nécessité ou non d'utiliser ces alternatives. Ces évolutions perturbent les habitudes des producteurs et introduisent une certaine complexité technique.

Au niveau politique, le BIP interpelle les ministères concernés pour éviter que certains produits perdent leur homologation. On se bat également pour obtenir des dérogations faute d'alternatives.

Au niveau technique, le pôle verger mène des expérimentations, teste de nouvelles solutions pour ensuite les proposer à l'homologation. Des producteurs volontaires mènent des essais sur leurs vergers. Lorsque les produits ne sont pas homologués, la récolte est détruite et l'interprofession indemnise les producteurs. Lorsque les produits sont homologués, la production est commercialisée. Les essais menés avec des produits non homologués sont soumis à autorisation de BPE (bonnes pratiques expérimentales) délivrées par le ministère de l'agriculture. Les résultats des expérimentations sont ensuite communiqués aux laboratoires phytosanitaires privés qui les font valoir ou non pour obtenir une autorisation de mise sur le marché et une homologation sur pruniers.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la DDT et du séminaire « transitions agricoles » ?

Le responsable technique participera sans doute au séminaire. Il sera intéressant de voir quelles sont les actions menées par les autres professions arboricoles.

Compte rendu d'entretien
PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne
Mardi 25/07/23
Visio-conférence (46)

Quelles sont les activités du pôle d'équilibre territorial et rural

Pour le secteur agricole, le PETR n'a pas de missions dédiées. Le pôle d'équilibre territorial et rural Figeac Quercy Vallée de la Dordogne réunit deux communautés de communes : le Grand Figeac et CAUVALDOR. Il joue un rôle de catalyseur pour les financements issus d'échelles extra-territoriales. Le PETR a été créé en 2015 pour porter le programme européen « Leader » qui est un des piliers de la PAC. Le leader finance des projets innovants sur les territoires ruraux. Il est porté par des entités qui définissent la stratégie locale financée par les fonds européens. Un comité mixte composé d'élus et de membre de la société civile fixe les critères et les modalités de répartition des financements leader.

Le PETR agrège plusieurs outils à la carte à disposition des communautés de communes et qui varient en fonction des territoires. Sur le territoire national, chaque PETR a des activités différentes.

Les PETR ont pour mission de concevoir un projet de territoire. L'objectif est d'imaginer dans un aspect de prospective quel est le développement du territoire souhaité d'ici x années. Pour tendre vers cet objectif, il appartient au PETR de réunir les conditions économiques, sociales, environnementales qui permettent au territoire de se développer.

Le projet de territoire du PETRFQVD a été créé en 2019. Il prend une forme assez peu conventionnelle, plutôt agile et adaptable en fonction des évolutions, des crises qui peuvent impacter le territoire. Le projet de territoire serait plutôt de le rendre résilient face aux crises à venir. Aucun plan d'action précis et figé ne permettrait de répondre aux enjeux en situation de crise.

Le PETR a identifié les moteurs de développement du territoire pour agir dessus et s'en servir comme piliers du projet. 3 enjeux ont été identifiés sur le nord du Lot : la diversification du tissu économique, la structuration de l'économie résidentielle et la sécurisation de l'accès aux équipements, le lien social assez fort sur le territoire. Le département du Lot est un territoire rural où les habitants se connaissent et connaissent leurs structures. En cas de crise, ce lien social permet d'affronter les difficultés en trouvant des synergies communes. La période du COVID a permis d'éprouver la robustesse du projet de territoire. Le projet a été retravaillé collectivement à la suite de la crise. 300 personnes ont été mobilisées pour faire évoluer le projet de territoire.

Un projet de recherche-action est en cours sur la définition d'indicateurs de bonheur, une fois l'outil opérationnel et les données recueillies ils pourraient permettre de renseigner les acteurs publics sur les attentes du territoire et de ses habitants.

Le PETR est également chargé de l'ingénierie financière publique. A partir du projet de territoire, le PETR a contractualisé avec l'État pour porter le contrat « relance et transitions écologique », ainsi que le contrat territorial Occitanie pour la région. On définit avec le financeur une stratégie d'allocation des fonds, puis on contractualise sur cette base.

Quelles actions qui interagissent avec l'agriculture, la question des transitions agricoles ?

Dessine-moi ton agriculture

Lors de la redéfinition du projet de territoire, le projet « dessine-moi ton agriculture » a été imaginé. L'objectif était de travailler sur l'image agricole et sur le lien entre agriculture et territoire. Chaque participant a pu s'exprimer à ce sujet, mobilisant différents supports (écriture, dessin, vidéo). Les créations pourront être soumises à la lecture d'un sociologue afin de tirer des conclusions.

La charte forestière de territoire

Le PETR porte une charte forestière de territoire depuis 2019. L'idée est de travailler sur le développement de la filière forêt/bois à travers les différents réseaux. Il s'agit d'appréhender la forêt dans sa multi-fonctionnalité (stockage carbone, loisir, sport, paysage, agriculture) pour valoriser ces espaces. Les plus gros propriétaires forestiers sont les agriculteurs, nous sommes en contact avec eux dans le cadre de cette compétence.

Dans le Ségala, la forêt a une vocation économique, les forêts de sapin sont exploitées pour la ressource. Sur la causse, la forêt joue un rôle différent, elle n'est pas valorisée pour son bois mais à travers des pratiques de pastoralisme. Le pôle d'équilibre essaie de faire des liens entre les différents milieux, notamment pour sensibiliser les acteurs du Ségala à une gestion forestière différente.

On travaille également avec les syndicats des eaux sur la question des ripisylves, des rémanences, des haies. Nous ne sommes pas en maîtrise d'ouvrage sur ces questions mais le PETR intervient en facilitateur, fait le lien entre différents acteurs impliqués sur les sujets, organise des réunions communes lorsque les problématiques sont partagées.

Les syndicats des eaux et le PETR font partie du consortium sur le projet « Fermes en transition » porté par les fermes de Figeac.

Sylvopastoralisme

Le PETR est en contact avec le département sur le sujet du sylvopastoralisme. Il assure le relais auprès des acteurs de la filière, notamment sur la causse où la forêt se développe. Il accompagne les associations foncières pastorales sur la réalisation de tests, notamment pour mesurer l'impact du pastoralisme sur les forêts.

Certains projets qui n'étaient plus éligibles au FEADER ont été rendus éligibles au LEADER par le PETR. C'est notamment le cas pour le pastoralisme et pour les espaces test agricoles. Par ce biais de financeur et d'accompagnement stratégique, le PETR est amené à côtoyer les agriculteurs et les structures qui les accompagnent.

Quelles sont vos attentes vis à vis de la DDT ? Du séminaire « transitions agricoles » ?

Ce recensement va permettre de nourrir notre projet de territoire, de mieux connaître les différents acteurs du département et leur articulation.

Compte rendu d'entretien
Syndicat mixte Célé Lot médian
Mardi 01/08/2023
Figeac (46)

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Réduction du travail du sol, réduction des produits phytosanitaires, restauration hydromorphologique des cours d'eau, restauration/préservation des milieux aquatiques et alluviaux
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire (SAGE Célé, Contrat de rivière Célé, CATZH, PPG) - Préservation des berges / Capacité du cours d'eau à divaguer latéralement - Limitation de la divagation du bétail dans les cours d'eau - Points d'abreuvement - Compétence GEMAPI - Cellules d'assistance technique zones humides - Préservation, restauration de zones humides - Identification d'espaces de mobilité (espaces à préserver) : études techniques et concertation 	<ul style="list-style-type: none"> - Replantation de ripisylves / Végétalisation naturelle - Replantation de haies - Expérimentations de nouvelles espèces adaptées au changement climatique - Gestion forestière dans les zones à enjeu « eau » - Enjeux socio-économiques (loisirs, agriculture, infrastructures, ...) - Evolutions de la gestion de l'eau et des perceptions liées à celle-ci.
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche territoriale / environnementale - Approche terrain - Approche scientifique (expérimentations) 	

Entretien avec Caroline Maumus, animatrice territoriale au Syndicat mixte Célé - Lot médian.

Présentation des activités du Syndicat mixte Célé Lot médian

Sur la base d'un constat de mauvaise qualité de l'eau sur le bassin Célé, L'association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot a été créée en 2000 pour améliorer la qualité de l'eau. En 2007, l'association a évolué en Syndicat mixte pour pouvoir porter le SAGE (schéma de gestion et d'aménagement des eaux) Célé. Le SAGE s'est constitué entre 2007 et 2011 avant d'être publié en 2012. C'est un outil réglementaire structurant qui fixe les orientations et les missions du syndicat dans une perspective de préservation des rivières. Le contrat de rivière est un outil opérationnel du SAGE, il permet d'associer d'autres structures aux actions, à la différence du plan pluriannuel de gestion (PPG) dont la maîtrise d'ouvrage est exclusive au syndicat.

Initialement, l'activité du Syndicat portait sur la qualité des eaux, la sécurisation nautique des espaces de loisir et la sensibilisation du public. Une cellule d'assistance technique zones humides (CATZH) a également été constituée au sein du Syndicat. En 2018, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a induit un renouvellement du Syndicat, elle a été mise en place en janvier 2019. Le territoire d'action du syndicat s'est alors étendu au Lot médian, orphelin en termes de documents de gestion. Il dispose aujourd'hui d'un PPG. Les outils côté Célé sont plus nombreux, avec notamment le SAGE Célé, le Contrat de rivière Célé, la CATZH et le PPG Célé.

La compétence du Célé s'étend sur 10 communautés de communes qui ont toutes souhaité transférer au Célé la compétence GEMAPI. Le SmCLM compte aujourd'hui 23 salariés contre 4 initialement, il est le plus important Syndicat d'Adour Garonne. L'activité s'étend sur plus de 2000mk² de terrain et plus de 2000km de cours d'eau. Le développement du plus de est lié à la compétence GEMAPI, les financements pour lutter contre les inondations représentent la majeure partie du budget de fonctionnement.

Dans le cadre du plan pluriannuel de gestion, le syndicat est chargé de la gestion des cours d'eau. A titre d'exemple, les techniciens ont pour mission de repérer les espèces invasives, identifier les accès du bétail aux cours d'eau, la préservation des berges.

Comment vos actions interagissent avec l'agriculture et le sujet des transitions agricoles ?

Activités historiques du syndicat

Les premières opérations menées par le SmCLM s'orientaient vers la gestion des berges et de la ripisylve. Une des missions principales était la mise en défens des cours d'eau et l'installation de points d'abreuvement, afin de limiter la divagation du bétail dans les cours d'eau. Les points d'abreuvement identifiés bénéficient de dispositifs d'acheminement de l'eau jusqu'aux abreuvoirs situés sur les parcelles voisines. Cela permet de limiter la contamination bactériologique des cours d'eau, l'érosion des berges en raison du pâturage et le tassement du fond du lit, qui génère parfois des phénomènes d'incision.

Développement d'action concertées avec les agriculteurs

Au fur et à mesure du temps, des actions ont émergé en lien avec le milieu agricole. Les échanges avec les agriculteurs sont devenus plus fréquents. La préservation des zones humides et la demande de subventions auprès de l'agence de l'eau ont fait partie des premiers sujets concertés avec les agriculteurs. Les enjeux agricoles sont différents en fonctions des rivières, le bassin du Célé accueille plutôt de l'élevage et du maraîchage, alors qu'en bordure du Lot il s'agit plus souvent de grandes cultures (maïs, maraîchage).

Le colmatage des ruisseaux est une problématique majeure de la dégradation de la qualité et de la quantité de l'eau et des milieux. Ce phénomène est notamment lié au travail du sol, à l'arrachage de ripisylves, de haies ou la modification hydromorphologique des rivières. Pour regagner de l'espace sur les parcelles, certains ruisseaux ont été recalibrés voire perchés. La plupart des ruisseaux qui alimentent les rivières principales sont situés dans le Cantal, en tête de bassin versant. Les modifications opérées sur les cours d'eaux ou les bassins versants génèrent de l'érosion et du ruissellement, et nuisent à la qualité de l'eau et à certaines espèces patrimoniales, dont les habitats sont détruits. L'érosion des parcelles contrarie également les agriculteurs qui

voient leurs terres réduites et « grignotées », notamment en raison de la mobilité latérale des rivières, phénomène naturel qui lui permet de trouver un équilibre dynamique entre flux solides et liquides.

Les espaces de mobilité

Les actions agricoles évoluent, le Syndicat travaille actuellement à la définition d'espaces de mobilité. Il s'agit d'identifier des espaces via un croisement de données et d'enjeux (environnementaux (fonctionnement naturel de la rivière), économiques (présence de voies, d'infrastructures) et sociaux (vulnérabilité des habitants)) puis finalement de définir des espaces de concertés avec les propriétaires de terrains en bordure de rivières. Cette concertation, pouvant aboutir à la réalisation de conventions entre propriétaires et le Syndicat permet de préserver le fonctionnement des rivières et donc de limiter les enjeux, tout en garantissant le maintien de l'activité agricole, à condition que celle-ci laisse la rivière. En contrepartie, les agriculteurs bénéficient de compensations (échange de parcelles). Cette maîtrise foncière concertée avec les agriculteurs permet au syndicat de gérer les bordures de cours d'eau et d'intervenir sur les ripisylves en fonction des besoins.

La définition d'espaces de mobilité, suivi du choix leur gestion dépend aussi des financements obtenus, qui peuvent varier d'un département ou d'une région à l'autre. Le croisement des enjeux permet ensuite de prioriser les portions à privilégier (présence d'espèces patrimoniales, de captages, de zones humides, du type d'activité agricole). Il est possible d'obtenir des subventions pour les agriculteurs qui œuvrent pour la préservation des milieux, notamment via l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Restauration des zones humides, replantation de ripisylves, haies.

Dans le cadre du PPG (plan pluriannuel de gestion), le Syndicat accompagne la restauration de zones humides et notamment des actions de dédrainage.

Dans le cadre du plan d'action et de prévention des inondations (PAPI), un projet de plantation de haies bise-crues et obstacles à l'eau est en cours sur le Lot médian. Il répond notamment à des enjeux d'inondation, mais tient compte de la biodiversité, de l'infiltration de l'eau. Des plantations de haies sont également réalisées au fil de l'eau avec l'association Arbres, haies, paysages.

Le Syndicat mène des actions de sensibilisation sur différents sujets mais la mise en œuvre des actions dépend de la volonté des propriétaires. Le cas échéant, le Syndicat les accompagne et peut demander des financements auprès des acteurs publics. Nous sommes en contact direct avec les agriculteurs mais la chambre peut intervenir ponctuellement pour faciliter les échanges.

« S'intégrer dans le contexte du changement climatique »

Dans son approche, le Syndicat mène des actions en réponse au changement climatique. Une étude est actuellement menée sur l'adaptation des élevages au changement climatique sur le bassin du Célé. Le Syndicat s'est associé à BIO 46, aux Fermes de Figeac et aux chambres d'agriculture du Lot et du Cantal qui réalisent des diagnostics et simulations à horizon 2030 et 2050 pour sensibiliser les agriculteurs et les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques.

Quelles actions en lien avec le sujet des sols, des forêts ?

Le sol et l'eau sont deux sujets très liés, nous travaillons sur l'agriculture mais aussi la forêt. C'est un sujet plus récent pour le SmCLm, dans le cadre du PAPI nous avons mené des actions de sensibilisation auprès de propriétaires et professionnels forestiers.

Nous menons également des expérimentations sur des parcelles ou sous-bassins test en fonction du croisement des enjeux. La plantation de nouvelles espèces, adaptées au changement climatique fait partie des pistes d'actions. Nous sommes en relation avec les CNPF (centre national de la propriété forestière) Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes ou les chambres d'agriculture qui facilitent les échanges et rendent possibles les expérimentations.

Quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?

Le Syndicat fait partie du consortium du programme « Fermes en transition » porté par les Fermes de Figeac. Nous souhaiterions développer des projets à l'échelle des bassins versants, en complément de petites actions localisées que nous réalisons.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la DDT, du séminaire « transitions agricoles » ?

Le Syndicat Célé Lot médian souhaite participer au séminaire sur le sujet des transitions agricoles. Concernant la forme que pourraient prendre le séminaire et les groupes de travail, il est important de constituer des groupes avec de petits effectifs (4 ou 5 personnes) pour favoriser les échanges. Utiliser des cartes du territoire comme support est une solution qui permet de se représenter le territoire d'action de chacun des acteurs. Il est intéressant de partir d'un diagnostic commun du territoire, où chacun dans son rôle représente ses enjeux, les scénarios pour le futur et les solutions envisagées pour y parvenir. Plusieurs écoles ont conçu ce type de « jeux » et supports permettant d'animer des groupes de travail. Le SmCLm est volontaire pour animer un groupe de travail au sujet de la ressource en eau, du changement climatique et de l'agriculture.

Compte rendu d'entretien
VINOVALIE
Mercredi 02/08/2023
Anglars-Juillac (46)

Entretien avec Nicolas Fournié, président de l'ODG (organisme de défense et de gestion) Cahors et vice-président de Vinalie en charge du site de Parnac.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Travail du sol, utilisation de produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation - Sécheresse - Vignoble Connecté 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le gel (taille des vignes) - Recherche d'alternatives aux CMR - Partage de bonnes pratiques - Orientations fixées par la coopérative - Label HVE - Études zéro résidus de pesticides
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche vigneron / marché - Approche collective - Approche scientifique (laboratoire, recherche et développement) - Appui des technologies (météo, capteurs xilem) 	

[Présentation de la coopérative Vinalie et de l'ODG Cahors](#)

Le siège de Vinalie est situé à Saint-Sulpice dans le Tarn. Chacun des quatre sites de production est représenté par un vice-président.

Sur le secteur de Cahors, Vinalie représente 850ha de vignes dont 200ha en IGP (indication géographique protégée) et 650ha en AOC (appellation d'origine contrôlée). Vinalie compte une trentaine de coopérateurs et une dizaine de salariés sur le secteur de Parnac (46) répartis entre le magasin, le caveau, le chai et la partie administrative.

Retour d'expériences et diffusion de bonnes pratiques entre les sites de production

Des essais sont menés sur les différents sites où la coopérative est implantée (Técou, Fronton, Rabastens, Parnac). Les vigneron se réunissent régulièrement en conseil d'administration pour partager les résultats et faire part des solutions qui fonctionnent. Au sein de la coopérative les informations se diffusent verticalement et transversalement, les techniciens des 4 sites se

regroupent pour échanger sur leurs problématiques. Cahors, Fronton et Gaillac ont des climatologies différentes qui induisent des spécificités propres à chaque vignoble. Cahors est plus spécialisé sur le vin rouge, Fronton sur le rosé et Gaillac sur le vin blanc et le vin rouge.

Régulièrement, des séminaires sont organisés avec le responsable de chaque corps de métier (commerciaux, techniciens, œnologues). L'objectif est que chacun partage son analyse pour satisfaire la demande du marché, qui varie selon divers critères (export, trad). En fonction de la demande, les administrateurs décident ensuite des orientations de la coopérative, auxquelles les coopérateurs doivent se conformer. Dernièrement, le label HVE est devenu fortement recommandé. A Cahors, 90 % des vigneron sont certifiés HVE. Depuis quelques années, nous avons proscrit les CMR. Une affectation parcellaire fixe également les surfaces et les volumes IGP et AOC souhaités dans chaque vignoble.

Recherche et développement

Vinovalie possède un département de recherche et développement qui profite à l'ensemble des sites de production. Des expérimentations sont menées sur plusieurs sujets : vinification, micro-vinification, études de parcelles zéro résidus de pesticides.

Le partage des expériences menées par les ODG ou le département R&D de Vinovalie est un avantage important, il permet un gain de temps considérable sur les expérimentations menées. A titre d'exemple, de nombreuses solutions nous ont été apportées par la cave de Rabastens pour que Cahors soit capable de créer son propre IGP.

Régulièrement, des séminaires sont organisés avec le responsable de chaque corps de métier (commerciaux, techniciens, œnologues). L'objectif est de fixer les orientations à se donner pour satisfaire la demande du marché. Les demandes de l'export sont différentes de celles du trad.

Vinification et embouteillage

Chaque site de production de la coopérative vinifie son propre vin. En fonction de la demande le vin est acheminé jusqu'à la chaîne d'embouteillage de Saint-Sulpice (81). La mutualisation du site d'embouteillage a permis de répondre aux normes imposées par le marché.

Organisme de défense et de gestion du vin de Cahors

Groupes de travail techniques de l'ODG Cahors

L'ODG Cahors fonctionne en conseil d'administration. Ce dernier compte une vingtaine de vignerons et 2 salariés, en charge de l'appui technique et du soutien administratif (déclarations de récoltes, affectations parcellaires).

Le renouvellement de l'effectif de vignerons a permis de créer des groupes de travail sur différents sujets. Des études ont également été réalisées pour lutter contre le gel notamment sur les techniques de taille, la question du nombre de bourgeons est à l'étude. Certaines pratiques réalisées sur l'IGP pourraient être utilisées en AOC si le cahier des charges le permettait.

La ferme expérimentale d'Anglars Juillac pourrait être un outil intéressant pour expérimenter certaines pratiques, techniques sur les vignes. L'enjeu est d'arriver à trouver une synergie pour favoriser le partage de bonnes pratiques, notamment d'adaptation aux conditions météo.

Un groupe œnologique mène également des études de micro-vinification pour tenter d'identifier un produit qui réponde aux exigences de la demande. Les vigneronns sont particulièrement investis sur les sujets techniques de vinification et d'œnologie.

Un groupe marché est chargé de réaliser un état des lieux du marché actuel pour comprendre les tendances et adapter le produit pour satisfaire la demande. L'objectif étant de trouver des profils produit et des positionnements marché qui permettent de rendre le vin attractif.

Les trois groupes de travail, techniques, œnologie et marché travaillent ensemble pour réfléchir à un renouvellement des pratiques face au changement climatique et à l'évolution du marché.

Quelles sont vos actions en lien avec le réchauffement climatique et la question de la ressource en eau ?

Les sujets les plus importants liés au dérèglement climatique sont la sécheresse et le gel. Pour mesurer le niveau de stress hydrique des vignes, nous avons installé des capteurs Xilem¹. Des prélèvements permettent également de cibler une période idéale pour les vendanges en fonction du produit souhaité.

Quelques vigneronns se sont équipés de systèmes d'irrigation, pilotés via les capteurs de stress hydrique. Ces techniques permettent d'ajuster l'apport en eau pour les vignes, et de limiter la pression sur la ressource. Ces systèmes d'irrigation nécessitent un investissement pour le matériel. Des retenues collinaires pourraient également être envisagées pour conserver de l'eau disponible en cas de besoin.

L'ODG travaille également avec la chambre d'agriculture pour réaliser un état des lieux des réseaux d'irrigation. Ces analyses devraient permettre de voir si les réseaux sont en état de marche et dans quelle mesure ils peuvent être utilisés pour acheminer l'eau jusqu'aux vignes.

Quelles sont vos actions en lien avec le travail du sol, l'usage de produits phytosanitaires ?

Des expérimentations menées par la cellule R & D de Vinovalie portent sur le zéro résidus de pesticides. Ces études permettent de voir si les traitements utilisés garantissent un produit fini conforme aux exigences légales et du consommateur.

La coopérative accompagne les vigneronns sur la recherche d'alternatives aux produits lorsqu'ils sont proscrits. Des produits Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) ont été interdits à la vente, sans avoir été remplacés. Un vigneron conventionnel doit pratiquement traiter autant qu'un bio aujourd'hui. On a de moins en moins de produits systémiques ou curatifs. Cette année en raison des fortes pluies, la vigne a dû être traitée plus régulièrement que les années précédentes, en conventionnel et en bio.

Avez-vous des attentes vis-à-vis de la DDT, du séminaire « transitions agricoles » ?

La DDT est assez proche de la profession, lorsque les vigneronns sont en difficulté ils se montrent réactifs. Si on le peut on participera au séminaire organisé à l'automne.

¹Cf entretien avec Vincent Lamache (AOC Cahors)

Compte rendu d'entretien
 BIO 46
 Mercredi 03/08/2023
 Cahors (46)

Entretien avec Benjamin Hatterley, salarié à mi-temps de l'association BIO 46 en charge des ruminants.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations d'intercultures économes en eau - utilisation de phytos proscrite en AB - consommation d'eau prise en compte dans les bilans carbone 	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations menées dans les fermes (dérobées d'été, prairies à flores variées, couverts végétaux...) - essais en laboratoires - publication des résultats obtenus, diffusion de l'information - sylvopastoralisme - participation au programme « adaptation des élevages au changement climatique » porté par le SmCLm. 	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentations de nouvelles cultures - DefiFermes : réduction IFT, bandes fleuries - essais réalisés avec le groupe CLACSOL : agriculture de conservation des sols - AB = utilisation de phytos proscrite
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche terrain - Approche scientifique (prélèvements, essais labo) 		<p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de bilans carbone dans les exploitations - prise en compte d'indicateurs socio-économiques et commerciaux - consommation énergétique des fermes

Présentation de l'association

BIO 46 est une association qui regroupe les producteurs bio du Lot. C'est une association relativement ancienne qui s'est développée à partir de 2013 avec l'embauche d'une salariée. L'association compte aujourd'hui 6 employés répartis sur plusieurs activités : structuration des filières, restauration à domicile, maraîchage, grandes cultures, viticulture, ruminants. Le conseil d'administration de l'association est composé de 6 agriculteurs BIO, Olivier Garrigue en est le

président actuel. Toutes les productions (élevage, production végétale) sont représentées dans le conseil d'administration.

Quelles sont les missions de BIO 46 ?

Les missions de Bio 46 concernent tous les leviers favorables au développement de l'agriculture biologique :

- Accompagner les agriculteurs vers la conversion en bio et les porteurs de projet vers l'installation en bio.
- Former et faciliter l'échange de savoirs techniques.
- Soutenir techniquement les producteurs bio : conseil individuel et collectif, journées d'échanges, formations ...
- Mettre en place des expérimentations ou des essais sur les fermes.
- Informer les agriculteurs des innovations techniques et avancées réglementaires : organisation de colloques et réunions techniques, rédaction d'articles dans des revues techniques (Mag de la conversion, ...)
- Représenter l'agriculture biologique auprès des élus, des pouvoirs publics, de la profession agricole.
- Défendre les intérêts économiques, sociaux, culturels, matériels, juridiques et moraux des agriculteurs bio.
- Mobiliser les agriculteurs, les partenaires et les citoyens autour des problématiques liées au développement de la bio dans l'intérêt général pour protéger l'environnement, relocaliser l'économie et recréer du lien social.
- Participer à la concertation autour de l'agriculture de demain pour construire collectivement un autre modèle, une autre agriculture.
- Défendre le développement équitable des filières et de la distribution (assurer le juste prix rémunérateur pour les producteurs).

Quelles activités de l'association intègrent le sujet de l'adaptation au changement climatique ? Avez vous des projets particuliers en lien avec thématiques retenues par la CDOA ?

Compte tenu que l'association accompagne des agriculteurs bio, les questions inhérentes à la ressource en eau, à l'autonomie alimentaire, à l'utilisation de produits phytosanitaires sont prises en compte. L'adaptation au changement climatique et l'autonomie alimentaire sont des sujets prégnants pour la partie élevage, notamment compte tenu que les intrants bio ont un coût élevé. L'agriculture bio repose sur un système qui préserve la qualité des eaux et des sols par la non-utilisation de produits phytos.

Autonomie alimentaire dans les élevages, expérimentations de nouvelles cultures.

Compte tenu que les intrants sont plus coûteux en agriculture biologique, la question de l'autonomie est un sujet central pour l'association. BIO 46 réalise des expérimentations culturales pour tenter de gagner en autonomie sur les élevages. Des essais ont été réalisés sur les dérobées fourragères d'été, les prairies à flores variées, les couverts végétaux, les protégéineux.

Comment se structure la démarche ?

L'association suggère un protocole à appliquer dans les fermes qui est adaptable en fonction des particularités de chaque exploitation. Le but lors des expérimentations est de proposer une interculture avec de très faibles besoins en eau, notre objectif était de conduire les essais en sec.

Les essais de dérobées fourragères ont été concluants, notamment en raison de conditions de semis favorables. Elles ont permis de rallonger la période de pâturage de substituer en tout ou partie l'utilisation de fourrage.

BIO 46 prend en charge l'accompagnement agronomique des participants et le suivi des cultures une fois plantées. Elle réalise des relevés terrain, analyses laboratoires, calculs de la valeur alimentaire des couverts végétaux, estimation de la production.

Les résultats des expérimentations sont rendus publics sur le site internet de BIO 46 dans la rubrique « innover et expérimenter ». Une journée est organisée pour rendre compte des expérimentations menées, les techniciens et élus du territoire sont des relais pour diffuser les informations auprès des agriculteurs.

Expérimentation protéagineux

Pour faire suite à la demande d'éleveurs, BIO 46 a déposé cette année une demande de financements pour les suivis protéagineux. L'association se chargerait des semis, du suivi des exploitations et des analyses laboratoires pour les valeurs alimentaires des productions.

Quels financements pour les expérimentations ?

Les expérimentations réalisées à partir de financements régionaux communs à d'autres structures (chambre d'agriculture, Fermes de Figeac). Des dynamiques de groupes se structurent pour obtenir des financements sur chacune des expériences conduites. Une fois le projet accepté par la région, les agriculteurs volontaires peuvent expérimenter les pratiques, ensuite un appel à volontariat est diffusé auprès des adhérents et autres exploitations.

Le pastoralisme / sylvo-pastoralisme

Aucune expérimentation n'a été menée pour le moment mais l'association encourage les éleveurs caprins et ovins à s'intéresser à ce sujet pour valoriser les surfaces boisées augmenter l'autonomie alimentaire.

En bio, des fiches réglementation sur le pastoralisme et la transhumance ont été réalisées pour informer les éleveurs des bonnes pratiques autorisées par le cahier des charges bio.

Collaboration avec le SmCLm

Au même titre que la chambre d'agriculture du Cantal et les Fermes de Figeac, BIO 46 s'implique également dans le projet « adaptation des élevages au changement climatique » porté par le syndicat Célé Lot médian. L'association suit deux élevages dans le Ségala, elle se rend sur les fermes et relève les indicateurs agro-environnementaux déterminés. Les propositions des éleveurs ont permis de compléter les indicateurs initiaux (pâturage à l'année, plantation de méteil). Des simulations à horizon 2030 et 2050 permettent ensuite de fixer des objectifs et cibler des adaptations et changements à mettre en place face au changement climatique. Ce type de projets comporte deux objectifs : permettre aux agriculteurs volontaires de se situer, faire évoluer leurs pratiques et ensuite de diffuser les résultats auprès d'autres agriculteurs pour faire connaître bonnes pratiques.

L'association est également active dans le cadre du contrat de rivière où des actions plus généralistes sont menées : rencontres techniques, animation de la zone auprès des élus, diagnostics agro-environnementaux.

Diagnostics carbone

Des diagnostics agro-environnementaux sont également réalisés via des financements de l'ADEME « bons diagnostics carbone ». L'association a mis en place une méthodologie pour la réalisation de bilans carbone sur la base de l'outil « Dialecte » développé par SOLAGRO. Des diagnostics ont été réalisés sur plusieurs exploitations, ils présentent les fermes étudiées, un bilan socio-économique des exploitations, la commercialisation, le bilan carbone (eau, azote, GES), et la consommation énergétique des fermes. Le diagnostic permet d'identifier les pratiques favorables ainsi que les pistes d'amélioration et des simulations climatiques à horizon 2030.

Avez-vous des projets en lien avec le travail du sol, l'utilisation de produits phytosanitaires ?

BIO 46 travaille avec le groupe CLACSOL, l'association a pu obtenir des financements de la fondation Carasso pour animer les groupes entre organismes sur l'agriculture de conservation des sols. BIO 46 anime les groupes bio et la chambre les groupes conventionnels.

Le salarié chargé du maraîchage accompagne également le groupe « DefiFermes » sur la réduction des IFT, souvent déjà assez bas en AB. Un travail est également réalisé sur l'implantation de bandes fleuries pour la lutte biologique.

Avez-vous des attentes vis-à-vis de la DDT, du séminaire « transitions agricoles » ?

BIO 46 juge intéressant de mutualiser les actions menées sur le département pour créer des passerelles entre les structures et créer un espace d'échange.

Compte rendu d'entretien
 La Quercynoise – CAPEL
 Jeudi 04/08/2023
 Gramat (46)

Entretien avec M. Jean-Luc Fouraignan, directeur d'activité de la Quercynoise.

Leviers d'action principaux en lien avec les transitions agricoles	Adaptation au changement climatique et ressource en eau	Adaptation au changement climatique et autonomie alimentaire dans les élevages	Adaptation au changement climatique et utilisation de l'énergie	Travail du sol, réduction des produits phytosanitaires
Mots clé des sujets parcourus	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments connectés, contrôle de la consommation d'eau dans les élevages. - Maîtrise qualitative et quantitative de l'eau - Bien être animal - Calcul des volumes d'eau utilisés par les ateliers d'engraissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement de l'ensemble des producteurs en aliment pour bétail - Fabrication locale d'aliment - Plan nutritionnel défini par la Quercynoise - Autonomie alimentaire et stabilité des prix pour les producteurs de la coopérative - Ateliers de collecte de céréales CAPEL - Culture du Miscanthus pour suppléer la paille 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthaniseur : recyclage des déchets industriels + lisiers des élevages de canard - Panneaux photovoltaïques sur bâtiments d'élevage - Projet d'ombrière parking autour du site de Gramat - Ombrières dans les élevages 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de vente de semences pour CAPEL
Type d'approche	<ul style="list-style-type: none"> - Approche producteurs - Approche filière - Activité économique et industrielle 			

Présentation de la Quercynoise

Élevage de canards

La Quercynoise est une union de coopératives, portée majoritairement par la coopérative CAPEL et de façon minoritaire par la coopérative aveyronnaise UNICOR. Elle rassemble 160 producteurs de canard gras, dont une partie élève les canards depuis le premier jour jusqu'au troisième mois. Après une période d'engraissement sur les élevages, les canards sont transférés sur le site industriel de Gramat pour être abattus et transformés. Les producteurs de palmipèdes à foie gras sont répartis sur plusieurs départements parmi lesquels le Lot, la Corrèze et l'Aveyron. La Quercynoise développe également depuis 3 ans une production de canards pékin, destinés à la filière viande.

Transformation et commercialisation du canard

La Quercynoise dispose d'une unité industrielle de transformation du canard à Gramat, ainsi qu'une plateforme logistique en Corrèze. Plus de 40 collaborateurs œuvrent ensuite pour commercialiser les produits transformés. La coopérative compte plus de 430 employés, répartis de l'amont de la filière à la commercialisation des produits finis. Elle maîtrise l'ensemble de sa filière de production, implantée sur une zone géographique relativement restreinte.

I. Fonctionnement de la Quercynoise, interaction avec les thématiques d'adaptation au changement climatique.

Assurer l'autonomie alimentaire des élevages, garantir un approvisionnement aux producteurs

Un schéma de fonctionnement de la coopérative est défini, il prévoit l'organisation de la filière depuis l'amont jusqu'à la commercialisation des produits transformés. Pour la partie élevage, les producteurs sont fournis en aliments pour le bétail par la Quercynoise, qui réalise un plan nutritionnel des animaux et prend à sa charge l'achat de céréales et indexe le prix de reprise des animaux sur cette base, servant ainsi d'amortisseur en sécurisant la marge. La coopérative fixe les achats par rapport aux prix de marché. L'approvisionnement en aliment se fait depuis les usines de transformation détenues par les actionnaires de la Quercynoise (CAPEL, UNICOR). La consommation représente 50 à 55 000 t utilisées pour la production, composées de maïs du sud-ouest et de céréale française. Une partie des volumes est fabriquée à Gourdon dans l'usine Querial, une autre à Cahors pour la partie farine et gavage. Pour l'Aveyron, l'usine Solevial de Villefranche de Rouergue permet d'alimenter les producteurs environnants.

La quantité de céréales nécessaire à la production de canard représente 2 fois et demi la production de CAPEL, le plan nutritionnel nécessite des volumes et des céréales qui rendent l'autoproduction insuffisante pour être compétitifs. Les usines reçoivent les céréales et fabriquent un aliment conforme au plan nutritionnel tout en maintenant un modèle économique viable.

La coopérative développe en parallèle depuis quelques années la culture du Miscanthus (100ha), pour suppléer la paille. Les quantités de céréales produites dans la région étant insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'ensemble des producteurs. Le Miscanthus récolté est stocké dans des bâtiments photovoltaïques, et les producteurs sont alimentés en fonction des besoins.

Ce « schéma Quercynoise » permet d'assurer un approvisionnement stable pour l'ensemble des producteurs, qu'il s'agisse des volumes ou des prix pour l'aliment et la paille. Lorsque les cours de céréales évoluent, le prix d'achat du canard, qui est indexé à celui de l'aliment neutralise les

variations, afin que les producteurs ne soient pas exposés à la volatilité des prix. Ce faisant, l'autonomie alimentaire est assurée par la coopérative au profit de l'ensemble de ses producteurs.

Autonomie énergétique sur le site industriel de Gramat

L'ensemble des opérations de transformation sont réalisées sur le site de Gramat. Sur le sujet de l'autonomie énergétique et de la production d'énergie, la coopérative a mis en service depuis 2018 un méthaniseur dont la gestion est assurée par TotalEnergie. L'outil permet de valoriser les déchets issus de l'unité de Gramat, des abattoirs locaux, et les lisiers de producteurs de canards de la zone. La phase de chauffe des lisiers permet notamment de neutraliser le virus influenza aviaire pour réutiliser le digesta comme fertilisant.

La mise en place de ce méthaniseur alimente un schéma d'économie circulaire et d'autonomie énergétique pour le site industriel et les élevages. Près de 70 % de la consommation de propane a été substituée par la présence de cet outil, la Quercynoise est le client exclusif du méthaniseur sur la partie chaleur. L'électricité produite par le méthaniseur est quant à elle revendue sur le réseau. Ce format vertueux valorise les énergies renouvelables en substitution des énergies fossiles utilisées antérieurement.

Dans le cadre du projet de modernisation et de reconditionnement de la Quercynoise, un volet énergétique se structure autour du positionnement d'ombrières photovoltaïques pour couvrir les parkings extérieurs au site. Ce projet pourrait représenter 20 % d'autoconsommation pour le site industriel.

Bâtiments agricoles, élaboration d'un cahier des charges

CAPEL dispose d'une activité de vente de bâtiments agricoles, qui concerne notamment la partie palmipède. Pour les producteurs de Quercynoise, la coopérative est prescriptrice, elle élabore un cahier des charges qui fixe les attentes en matière d'infrastructures. La maîtrise de la filière se caractérise par la mise en place de conditions de productions souhaitées et d'achat des canards ensuite.

Dans les élevages, la Quercynoise développe sur les bâtiments l'installation de panneaux photovoltaïques sur des formats 100 à 300 KW/h. Il ne s'agit pas d'un élément obligatoire du cahier des charges mais la coopérative le propose comme un élément vertueux de valorisation économique et écologique des exploitations. La coopérative travaille avec plusieurs entreprises pour ce type de dispositifs.

Pour le futur, l'installation d'ombrières sur parcours est envisagée, afin de créer de l'ombre pour les animaux de diversifier l'activité des élevages.

Contrôle de la ressource en eau, enjeux sanitaires et quantitatifs

L'eau est utilisée pour la consommation des animaux et pour le nettoyage des bâtiments. La question de la ressource en eau est un sujet complexe à appréhender. Les canards doivent consommer une eau de bonne qualité, stable en ph et sur le plan microbiologique. La coopérative déploie des schémas de bâtiments connectés qui intègrent des données relatives à la consommation d'eau. Ce type de dispositif permet d'observer en temps réel l'évolution de la consommation d'eau et de détecter les potentielles fuites sur le réseau. La consommation d'eau est par ailleurs un critère de maîtrise sanitaire des élevages, qualitativement et quantitativement. L'accès à l'eau des animaux est également un point d'attention du corollaire sur le bien être animal,

régis par un nombre croissant de critères. Les installations doivent répondre à une gestion de la quantité consommée et aux critères établis par l'EFSA et la Commission Européenne sur les conditions d'accès à l'eau. Les bâtiments sont aussi 100 % litières, nous avons supprimé les caillebotis. La Quercynoise privilégie des schémas avec pipettes, qui limitent la consommation d'eau. Sur l'ensemble des installations de la filière, tout gaspillage de consommation d'eau se traduit par de la production de lisier, qu'il convient de maîtriser au mieux.

La partie industrielle consomme beaucoup d'eau, c'est un enjeu important pour la coopérative. Des mesures sont aussi relevées sur les volumes annuels d'eau utilisés par atelier d'engraissement.

II. Quelles sont les activités de la coopérative CAPEL ?

CAPEL est l'actionnaire majoritaire de la Quercynoise, qui constitue son activité pour la filière palmipède. CAPEL est une coopérative polyvalente, elle dispose d'une partie purement agricole avec une activité de distribution auprès des professionnels (semences, matériel agricole, bâtiments). Des dépôts agricoles et des commerciaux itinérants assurent le portage de cette activité de vente. Sur la partie distribution / grand public, 26 magasins Gamm Vert sont présents entre le Lot et la Corrèze.

En fonction des profils pédoclimatiques des différents territoires du département, les activités de CAPEL varient. Dans le sud du département, on retrouve une activité céréale avec la collecte de céréales de la zone à Montcuq et Montpezat de Quercy. La coopérative est active sur le sujet du vin, un laboratoire œnologique, « capvitiservices » procède aux analyses en vignes et en chai. Une activité de distribution professionnelle de matériel en chai et de prestations de services en vigne (culture, embouteillage) est également implantée dans le sud du Lot.

CAPEL est un groupement de producteurs bovins, avec une partie boucherie, et une partie brouillards, construite autour de l'exportation vers Parme en Italie, essentiellement en Limousin. Le veau sous la mère se fait de plus en plus rare. Un groupement de producteurs ovins alimente également des partenariats de commercialisation vers l'abattoir de Gramat.

Pour la partie palmipède l'activité de CAPEL repose sur l'unité Quercynoise, ses 2 coopératives et groupements de producteurs qui alimentent le site de Gramat. La particularité de cette filière est la centralisation des activités autour de Quercynoise.